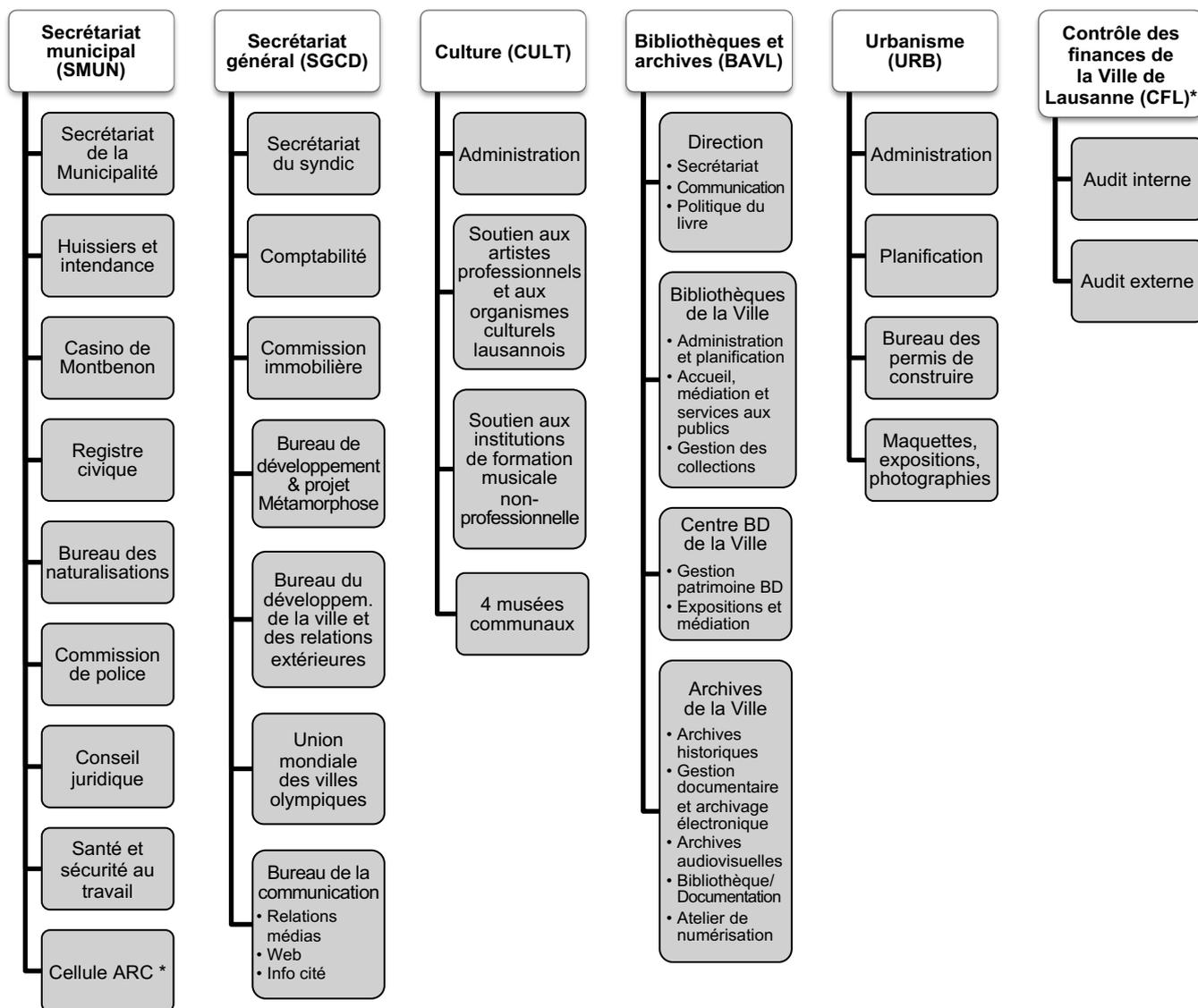


Direction de la culture et du développement urbain

Syndic



* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

Direction de la culture et du développement urbain (CD)

Sur le plan culturel, l'année 2019 aura été marquée par la présentation en automne des axes forts de la politique culturelle de la Ville : renforcement du soutien aux festivals et manifestations ; meilleur appui à la création indépendante ; élargissement de l'accès à la culture. Sans oublier les gros chantiers en termes d'infrastructure avec la présentation du projet de nouvelle maison du cinéma au Capitole, la rénovation et la création d'une salle de répétition à Vidy et la rénovation en cours de la salle de théâtre de Beaulieu. Toujours sur le plan des grands chantiers, le nouveau Musée cantonal des beaux-arts (MCBA) a été inauguré et ouvert au public avec une première exposition mettant en valeur les collections permanentes. Une convention de transfert progressif du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (MUDAC) à la future fondation Plateforme 10 a également été signée. Elle permettra de clarifier la gouvernance de Plateforme 10, sous la responsabilité du Canton et de dégager des moyens pour la culture lausannoise. Enfin, le parc archéologique de Vidy a été réhabilité.

Le Service des bibliothèques et archives a aussi connu un changement à sa tête avec l'arrivée de Mme Nadia Roch en qualité de cheffe de service. La croissance de la fréquentation des bibliothèques se poursuit notamment grâce à la diversité et la qualité des animations proposées. Dans le cadre de la politique du livre, une opération de valorisation et de promotion des éditeur·trice·s et auteur·e·s lausannois·es, intitulée Lire à Lausanne, a été mise sur pied. En outre, afin d'actualiser le cadeau offert par la Municipalité à chaque jeune lausannois·es à l'occasion de son 18^e anniversaire, la bande-dessinée « Lausanne imaginée » a été éditée par le Service des bibliothèques et archives.

Dans le domaine du développement urbain, plusieurs projets immobiliers ont accueilli leurs premier·e·s habitant·e·s (Châtelard, En Cojonex, Les Fiches, En Contigny, et réservoir du Calvaire pour un total d'environ 450 logements), d'autres sont en cours de réalisation (avenue de Morges 58, domaine de Pra Roman, rue Saint-Martin). Du côté du projet Métamorphose, les concepts d'ensemble des pièces urbaines du premier plan partiel d'affectation des Plaines-du-Loup ont été validés et les premières demandes de permis de construire ont été déposées. En outre, la Maison du projet, lieu d'échanges, d'exposition et d'information durant toute la durée du chantier de l'écoquartier, a été inaugurée.

Dans le domaine de l'urbanisme, l'année a été marquée par l'entrée en fonction du nouveau chef de service, suite au départ à la retraite de l'ancien responsable. Le Service de l'urbanisme a lancé une démarche participative innovante dans le cadre de la réflexion sur le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. Il a mis en consultation le nouveau Plan directeur communal et a poursuivi la révision du Plan général d'affectation pour les territoires forains et urbains.

L'année 2019 a également été marquée par la restructuration de la Fondation de Beaulieu et la constitution d'une société anonyme afin d'adapter le site et ses activités aux besoins actuels et permettre une meilleure valorisation de ses atouts.

Par ailleurs, la stratégie en matière climatique, impliquant toutes les directions, a été coordonnée par le Secrétariat municipal et a abouti à l'adoption par le Conseil communal d'un rapport-préavis posant les bases d'une méthodologie et d'un futur plan climat de la Ville de Lausanne.

Finalement, sur le plan des relations internationales, la Ville de Lausanne a obtenu la certification Global active city qui atteste de la mise en place d'une politique globale de promotion de l'activité physique dans une perspective de santé et de bien-être. Après Buenos Aires, Richmond (Canada), Hambourg, Lillehammer, Ljubljana et Liverpool, Lausanne est la septième ville au monde – et première en Suisse – à obtenir cette certification. Toujours au niveau des relations internationales, les travaux de l'Association internationale des maires francophones et ceux liés à l'Union mondiale des Villes olympiques se sont poursuivis avec succès.

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la planification et la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Les missions principales du SMUN sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes. Le SMUN est un service composé de dix unités :

- secrétariat de la Municipalité
- bureau des naturalisations
- registre civique
- huissiers et intendance
- conseil juridique
- casino de Montbenon
- commission de police
- santé et sécurité au travail
- secrétariat du Conseil communal (uniquement gestion RH et budgétaire)

EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	8.50	8.50	8.50	8.10
Cellule ARC	1.50	1.50	1.50	1.50
Commission de police	9.00	8.90	9.00	8.90
Conseil juridique	3.40	3.50	3.50	3.50
Direction SMUN	7.10	7.00	7.10	5.90
Huissiers et Intendance	12.20	12.20	14.70	13.70
Manifestations	2.00	1.80	2.00	1.80
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	2.20	1.90	1.90	0.90
Registre civique	1.10	0.80	0.80	0.80
Santé et Sécurité au travail	11.85	11.40	11.05	10.20
Secrétariat Conseil communal	4.05	4.05	4.55	3.25
Secrétariat de la Municipalité	5.80	4.70	5.30	4.60
Total service	75.70	73.25	76.90	70.15

L'augmentation des effectifs d'huissiers-ères est due au regroupement au SMUN des effectifs de toutes les directions.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+1.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Casino	10	8.50	9	8.10
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50
Commission de police	10	8.90	10	8.90
Conseil juridique	4	3.50	4	3.50
Direction SMUN	8	7.00	7	5.90
Huissiers et Intendance	13	12.20	14	13.70
Manifestations	2	1.80	2	1.80
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	2	1.90	1	0.90
Registre civique	1	0.80	1	0.80
Santé et Sécurité au travail	15	11.40	13	10.20
Secrétariat Conseil communal	5	4.05	4	3.25
Secrétariat de la Municipalité	5	4.70	5	4.60
Total service	84	73.25	79	70.15

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Unité administrative	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	10	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	2
Total service	11	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	2
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	10

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année a été marquée par la coordination de la stratégie de la Municipalité en matière climatique. En étroite collaboration avec les sept directions, le SMUN a coordonné les travaux qui ont abouti à l'adoption par le Conseil communal de la stratégie municipale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques. Le rapport-préavis N°2019/30, adopté par la Municipalité le 15 août et par le Conseil communal le 5 novembre, met en lumière une démarche en deux temps : d'une part, des mesures immédiates en particulier en termes d'énergie, de mobilité, de construction et d'assainissement des bâtiments ainsi que de nature en ville et biodiversité ; d'autre part, dans la perspective d'une neutralité des émissions carbone à l'horizon 2030, un travail d'analyse et de recensement complet de l'ensemble des mesures.

2019 marque également le début d'un nouveau cycle électoral avec l'organisation des élections fédérales qui ont mobilisé plus de 400 personnes le 20 octobre 2019. Le dépouillement a commencé de nuit, dès la première heure du dimanche, dans les locaux du collège de Grand-Vennes.

La Municipalité a aussi décidé de mesures pour renforcer la lutte contre le travail au noir. L'unité Conseil juridique, par son centre de compétences en matière de marchés publics, a coordonné les travaux en vue de l'introduction d'une carte professionnelle obligatoire pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs sur les chantiers lausannois. Ce document personnel, établi pour chaque ouvrier·ère, permettra de vérifier, à l'aide d'une application mobile, la conformité de l'employé·e aux exigences légales, et ce quelle que soit la taille du chantier.

SECRÉTARIAT DE LA MUNICIPALITÉ

Missions du Secrétaire municipal

Les missions principales du secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes. Selon ces dispositions, le secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès-verbal des séances. Il est notamment en charge :

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale ;
- de la co-signature des actes de la Municipalité ;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat ;
- de la liaison avec le Bureau du Conseil communal ;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité ;
- des tâches que lui attribue la Municipalité ;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité.

En 2019, le service a organisé 44 séances de Municipalité, chaque séance représentant en moyenne environ 150 décisions, qui suivent chacune des processus variés selon qu'il s'agisse d'adoption de décisions sur des objets de compétence municipale, des préavis ou rapports-préavis ou autres documents pour le Conseil communal, de décisions particulières dans des domaines tels que des adjudications, des permis de construire, des échanges d'informations, des courriers, des invitations, des affaires de personnel, etc.

Le projet de dématérialisation des séances de la Municipalité et du Conseil communal s'est concrétisé par l'adoption du préavis N°2019/11, élaboré en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique ainsi que le Secrétariat du Conseil communal. Le nouvel outil de gestion des séances devrait être opérationnel fin 2020.

Coordination entre la Municipalité et l'administration communale

De manière générale, le SMUN a pour mission d'appuyer et d'informer les directions et services dans leurs tâches ayant un impact potentiel sur les travaux de la Municipalité. Il est appuyé par les secrétaires généraux·ales, dont la généralisation a été décidée par la Municipalité en début de législature. Le Secrétariat municipal coordonne ainsi un groupe de travail permanent avec les sept secrétaires généraux·ales et les chef·fe·s de service des principaux services transversaux (finances, personnel et informatique). Ce groupe se rencontre à un rythme mensuel et traite de dossiers transversaux tels que le suivi du programme de législature.

Tâches attribuées par la Municipalité

Outre son rôle d'organisation et d'appui aux travaux de la Municipalité, cette dernière peut confier des mandats spécifiques au SMUN, en particulier l'élaboration de rapports ou l'accompagnement de démarches transversales. En 2019, le SMUN a coordonné l'élaboration du rapport-préavis N°2019/30 « *Stratégie municipale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques* ».

Dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est chargé des relations avec les partenaires institutionnels (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil, etc.). Il est chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales. En 2019, la Ville a répondu à 16 consultations fédérales, principalement via l'Union des villes suisses qui coordonne la position des villes sur la scène fédérale.

En 2019, la Municipalité a rencontré les municipalités vaudoises de Bussigny, Nyon, Prilly et Renens. Des échanges ont également eu lieu avec les principales villes du pays. La Municipalité a ainsi rencontré en 2019 la Ville de Zurich. Comme chaque année, une rencontre avec le Conseil d'Etat a eu lieu, ainsi qu'une autre avec la députation lausannoise au Grand Conseil.

Liens avec le Conseil communal

Le SMUN est le service de l'administration de liaison entre la Municipalité et le Conseil communal (propositions d'attribution et transmission des dépôts, préparation des demandes de traitement prioritaire, etc.). Des liens étroits existent entre le SMUN et le Secrétariat du Conseil communal, qui est rattaché au plan des postes du SMUN.

Protocole et réceptions

Le SMUN a assuré l'organisation des réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité et pris en charge la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements publics et privés de la Ville tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information, accueil de délégations, réceptions et cérémonies diverses. Parmi les événements marquants, on relèvera en particulier :

- l'accueil du président du CIO M. Thomas Bach pour la Fête nationale le 1^{er} août à Lausanne ;
- la cérémonie officielle en l'honneur de Mme Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat lausannoise élue en mars ;
- l'organisation, à la demande de la Direction du développement et de la coopération, d'un séminaire sur le fonctionnement de la démocratie locale pour une délégation albanaise d'élue·e·s et de cadres ;
- l'invitation d'environ 400 Lausannoises et Lausannois ayant participé à la Fête des vigneron·ne·s 2019 en tant que choristes, acteur·trice·s, figurant·e·s, bénévoles et autres.

Lausanne à Table

La Ville de Lausanne soutient la mise en valeur des produits locaux, ainsi que celle des artisans et des métiers de bouche de la région. Lausanne à Table est l'une des pierres angulaires de la stratégie gastronomique de la Ville. Plus de 100 dates et 50 événements ont composé le programme 2019. Des grands classiques ont été organisés par l'association, tels que le Pique-nique du 1^{er} août, le Miam festival, à Table!, les Tables éphémères aux musées, la Fondue d'automne, ainsi que des nouveautés, notamment la Municipalité aux fourneaux. De plus, des dizaines d'événements labellisés, à savoir organisés par des tiers, ont été intégrés dans le programme. Ces événements ont réuni plus de 40'000 participant·e·s.

L'association s'est également développée et regroupe plus de 190 membres, et neuf membres au comité. Afin de fédérer les membres, les Apéros de Lausanne à Table ont désormais lieu une fois l'an.

Forum de l'Hôtel de Ville

En 2019, dix-neuf expositions ont été organisées au Forum de l'Hôtel de Ville, dont quatre par des services communaux.

Nonagénaires et 18 ans

Durant l'année écoulée, 223 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées (en 2018 : 283 visites).

Le Secrétariat municipal se charge également d'adresser aux jeunes lausannois·es ayant atteint leur 18^e année un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Cet envoi a été adressé à 1'419 jeunes ayant atteint leur majorité en 2019 (1'426 jeunes en 2018). Un nouveau livre sous forme de bande-dessinée a été édité par le Service des bibliothèques et archives de la Ville en début d'année sous le titre de « Lausanne imaginée ». Sa distribution effective a commencé au mois de février.

REGISTRE CIVIQUE

Au 31 décembre 2019, le corps électoral lausannois comptait 88'164 électeur·trice·s (31 décembre 2018 : 87'355), dont 65'668 Suisse·esse·s et 22'496 ressortissant·e·s étranger·ère·s ; en outre, 20'089 personnes (31 décembre 2018 : 19'106) étaient inscrites au Registre central des Suisses de l'étranger.

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 10 février 2019</i>	65'073	21'140	32.49%
1. Initiative populaire du 21 octobre 2016 « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »			
<i>Election complémentaire au Conseil d'Etat du 17 mars 2019 (1^{er} tour)</i>	65'052	20'617	31.69%
<i>Votation fédérale du 19 mai 2019</i>	65'246	25'310	38.79%
1. Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)			
2. Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)			
<i>Elections fédérales du 20 octobre 2019 (1^{er} tour)</i>	65'267	26'856	40.92%
1. Election des 19 membres vaudois du Conseil national			
2. Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats			
<i>Elections fédérales du 10 novembre 2019 (2^e tour)</i>	65'615	22'508	34.30%
1. Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été effectués à l'occasion de 13 initiatives fédérales, de six référendums fédéraux et d'une initiative cantonale. Au total, 70'665 signatures ont été contrôlées contre 62'048 en 2018.

NATURALISATIONS

Dans le contexte de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité, ainsi que celle de la révision de la loi cantonale sur le droit de cité vaudois, la Municipalité a délégué à la Commission consultative des naturalisations les auditions des candidat·e·s.

Concernant le régime de l'ancien droit, entre janvier et décembre 2019, le Bureau des naturalisations a complété 897 rapports d'enquête et la Commission consultative des naturalisations a tenu 1'116 auditions.

En parallèle, concernant les dossiers déposés sous le régime du nouveau droit, 424 demandes de naturalisation ont été réceptionnées par le Bureau, 316 rapports d'enquête ont été complétés et 242 personnes ont passé un test de connaissances élémentaires sous la forme d'un questionnaire à choix multiples. A cet égard, une brochure permettant aux candidat·e·s de se préparer aux questions portant sur les thématiques locales a été réalisée et mise en ligne.

Le nouveau régime ne prévoit plus l'audition systématique des candidat·e·s, sauf en cas d'injonction du Service de la population du canton ou sur décision de la Commission consultative des naturalisations.

Bourgeoisie de Lausanne

Au total, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie à 2'004 requérant·e·s (1'469 en 2018), dont les dossiers comprennent 181 époux et épouses, 442 enfants et 13 personnes dispensées d'audition pour raison médicale ou en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 19 requérant·e·s mis au bénéfice d'une naturalisation facilitée ainsi qu'à six confédéré·e·s.

CONSEIL JURIDIQUE

Principales tâches de l'unité :

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif) ;
- centre de compétences en matière de marchés publics ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, centralisation et publication de celle-ci ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral ;

- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Justice de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

Événements marquants

De manière générale, le Conseil juridique traite de sujets d'une grande variété, qui touchent autant au droit privé (droit des contrats, droits réels, droit du bail par exemple) qu'au droit public (droit fiscal, droit administratif général, droits politiques). Quelques dossiers au long cours, impliquant de nombreux services et des législations différentes, ont nécessité à la fois des compétences pointues en matière juridique et une mise à contribution du sens stratégique des un·e·s et des autres. Dans l'ensemble, les risques juridiques et judiciaires sont maîtrisés.

La mise en place de nouveaux règlements, qui nécessitent parfois des compétences pointues et l'intervention de nombreux acteurs, ponctue régulièrement le travail de l'unité.

Le Conseil juridique a, par sa juriste spécialisée en la matière engagée à 50%, assumé la mise en place du centre de compétences en marchés publics, afin de concrétiser les recommandations émises par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne. La mission du Conseil juridique est de répondre aux questions ponctuelles des services en la matière, ainsi que de mettre en place des processus permettant de s'assurer d'une application uniforme et efficace des règles relatives aux marchés publics, parfois d'une grande complexité. Au cours de l'exercice écoulé, le nombre de sollicitations des services s'est maintenu à un niveau élevé, avec une diversité des questions toujours renouvelée.

Avec l'accord et le soutien actif du Bureau des permis de construire, le Conseil juridique a continué à assumer la défense de la Ville dans un certain nombre de procédures relatives à l'aménagement du territoire, mandats qui étaient jusqu'ici confiés à des avocat·e·s externes, pour un coût non négligeable. Cette pratique permet de substantielles économies tout en assurant efficacement la défense des intérêts de la Commune.

Il faut constater une augmentation importante de l'activité en lien avec les procédures relatives aux baux à loyer (Commission de conciliation, Tribunal des baux), en collaboration avec le Service du logement et des gérances, notamment du fait de la situation sur le marché locatif et du dynamisme de la Ville en matière immobilière.

L'année 2019 a retrouvé le nombre élevé qu'il avait connu en 2017, soit près de 130 nouvelles affaires ouvertes devant la Commission communale de recours en matière d'impôts (CCRI), après un léger fléchissement en 2018. Quand bien même la CCRI et le Conseil juridique continuent de collaborer efficacement, des questions quant à la lourdeur de la procédure, prévue par la loi cantonale, se posent, bien que le rôle pacificateur d'une telle justice de proximité ne soit pas à sous-estimer.

Thèmes principaux de l'unité

- augmentation des procédures judiciaires traitées par l'unité, mais également du nombre de dossiers qui ont pu trouver un accord amiable. Le Conseil juridique ne peut que confirmer l'implication grandissante des mandataires professionnels (sans que cela ne constitue au demeurant forcément un problème) et la judiciarisation de la société se ressent également au niveau de la pratique communale;
- imbrication entre le droit privé, principalement des contrats, et l'activité administrative, de plus en plus prégnante, ce qui constitue à la fois un riche terreau pour la réflexion juridique et une source d'insécurité à moyen terme;
- le domaine des marchés publics et des concessions fait toujours l'objet d'une attention particulière.

CASINO DE MONTBENON

Principales tâches du Casino:

- exploitation et location de la Salle Paderewski, de la Salle des Fêtes et du Salon;
- coordination des locations au plan administratif et logistique;
- accueil d'événements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises diverses;
- collaboration avec le Service du logement et des gérances pour la maintenance du bâtiment;
- collaboration avec la Brasserie de Montbenon et la Cinémathèque suisse pour une bonne cohabitation des événements et des clientèles respectives.

Bâtiment

L'accent a été mis durant l'été sur la réfection de la Salle Paderewski dont la peinture montrait des signes de fatigue. Sous la conduite d'un collègue peintre en bâtiment de formation, quatre collaborateurs ont repeint la Salle Paderewski de fond en comble. Ces travaux de réfection, effectués à l'interne, ont pu être réalisés à moindre coût, sans entraver l'activité commerciale du Casino et en garantissant une qualité d'exécution très professionnelle. De plus, le parquet de la scène a été poncé et reverni par une entreprise spécialisée.

Toujours à Paderewski, le piano Steinway D a bénéficié d'une restauration de la mécanique et du clavier, avec remplacement des marteaux.

A la Salle des Fêtes, l'ancienne cuisinière électrique a rendu l'âme après 38 ans de bons et loyaux services. Elle a été remplacée par un fourneau plus moderne avec quatre plaques vitrocéramiques.

Informatique

L'introduction du logiciel GELORE au 1^{er} janvier 2019 a permis de faciliter la gestion des réservations des salles, la rédaction des contrats de location et la transmission des informations au sein de l'équipe du Casino.

Budget

Alors que le budget de locations et de recettes diverses de la Salle Paderewski, de la Salle des Fêtes et du Salon était fixé à CHF 267'000.-, le chiffre d'affaire s'est monté à CHF 358'798.- (+34% par rapport au budget), sans compter les gratuités de CHF 158'170.- pour les événements des services communaux ou soutenus par la Municipalité. Les gratuités ont à nouveau représenté près d'un tiers de l'activité du Casino de Montbenon en 2019.

Événements

La popularité du Casino se confirme. Hors Cinémathèque suisse, ce sont 1'056 réservations qui ont été réalisées en 2019 (319 à Paderewski, 402 à la Salle des Fêtes et 335 au Salon). Un record qui sera difficile à battre car il y a saturation. Pour rappel, on dénombrait 714 réservations en 2018, 672 en 2017, 681 en 2016, 568 en 2015 et 514 en 2014.

Hormis les assemblées, spectacles de sociétés locales et autres activités traditionnelles, (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), certains temps forts de la programmation du Casino sont à signaler :

En janvier

- Le 18^e Festival au-delà des préjugés. Trois jours de spectacles et de compétitions hip-hop pour s'affranchir des stéréotypes et promouvoir la culture urbaine avec le meilleur des artistes de renommée internationale.

En février

- Lausanne joue, événement gratuit organisé les ludothèques lausannoises, a de nouveau rencontré un grand succès. Il s'agit d'un week-end entièrement dédié au jeu pour les petit·e·s et grand·e·s. Une manifestation unique pour découvrir l'univers du jeu en compagnie de passionné·e·s et de professionnel·le·s ;
- l'exposition TriARThlon de l'athlète olympien Slaven Dizdarevic a investi le Salon avec un accrochage mêlant peintures, photos et poésies. Le président du CIO, M. Thomas Bach, a fait l'honneur de sa visite, au premier siège du CIO à Lausanne.

En mai

- Le 30^e congrès du Groupe d'accueil et d'action psychiatrique a rencontré, à nouveau, un grand succès en rassemblant plus de 400 participant·e·s sur la thématique de la santé psychique.

En juin

- Le Festival de la Terre. Sur l'esplanade de Montbenon et à la Salle des Fêtes, la 15^e édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays.

En août

- La 14^e édition du Festival cinémas d'Afrique a attiré un public nombreux et passionné grâce à une variété considérable de longs et de courts métrages qui montrent la grande diversité des cinémas africains.

En septembre

- L'Orchestre des accordéonistes de Lausanne a célébré son 100^e anniversaire à l'occasion d'un marathon ininterrompu de concerts durant 24 heures d'affilée. Le Kiosque à musique de la RSR a émis en direct depuis la Salle des Fêtes.

En octobre

- Le 18^e Lausanne underground film and music festival (LUFF) avec des projections à la Salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la Salle des Fêtes.

D'octobre à mars

- Exploration du Monde dépose ses valises chaque mois durant trois jours pour la projection d'un film permettant à un nombreux public de découvrir une destination en compagnie du réalisateur.

En novembre

- Le 32^e Festival de jazz organisé par l'association Onze plus. Les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe et des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune à la Salle des Fêtes ;
- enfin, le Casino a accueilli le 7^e Lausanne billard master, réunissant les meilleur·e·s joueur·euse·s mondiaux·ales durant trois jours.

COMMISSION DE POLICE

En 2019, 70'754 rapports ont été saisis sur le domaine public (70'225 en 2018). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 52'475 (52'146 en 2018), avec des recettes se chiffrant à CHF 9'613'117.- (CHF 9'013'915.- en 2018). Le nombre de cas en attente d'être traités était de 11'513 à fin 2019, en augmentation sensible par rapport à 2018 (9'807 cas). Ce retard est dû à des absences prolongées de personnel pour cause de maladie et de maternité.

Pour le domaine privé, il s'agit quasiment d'un copier-coller de 2018. 10'510 dénonciations ont été enregistrées (10'965 en 2018) qui ont entraîné 9'440 ordonnances pénales (9'419 en 2018). Les revenus sont stables à CHF 1'361'857.- (1'340'904.- en 2018) et sont en ligne avec les prévisions.

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé aboutit à un total de 81'264 cas en 2019 (81'190 en 2018). Sur 1'474 oppositions traitées (1'731 en 2018), 227 ont donné lieu à des audiences (301 en 2018). Le Tribunal de district n'a été saisi que de sept affaires (12 en 2018) dont une seulement (sept en 2018) relevait d'une opposi-

tion à une décision de la Commission de police, rendue après audience. Le Tribunal cantonal n'a été saisi que d'un seul cas (six en 2018), alors que le Tribunal fédéral a été sollicité à une reprise (idem en 2018). Des indemnités de CHF 10'000.- ont dû être allouées.

Concernant les conversions des amendes, 5'777 décisions ont été rendues en 2019, en nette baisse par rapport à 2018 (6'869). L'encaissement a logiquement fléchi par rapport à 2018 de CHF 853'588.- à CHF 623'848.-. Le Juge d'application des peines a statué sur un recours en 2019.

Quant aux contrevenant·e·s résidant à l'étranger, ayant payé leur dû par carte de crédit, ils ont versé CHF 140'801.- en 2019 contre CHF 108'973.- en 2018, en provenance de 51 pays.

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'USST assume les prestations suivantes :

- la médecine du travail ;
- le suivi des absences de longue durée BEST ;
- l'ergonomie ;
- la sécurité au travail.

L'année 2019 a été marquée par la décision de la Municipalité de collaborer avec le Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté) en matière de santé au travail. Celle-ci doit permettre aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville de bénéficier de prestations médicales d'un centre universitaire reconnu ainsi que d'un cadre favorisant les synergies des actions de prévention. Le secteur médical de l'USST sera transféré en 2020 à Unisanté. Les autres secteurs de l'USST (sécurité, insertion professionnelle) seront transférés au Service du personnel.

Médecine du travail

Ce secteur est composé du médecin du travail, du médecin du travail adjoint, de l'infirmière cheffe, d'une infirmière en santé au travail et de son secrétariat.

Au cours de l'année 2019, les médecins du travail ont effectué les examens suivants :

Type d'examen médecine du travail	Nombre de consultations 2019
Examens d'embauches	242
Examens préventifs (toxicologique, travail de nuit)	118
Evaluations	293
Examens permis professionnel	18
Aptitude sur dossier	192
Avis sur dossier	752
Nombre de réseaux	13

Les infirmières, supervisées par les médecins du travail, ont réalisé les actes médicaux délégués suivants :

Activités infirmières	Nombre d'actes 2019
Examens infirmiers pour embauche	40
Examens infirmiers périodiques (toxicologique, travail de nuit)	118
Examens infirmiers permis professionnel	18
Vaccins risques professionnels	643
Vaccins grippe	524
Examens sanguins	84
Actes infirmiers divers (<i>ne sont pas compris les entretiens téléphoniques ou demandes par téléphone ou mail</i>)	77 entretiens et réseaux

32 situations spécifiques ont fait l'objet d'un suivi par les infirmières.

Outre les consultations, la médecine du travail a effectué les actions suivantes :

- nombreuses visites de postes en partie conjointement avec l'équipe sécurité ;
- 17 formations en prévention et promotion santé ;
- nombreux conseils aux services et collaborateur·trice·s ;
- interventions lors des commissions sécurité ;
- organisation et coordination de la vaccination contre les risques professionnels ;
- campagne de vaccination contre la grippe saisonnière ;
- campagne de vaccination contre l'encéphalite à tiques ;
- accompagnement de divers projets santé et sécurité ;
- prestations bien-être et santé au travail (BEST, voir ci-dessous).

Bien-être et santé au travail (BEST)

Dans le cadre du projet BEST, les conseiller·ère·s USST, ainsi que les infirmières de santé au travail et la gestionnaire de dossiers, accompagnent et conseillent tous les acteurs internes et externes concernés et coordonnent les actions pertinentes, dans le but de favoriser le retour au travail des collaborateur·trice·s de la Ville de Lausanne, si possible dans leur activité habituelle, dans une activité adaptée ou dans une réinsertion professionnelle.

Quant aux médecins du travail, ils instruisent et analysent les situations sous l'angle médical afin de déterminer le pronostic de reprise ainsi que les limitations fonctionnelles, assurent la coordination avec les médecins traitants et proposent des mesures permettant le maintien en emploi.

Ci-après figurent les chiffres en lien avec les annonces de situations individuelles d'absence de longue durée ainsi que les diverses actions entreprises au cours de l'année 2019.

Suivi des situations individuelles	Nombre
Situation individuelle d'absence de plus de 21 jours annoncées*	507
Entretien de suivi effectué par les conseiller·ère·s	277
Séance de réseau avec les acteurs concernés effectué par les conseiller·ère·s	260
Situation avec instruction médicale faite par la médecine du travail	243
Permanence médicale : séance d'échanges entre les médecins du travail et les conseiller·ère·s	46

*Au 31 décembre 2019 : 197 situations individuelles annoncées en 2019 font encore l'objet d'un suivi par les conseiller·ère·s USST, la gestionnaire de dossiers et par la médecine du travail.

Dans le cas de la poursuite du déploiement du projet BEST, l'USST est intervenue pour la formation des cadres, des chef·fe·es de services et des répondant·e·s RH, ainsi que lors des séances d'information aux collaborateur·trice·s (29 séances).

Collaboration avec l'assurance invalidité

Dans le courant 2019, 30 situations individuelles ont fait l'objet du dépôt d'une demande auprès de l'Office de l'assurance invalidité. Grâce à l'étroite collaboration mise en place, de nombreuses mesures professionnelles favorisant le maintien en emploi ont pu être financées par cet assureur.

Secteur ergonomie

Au cours de cette année d'activité 2019, l'ergonome a réalisé les interventions suivantes :

- 83 visites de postes de travail pour des personnes présentant une problématique de santé avérée ou des douleurs, avec un objectif de maintien en emploi. Cela comprenait une visite, la rédaction d'un rapport ainsi qu'un suivi (essais, prêt de matériel, aide à la prise en main) ;
- 18 interventions collectives dans un objectif de prévention de la santé, comme par exemple l'amélioration de l'environnement ou des places de travail (bruit, postures, température). Certaines de ces interventions collectives ont également permis d'apporter des solutions techniques pour diminuer la charge physique ou des solutions permettant de prévenir des problématiques liées à l'organisation du travail ;
- cinq interventions dans des projets de conception de nouveaux espaces de travail, dans le but d'enrichir ces projets en prenant en compte les éléments liés à l'ergonomie ;
- l'ergonome a également animé deux sessions de formation pour des collaboratrices et collaborateurs de la Ville. Les thématiques abordées étaient le port de charge et les troubles musculo-squelettiques.

Secteur sécurité au travail

L'ingénieur sécurité et son équipe collaborent activement avec les répondant·e·s sécurité comme personnes de référence du service pour tous les aspects liés à la santé – sécurité.

L'activité principale est le soutien et l'accompagnement des services dans la mise en place de mesures en lien avec la sécurité et santé afin de garantir le respect des responsabilités légales de l'employeur.

Ce soutien spécifique permet une mise en conformité des points relevés lors des différents audits du concept santé et sécurité au travail (MSST) que le Service du travail, via son unité Inspection du travail Lausanne, a réalisé entre 2012 et 2014. Le processus d'amélioration continue s'appuie sur la collaboration établie entre l'USST comme conseiller MSST et les services, au travers des relations avec leur chef·fe, la hiérarchie et le personnel.

Chiffres clés :

Portfolios des dangers disponibles pour les services	34
Portfolio des dangers en cours	5
Portfolio des dangers en attente	0
Analyses des chaînes de secours effectuées	31
Analyses des chaînes de secours en cours	3
Analyses des chaînes de secours en attente	5
Analyses de risques maternité	73
Formations internes (279 participant·e·s)	18
Commissions de sécurité : 3 commissions x 4 séances	12
Interventions auprès des services	253*

*Ce chiffre comprend les conseils, les évaluations, les accompagnements et les rapports de mise en conformité pour les thèmes principaux traités suivants : climat des locaux, premiers secours, substances chimiques, transport de marchandises dangereuses, bruit, poste de travail isolé, prévention incendie et explosions, concept d'évacuation, équipements de travail, formations pour les services.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGCD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et secrétariat du syndic

- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et mène divers projets
- prépare et suit des affaires du Conseil communal
- rédige divers documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gère le secrétariat du syndic
- établit les ordres du jour et prépare des dossiers des séances de Municipalité
- participe à divers groupes de travail transversaux de l'administration
- assure l'élaboration et la mise en œuvre de projets stratégiques ou transversaux

Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, le budget de fonctionnement, le plan des investissements et les comptes
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction

Commission immobilière

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, droit distinct et permanent de superficie (DDP), servitudes, etc.)
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier
- gère la valorisation du patrimoine immobilier CPCL
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

Bureau de développement & projet Métamorphose

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de constructions et de rénovation
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose

Bureau du développement de la Ville et des relations extérieures

- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales
- assure un suivi spécifique du secteur du tourisme et des relations avec l'Union des villes suisses et l'Union des communes vaudoises
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et d'autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique de relation avec les hautes écoles et l'Association internationale des maires francophones (AIMF)
- gère des actions spécifiques (solidarité internationale, soutien aux congrès et sociétés locales) et des projets ponctuels

Union mondiale des villes olympiques

- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique
- organise la rencontre annuelle des villes olympiques ainsi que diverses réunions autour du sport comme outil de développement

Bureau de la communication

- fait connaître et promeut les décisions et positions de la Municipalité ainsi que les atouts et valeurs de la Ville
- accompagne la communication des projets importants des directions et des services
- assure la gestion, le développement du site internet et la présence sur les réseaux sociaux
- accueille, promeut les activités locales et fournit les renseignements généraux à info cité et par téléphone

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	8.50	7.00	10.00	9.00
Bureau de la communication	9.20	8.30	9.20	8.30
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	3.20	2.30	2.40	1.80
Commission immobilière	3.00	3.00	3.00	3.00
Comptabilité CD	4.10	4.50	4.10	4.20
Direction CD	3.00	3.10	3.00	3.10
Unité web et multimédia	3.50	3.50	3.50	3.50
Villes Olympiques	1.50	1.50	1.50	1.50
Total service	36.00	33.20	36.70	34.40

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
Total service	+0.70

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	8	7.00	10	9.00
Bureau de la communication	11	8.30	11	8.30
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	3	2.30	2	1.80
Commission immobilière	3	3.00	3	3.00
Comptabilité CD	5	4.50	5	4.20
Direction CD	4	3.10	4	3.10
Unité web et multimédia	4	3.50	4	3.50
Villes Olympiques	2	1.50	2	1.50
Total service	40	33.20	41	34.40

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	1		1	
Comptabilité CD	0		0	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	5	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	5

DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU SYNDIC

Durant l'année 2019, le Secrétariat général a notamment :

- mené à bien la certification Global active city qui atteste de la mise en place d'une politique globale de promotion de l'activité physique dans une perspective de promotion de la santé. Quatre axes d'action ont été définis : re-mise en mouvement, sport pour toutes et tous, environnement favorable à la santé et formation-recherche. Le développement et la mise en œuvre du projet s'appuient sur un partenariat établi avec Unisanté, en particulier son département Promotion de la santé et préventions ;
- poursuivi le déploiement de la nouvelle identité institutionnelle, mariant la continuité historique à la modernité en matière de communication ;

- co-organisé la 3^e édition du festival Lausanne – Méditerranées consacrée au monde albanophone avec une programmation de films, spectacles, concerts, débats et animations en partenariat avec le Théâtre de Vidy, la Cinémathèque suisse, l’Arsenic, le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) et les associations albanophones.

COMMISSION IMMOBILIÈRE (CI)

Pour la Commission immobilière, l’année 2019 a été marquée par le départ à la retraite de M. Charles-André Bruttin, après 13 ans de bons et loyaux services en tant qu’adjoint, puis en tant que délégué. Avec le départ de son adjoint, c’est une nouvelle équipe, dirigée par M. Rolf Eberhard, épaulé par M. Robin Schweizer, qui a repris les dossiers de la Commission immobilière et qui assure une transition harmonieuse.

En parallèle, d’importants travaux liés à l’entrée en vigueur du droit de préemption institué par la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif ont été nécessaires. Il a fallu notamment préparer les processus d’échange et de communication avec les notaires et l’Etat de Vaud afin d’assurer les flux d’informations générés par cette nouvelle disposition légale.

La CI a siégé à trois reprises en 2019 et a traité dix affaires. La CI a rédigé ou participé à la rédaction de six préavis présentés au Conseil communal :

- Préavis N°2019/06 « *Opérations immobilières avec et sur le territoire de la Commune d’Epalinge. Cession de l’Eglise des Croisettes – parcelle n° 320. Cession des parcelles nos 273 et 274 entourant l’Eglise des Croisettes. Cession de la parcelle de l’ancien réservoir d’eau de la Cabolétaz – parcelle n° 574. Octroi d’un droit distinct et permanent de superficie – parcelle n° 2’809* » ;
- Rapport-préavis N°2019/24 « *Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts “Pour des surfaces commerciales à loyer abordable au centre-ville de Lausanne”* » ;
- Préavis N°2019/25 « *Parcelle n° 874 de Prilly – Immeuble affecté au badminton. Vente à la société Insula S.A. de droits à bâtir octroyé par le plan partiel d’affectation “Viaduc” et accord de péréquation de droits à bâtir. Rénovation de l’immeuble du badminton* » ;
- Préavis N°2019/36 « *Plaines-du-Loup – premier plan partiel d’affectation – pièce urbaine E* » ;
- Préavis N°2019/38 « *Cinéma Capitole. Octroi d’un droit de superficie distinct et permanent en faveur de la Fondation Capitole. Demande d’une subvention d’investissement en faveur de la Fondation Capitole. Octroi d’un cautionnement en faveur de la Fondation Capitole. Rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment* » ;
- Préavis N°2019/40 « *Cité-Joie. Rénovation et densification d’un immeuble de logements à loyers modérés, et création d’appartements neufs supplémentaires, chemin de Cassinette 17. Octroi des aides publiques prévues par la loi du 9 septembre 1975 sur le logement. Prolongation et modification du droit distinct et permanent de superficie n° 104 grevant la parcelle n° 2’576 de Lausanne. Etablissement d’une convention sur les espaces extérieurs* ».

Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2019 figure sous « Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d’immeubles, de droits réels immobiliers et d’actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d’immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l’article 20, lettre f du règlement du Conseil communal ».

Estimation fiscale

Le délégué et son adjoint ont siégé à la Commission d’estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales :

2010	CHF 812’560’260.-
2011	CHF 764’822’060.-
2012	CHF 723’920’630.-
2013	CHF 611’940’100.-
2014	CHF 718’374’600.-
2015	CHF 626’820’200.-
2016	CHF 593’798’000.- (résultat intermédiaire)
2017	CHF 915’822’650.- (résultat intermédiaire)
2018	CHF 238’611’500.- (résultat intermédiaire)
2019	CHF 116’097’500.- (résultat intermédiaire)

Ces montants génèrent des revenus fiscaux communaux supplémentaires d’impôt foncier (1.5 %) et d’impôt sur la fortune.

Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM)

Développements immobiliers

Le BDM a rédigé le préavis N°2019/36 « *Plaines-du-Loup – premier plan d’affectation – pièce urbaine E. Projet de construction de cinq immeubles conformes au concept de société à 2’000 watts et de réalisation des aménagements extérieurs communs à la pièce urbaine. Constitution de droits distincts et permanents de superficie grevant la parcelle n° 20’828 en faveur de Logement Idéal – Société Coopérative, Jaguar Real Estate S.A., CIEPP – Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle, SCCH Le Bled et Coopérative d’habitation La Meute. Octroi de cautionnements solidaires en faveur de Logement idéal SC, de la Coopérative d’habitation La Meute et de la SCCH Le Bled. Bascule d’un crédit d’étude n° 2016/66 : « Métamorphose. Plaines-du-Loup périmètre du plan partiel d’affectation 1 – objets publics. Demande de crédit pour l’organisation d’un concours d’architecture et les études nécessaires (...) » dans un crédit d’ouvrage n° 2018/01*

« *Projet Métamorphose – Plaines-du-Loup, périmètre PPA 1 équipement parcelles, phase préliminaire – Métamorphose – études générales et travaux préparatoires – Demande crédit d'ouvrage et crédit d'étude (...)* »

Le BDM a contribué à la constitution et au développement des projets suivants qui ont permis d'offrir plus de 287 nouveaux logements en 2019 :

Nom du projet	Programme	Statut
Route du Châtelard 26	12 logements régulés en coopérative d'habitant-e-s	Livré en 2019
Fiches lot 11 – SILL	185 logements (subventionnés, régulés, marché libre)	Livré en 2019
En Cojonnex – SCHL	58 logements régulés	Livré en 2019
En Contigny	22 logements régulés	Livré en 2019
Réservoir du Calvaire	194 logements (subventionnés, protégés, régulés, marché libre)	Livraison en 2019-2020
Pra-Roman Nord	88 logements régulés en coopérative d'habitant-e-s	Chantier en cours ; livraison 2020
Avenue de Morges 58	78 logements (subventionnés, régulés et marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2020
Boveresses	60 logements régulés en coopérative d'habitant-e-s	Chantier en cours ; livraison 2021
Rue Saint-Martin 16-18	41 logements sociaux, 35 lits pour l'hébergement d'urgence	Chantier en cours ; livraison 2021
Pièce urbaine A, Plaines-du-Loup	148 logements (subventionnés, régulés et marché libre), parking centralisé, CMS, PMU, CAT, bureaux	Demande de permis en cours ; ouverture chantier 2020
Pièce urbaine B, Plaines-du-Loup	359 logements (subventionnés, régulés et marché libre), commerces, autres activités	Demande de permis en cours ; ouverture chantier 2020
Pièce urbaine C, Plaines-du-Loup	149 logements (subventionnés, régulés), APEMS, crèche	Demande de permis en cours ; ouverture chantier 2020
Pièce urbaine D, Plaines-du-Loup	142 logements (subventionnés, régulés et PPE), EMS (120 lits), école, activités	Phase d'avant-projet ; ouverture chantier 2021
Pièce urbaine E, Plaines-du-Loup	342 logements (subventionnés, régulés, marché libre et PPE), bureaux, cafés, autres activités	Demande de permis en cours ; ouverture chantier 2020

Métamorphose

La Tuilière

Le site de la Tuilière vit au rythme des travaux des équipements sportifs. Le centre de football a été livré en février 2018 et inauguré le 29 juin 2018. Les travaux du stade de football d'une capacité de 12'000 places assises et d'un centre d'affaire ont débuté en été 2017. L'inauguration du stade est prévue en juin 2020.

L'interface de transports publics ainsi que le carrefour du Solitaire font l'objet de réflexions et d'études.

Les Plaines-du-Loup

- Plan partiel d'affectation « Ecoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 » (PPA 1)

Après le jugement de tous les concours d'architectures et mandats d'étude parallèles, les cinq concepts d'ensemble des cinq pièces urbaines du PPA 1 ont été déposés, analysés par la Commission consultative des concepts d'ensemble et validés en 2019.

Les premières demandes de permis de construire des cinq lots de la pièce urbaine E ont été déposées au bureau des permis de construire (BPC). Ont suivi les demandes des dix lots des pièces urbaines A, B et C ainsi que le lot du parking centralisé, en été 2019. Puis le projet de l'école en pièce urbaine D en décembre 2019. Les autres lots de cette dernière pièce urbaine D seront déposés courant 2020.

Le préavis de demande d'octroi de droit de superficie de la pièce urbaine E a été rédigé par le BDM et approuvé par le Conseil Communal en décembre 2019.

La rédaction des préavis de demande d'octroi de droits de superficie des lots des pièces urbaine A, B et C a été initiée en 2019 et devrait passer en Municipalité puis au Conseil Communal courant 2020.

Les premiers chantiers privés débiteront en 2020.

- Espaces publics

Après un appel d'offres lancé début 2018, l'équipe lauréate désignée pour le développement et la réalisation du projet des espaces publics a entamé son mandat dès le mois de juin 2018.

Les multiples prescriptions du règlement du PPA, les différentes lois, règlements et pratiques Ville, ainsi que l'intégration progressive des projets des architectes des pièces urbaines, rendent le développement du projet complexe mais passionnant.

Le projet d'espaces publics du plan d'affectation (PA) 1 est le liant entre les multiples bâtiments et représente une forme de prolongement des espaces intérieurs. Il contribue activement, en tant qu'espace piéton, à la qualité de vie pour les habitant-e-s du quartier mais également pour les habitant-e-s des quartiers voisins.

Dès le début de l'année 2019, ce sont l'ensemble de thématiques qui constituent l'espace public qui ont été développées par l'équipe de mandataires et en partenariat avec les services de la Ville concernés. On peut citer à ce titre, la trame verte, la trame bleue, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, le quar-

tier ludique, l'entretien des espaces, les accès de service, les accès feu, tout ceci en s'adaptant régulièrement aux projets des investisseurs.

- Ecole et maison de quartier

L'école du PPA 1 a déposé sa demande de permis de construire en décembre 2019. Située dans la pièce urbaine D, le permis devrait être octroyé fin 2020 pour débiter avec les travaux des réseaux d'eaux communs à la pièce urbaine fin 2020 – début 2021 et poursuivre avec la construction de l'école qui devrait être livrée pour la rentrée 2023. L'école, comme les autres bâtiments du PPA 1, répondra aux objectifs de durabilité, notamment les objectifs de la société à 2'000 watts. Le préavis de crédit d'ouvrage devra être soumis au Conseil communal avant l'automne 2020.

Le programme de la maison de quartier des Plaines-du-Loup, deuxième objet public de l'écoquartier après l'école, a été validé par la délégation municipale et fera l'objet d'une procédure de mandats d'étude parallèles dès 2020 avec pour objet la maison de quartier et ses abords. Ce programme sera présenté et confirmé dans le cadre des forums participatifs des Plaines-du-Loup en 2020. La livraison de la maison de quartier est prévue pour 2024.

- Démarches participatives

Le parc du Loup a été aménagé provisoirement en 2018 avec les habitant·e·s futur·e·s et actuel·le·s. Depuis, selon le processus prévu d'aménagement du parc en trois étapes, dans le cadre de la deuxième étape d'aménagement, diverses améliorations ont pu être apportées courant 2019. On peut citer la mise à disposition de parasols gratuitement durant l'été, l'augmentation d'offres de poubelles, la mise en place de balançoires, la plantation d'arbres au sud-est du parc afin d'offrir un espace de détente agréable et ombragé et la présence régulière de la Ville sur place pour répondre aux questions. Une démarche participative a démarré à l'automne 2019 avec les adolescent·e·s du quartier des Plaines-du-Loup afin d'aménager avec eux un espace qui leur sera dédié de manière provisoire dans le parc du Loup.

Une Commission démarche participative a été mise en place dès février 2019 avec des représentant·e·s de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, du BDM et de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers afin d'organiser les démarches participatives et de la gouvernance sur le projet des Plaines-du-Loup. En sus, une commission élargie avec des représentant·e·s de l'association de quartier de la Blécherette, du collectif des Plaines-du-Loup, des animateur·trice·s du centre de quartier des Bossons, de la Plateforme d'échange des coopératives d'habitant·e·s pour les écoquartiers (PECHE), de l'Association Ecoquartier et des investisseurs du PA 1, a été mise en place afin d'échanger sur ces thématiques avec des représentant·e·s des futur·e·s et actuel·le·s habitant·e·s.

En septembre 2019, l'ancienne cabane du club de foot Concordia, sise à la route des Plaines-du-Loup 28, a été transformée en maison du projet, lieu d'échanges, de rencontres, de discussions, d'expositions et d'information pour le quartier durant toute la durée du chantier de l'écoquartier. La maison du projet, en plus d'être ouverte au public chaque semaine, est à la disposition des associations et habitant·e·s qui souhaitent s'y réunir. Ceci a aussi permis de répondre aux besoins d'informations régulières sur le projet émis lors des retours de la démarche participative du parc. Elle complète l'espace de rencontre couvert du parc du Loup qui sert également de base à une permanence d'information sur le chantier et l'avancement du projet. La maison du projet offre un espace chauffé et équipé qui permet d'accueillir des activités toute l'année et de recevoir les visiteurs extérieurs durant les chantiers.

Dès 2020, une nouvelle phase de la démarche participative prendra place sous la forme de plusieurs forums participatifs ayant pour but de définir ensemble la vie de quartier attendue, de discuter des espaces publics et socioculturels mais aussi d'informer, d'échanger et de rencontrer des différents usagers actuels et futurs du quartier. Durant 2019, un appel d'offres sur invitation a été réalisé afin de choisir le mandataire responsable de l'organisation de ces forums.

- Plans d'affectation 2 et 3 des Plaines-du-Loup

La délégation municipale a validé la poursuite des réflexions autour de l'image directrice des PA 2&3. Dans le sillage de l'évolution du contexte, en particulier des planifications supérieures, et de la croissance des enjeux climatiques et de durabilité, un mandat a été attribué au bureau Urbaplan afin d'élaborer des scénarii et variantes.

Les Prés-de-Vidy

- Fouilles archéologiques

Afin de pouvoir établir le cahier des charges des fouilles archéologiques, en complément des séances de coordination avec le Canton, une étude pédologique a été élaborée par le bureau Ecoscan pour connaître la nature des sols du site des Prés-de-Vidy et leur valorisation. L'étude a été terminée en juillet 2019.

En parallèle, une demande de permis de démolition des bâtiments existants et d'abattage des arbres est en cours d'élaboration et sera déposée début 2020.

L'appel d'offres pour les fouilles archéologiques est en cours d'élaboration et sera lancé printemps 2020 et les fouilles devraient pouvoir débiter en fin d'année 2020.

- Etudes

Suite à la validation du schéma directeur en 2018, différentes études complémentaires de faisabilité ont été élaborées entre 2018 et 2019 concernant notamment les infrastructures de mobilité douce, l'optimisation de l'établissement horticole et des ateliers, le type de logements à développer, ainsi que le patrimoine bâti et arboré existant.

Suite aux résultats de celles-ci, un affinage du concept urbain a été défini afin d'étudier plus précisément la faisabilité du schéma directeur et d'en confirmer les principes. Pour ce faire, une nouvelle étude a été confiée à une équipe de spécialistes de développement urbain fin 2019. Le bureau AWP, un des quatre participants aux mandats d'étude parallèles (MEP), a donc été choisi pour réaliser cette étude car une grande partie des principes du schéma directeur est basée de leur réflexion dans le cadre des MEP. En sus, il a été demandé à AWP de s'adjointre de bureaux spécialistes dans les domaines de la mobilité, de l'environnement et du paysage, afin de pouvoir traiter l'ensemble des thématiques concer-

nées. L'étude se déroule en trois étapes entre 2019 et 2020 et déterminera les principes du projet urbain qui serviront de base pour l'élaboration des avant-projets des plans d'affectation (PA).

- Plans d'affectation (PA)

En 2019, le Canton a transmis ses remarques sur l'examen préliminaires des deux PA au Service de l'urbanisme. La prochaine étape sera celle des études d'accompagnement des PA.

PA et plans de quartier

Le bureau a également collaboré aux réflexions relatives à la planification des quartiers du Vallon, de l'Arzillier et la couverture de l'autoroute A9 aux Boveresses.

Communication

Dans le sillage du renouvellement des pages internet du projet Métamorphose, une newsletter sur les avancées du projet a été envoyée tous les mois aux personnes qui suivent le projet. Les pages des réseaux sociaux à jour régulièrement et informent des événements ou nouveautés sur le projet. Différentes visites sur le terrain ont été organisées.

Une information publique sur le projet des Plaines-du-Loup a eu lieu le 4 septembre 2019 dans le cadre de l'inauguration de la maison de projet comprenant une exposition qui sera mise à jour régulièrement.

Une campagne de communication pour les grandes infrastructures sportives (Vaudoise aréna, stade de la Tuilière, etc.) a été mise en place par le Service des sports en coordination avec les instances concernées pour organiser les portes ouvertes et inaugurations de ces grandes infrastructures.

BUREAU DE LA COMMUNICATION (BCOM)

Le Bureau de la communication assure la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité. Il s'occupe du suivi de la communication générale et des grands projets. Il est aussi en charge de la rédaction et la diffusion de communiqués de presse sur le site www.lausanne.ch/actualités, des informations diverses, de la rédaction du Journal communal, des prestations photographiques, de l'accueil des citoyen·ne·s et de la présence numérique de la Ville. L'année 2019 aura vu :

- la poursuite de l'implémentation de la nouvelle identité visuelle de la Ville et le développement de ses diverses déclinaisons ;
- le développement de la stratégie de communication de la Ville sur les plateformes numériques diverses, comme le site internet, dont l'architecture et le contenu ont été entièrement revisités, ou les réseaux sociaux ;
- une harmonisation de l'ensemble des démarches et prestations offertes par la Ville sur internet permettant une meilleure accessibilité aux citoyen·ne·s ;
- une mise à jour de l'application mobile Lausanne et l'ajout de nouvelles fonctionnalités, en particulier la page permettant de signaler les cas de harcèlement de rue ;
- la production de vidéos pour appuyer la communication de divers projets (harcèlement de rue, rétrospective, projet du Capitole, projet du Théâtre de Vidy, Convention des droits de l'enfant, etc.) ;
- la réalisation, en soutien aux services, de diverses publications ;
- l'engagement d'une nouvelle responsable du bureau qui s'est attelée à consolider la réorganisation du bureau de la communication initiée fin 2018.

Info cité et centrale téléphonique

Tout comme les années précédentes, info cité a accompagné les Lausannois·e·s et les personnes de passage dans leurs démarches administratives et recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes, avec notamment 7'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacun·e, personnifiant la volonté municipale de maintenir un contact direct entre la population et l'administration.

Par ailleurs, info cité a tenu à jour l'agenda des manifestations sur le site www.lausanne.ch/agenda, un espace très apprécié des internautes, et réalisé des annonces diffusées sur les écrans proposés dans les bus tl. Le petit calendrier des fêtes, une publication très attendue en fin d'année, a été édité, tout comme la publication www.jevaisauxmusees.ch des musées lausannois.

BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES (DEVEX)

Le dossier Beaulieu a demandé un suivi important durant l'année 2019. Un préavis portant sur la restructuration de Beaulieu a été adopté par la Municipalité en début d'année puis validé par le Conseil communal durant le printemps. Le dispositif prévoit la reprise des actifs de la Fondation de Beaulieu par une nouvelle société anonyme entièrement propriété de la Ville de Lausanne. La nouvelle société sera propriétaire des bâtiments et en charge de leur exploitation. Beaulieu verra une partie de ses locaux occupés par des tiers : l'école de soins infirmiers de La Source est locataire d'une partie des surfaces du palais de Beaulieu (bâtiment principal) et le Tribunal arbitral du sport a finalisé l'achat d'une partie de l'aile sud du bâtiment principal. Enfin, le Ballet Béjart Lausanne a également procédé à l'achat et à la transformation des locaux qu'il occupe depuis plusieurs années (aile nord du bâtiment principal). Le reste du bâtiment principal comprend le théâtre – repris par la nouvelle S.A. de Beaulieu – qui fait l'objet d'une modernisation importante engagée en 2019, ainsi que des surfaces d'exposition et de congrès. Les halles Sud feront l'objet de travaux d'adaptation limités et resteront dévolues aux expositions, avec possibilité d'y organiser aussi d'autres manifestations (fêtes, congrès, etc.). Les halles Nord ont été reprises par la Ville de Lausanne qui y implantera, après reconstruction, des activités à vocation économiques. Les

réflexions sont engagées sur l'avenir de cette partie du site qui demandera l'adoption d'un PPA. Comme la plupart des centres de congrès et d'exposition en Europe, Beaulieu ne sera pas en mesure de couvrir l'entier de ses charges. Si ses coûts d'exploitation pourront être compensés par ses recettes commerciales, il n'en va pas de même pour les charges liées aux investissements (intérêts et amortissements) qui seront pris en charge par la Ville conformément aux indications du préavis adopté par le Conseil communal.

L'exercice a aussi vu la préparation de l'adaptation du règlement intercommunal sur la taxe de séjour. Il s'agit d'augmenter les recettes provenant de la taxe de séjour afin de contribuer aux charges financières de Beaulieu et du SwissTech convention center de l'EPFL. L'accroissement des recettes permettra aussi de financer la recherche et l'accueil de congrès internationaux et de grands événements sportifs ou culturels. Ces manifestations, de niveau international, demandent en effet de plus en plus de participations financières de la part des collectivités qui souhaitent les accueillir. La réforme de la taxe de séjour vise aussi à mieux taxer les locations par des particuliers par l'intermédiaire de plateformes de location en ligne de type Airbnb et à accueillir de nouvelles communes au sein de l'entente intercommunale qui gère la taxe de séjour. La dimension intercommunale du règlement sur la taxe de séjour implique de devoir faire adopter le nouveau règlement dans les mêmes termes par l'ensemble des communes partenaires (neuf à ce jour). Pour y parvenir, le processus d'élaboration du nouveau texte a été accompagné par une démarche d'information et de concertation avec les milieux touristiques, notamment hôtelier·e·s et les communes membres.

La collaboration entre la Ville et l'Université de Lausanne poursuivie, conformément à la convention-cadre de collaboration signée par Lausanne avec l'institution universitaire. Elle vise à développer une collaboration régulière entre les deux institutions au bénéfice tant des chercheur·euse·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s de l'Université, que des services de la Ville. Cette convention a notamment permis la poursuite de la participation au réseau international EUniverCities regroupant des couples villes-universités européennes (rencontre à Malaga sur le thème du tourisme) ainsi que le développement du dispositif Interact visant à financer des projets de recherche présentés conjointement par un·e chercheur·euse et un service de la Ville de Lausanne. 2019 a vu à ce titre l'achèvement des premiers projets lancés en 2018 avec un premier retour d'expérience ainsi que l'acceptation d'une nouvelle série de projets.

Dans le cadre de la participation de Lausanne à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) – où elle préside la Commission villes et développement durable depuis 2008, Lausanne a organisé une rencontre de la commission à Lausanne ainsi qu'un atelier de terrain à Marrakech. Ces deux rencontres ont été consacrées aux démarches participatives, avec une dimension plus théorique et générale à Lausanne et la mise en valeur de réalisations concrètes en la matière à Marrakech. Elles ont été marquées par une participation élevée et par un engagement important de la part des membres de la commission. En fin d'année, Lausanne a également participé l'assemblée générale annuelle de l'AIMF et de son Bureau qui s'est tenue à Phnom Penh au Cambodge.

L'appui aux projets de solidarité internationale est une autre activité du Bureau. En 2019, la Ville a financé des projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) s'inscrivant dans le développement durable et des projets qui lui ont été adressés en direct. Au total, c'est un montant de CHF 350'000.- qui a été attribué à ces différentes réalisations.

La tenue du secrétariat de la commission intercommunale de la taxe de séjour, qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), constitue une autre mission du Bureau: 26 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 1'655'000.- dépassant les financements encaissés pour l'exercice, notamment en raison de la réalisation en 2019 de projets importants liés aux Jeux Olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ).

L'appui aux congrès a vu Lausanne soutenir une quinzaine de congrès, principalement dans le domaine du sport et dans celui des recherches académiques. Cette activité de soutien est essentielle pour le rayonnement de Lausanne mais aussi pour son développement touristique. Elle devrait à l'avenir prendre une ampleur nouvelle avec la possibilité de bénéficier de ressources accrues au titre de l'augmentation des recettes du FERL, dès 2021.

UNION MONDIALE DES VILLES OLYMPIQUES

L'Union mondiale des villes olympiques est une association fondée par Lausanne et Athènes qui regroupe les villes ayant ou allant accueillir les Jeux Olympiques. L'association vise à favoriser le partage d'expériences entre villes sur les questions en relation avec l'héritage Olympique: bénéfices économique, environnemental et social des Jeux et des grandes manifestations sportives, moyens de valoriser ces événements au profit d'un développement urbain durable, promotion des actions de mise en valeur, etc.

Les activités de l'association ont été marquées par un développement positif de sa notoriété, avec l'adhésion de trois nouvelles villes, l'avancée des discussions avec d'autres membres potentiels et par le développement des activités de l'association à l'étranger. Les activités de l'association sont aussi mises en valeur en lien avec l'organisation des JOJ.

Parmi les faits marquants de 2019, on peut mentionner:

- l'organisation de la Rencontre annuelle des villes olympiques à Tokyo et à Sapporo, Japon;
- l'organisation de la 6^e édition du sommet Smart Cities & Sport, destiné aux villes olympiques et non-olympiques, intéressées à la thématique du sport comme outil de développement, à Tokyo, Japon;
- la participation à la convention SportAccord et organisation des sessions destinées aux villes à Gold Coast, Australie;
- la participation à la Commission durabilité et héritage du CIO;
- la préparation d'un programme d'observateurs Lausanne 2020 pour les membres de l'Union mondiale des villes olympiques;
- la participation à des événements internationaux (congrès, manifestations, rencontres directes).

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion de la Collection d'art de la Ville de Lausanne
- gestion et promotion des quatre musées communaux

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.40	10.40	10.40	9.40
Musée design et arts appliqués	12.60	12.00	12.60	12.60
Musée historique de Lausanne	16.65	16.65	16.65	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	6.00	6.00	6.00
Unité administrative	7.80	8.00	7.80	8.00
Total service	53.25	53.05	53.45	52.65

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	13	10.40	12	9.40
Musée design et arts appliqués	17	12.00	18	12.60
Musée historique de Lausanne	22	16.65	22	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	10	6.00	10	6.00
Unité administrative	10	8.00	10	8.00
Total service	72	53.05	72	52.65

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Musée historique de Lausanne	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	1	2
	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	1	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Inauguration du nouveau Musée cantonal des beaux-arts (MCBA), marquant l'ouverture publique désormais permanente du site Plateforme 10 ;
- signature d'une convention avec l'Etat de Vaud planifiant le transfert progressif dès 2021 du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (MUDAC) à une fondation de droit public sous l'égide de l'Etat de Vaud ;
- installation d'un ascenseur à la Collection de l'Art Brut (fermeture du musée durant cinq mois) ;
- rachat des locaux de travail du Ballet Béjart Lausanne (BBL) au chemin du Presbytère par la Fondation BBL, début des travaux et déménagement temporaire de la troupe dans les halles Nord de Beaulieu (parallèlement aux travaux du théâtre de Beaulieu) ;
- inauguration du Centre de recherche et d'archivage de la Cinémathèque suisse à Penthaz ;
- fermeture du cinéma Le Capitole, en prévision des travaux de rénovation et d'extension ;
- diffusion de la consultation du milieu musical lausannois et séance plénière d'échanges autour des nouveaux formats et critères de soutien à la scène musicale indépendante ;
- diffusion de l'étude sur les publics de la culture à Lausanne ;
- édition d'un nouveau guide Art en Ville, mettant en lumière 82 œuvres dans l'espace public lausannois ;
- réhabilitation du parc archéologique de Vidy ;
- renouvellement des contrats de confiance octroyés aux compagnies Jours tranquilles et Marielle Pinsard, attribution d'un nouveau contrat de confiance à la compagnie Snaut, octroi de la 10^e bourse de compagnonnage théâtral à Myriam Demierre ;
- entrée en fonction de Mme Noémie Robidas, nouvelle directrice de la Fondation de la haute école de musique Vaud Valais Fribourg (HEMU) et du Conservatoire de Lausanne ;
- entrée en fonction de M. Pierre-Fabien Roubaty, nouveau directeur de l'Ensemble vocal de Lausanne ;
- première édition de la nouvelle mouture du festival de musiques électroniques Electrosanne ;
- conférence de presse présentant les axes forts de la politique culturelle de la Ville, le 25 septembre 2019 ;
- édition de la première publication détaillant l'ensemble des subventions du Service de la culture (pour 2018).

FINANCEMENT RÉGIONAL

La participation financière de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'965'500.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles.

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (BBL, Théâtre de Vidy, Opéra de Lausanne et Orchestre de chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.-.

Le Théâtre Kléber-Méleau (TKM) est au bénéfice d'une convention de subventionnement impliquant le soutien financier de neuf communes de l'ouest lausannois ainsi que de l'Etat de Vaud. La convention de subventionnement à la compagnie de théâtre Super trop top (STT) implique le soutien financier des communes de Genève et de Meyrin, ainsi que du Canton de Genève ; celle à la compagnie de danse Linga implique le soutien financier de la Commune de Pully, ainsi que de l'Etat de Vaud.

MUSÉES ET ARTS VISUELS

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (MUDAC)

48'842 personnes ont visité le MUDAC (expositions temporaires, permanentes, manifestations, événements particuliers et animations). Quatre expositions du musée en itinérance ont également été vues par 132'253 personnes.

Expositions temporaires :

- Verre en Scène, du 1^{er} janvier au 22 septembre 2019 ;
- The Bauhaus # it's all design, du 20 septembre 2018 au 6 janvier 2019 ;
- Histoires à modeler, du 20 septembre 2018 au 20 janvier 2019 ;
- Nez à nez. Parfumeurs contemporains, du 15 février au 16 juin 2019 ;
- Ligne de Mire, présentée à Aarau du 2 mars au 25 mai 2019 ;
- MUDAC : un aperçu, au salon Habitat-Jardin du 16 mars au 24 mars 2019 ;
- La Dame des Han, Collection Berger, du 11 mai au 31 décembre 2019 ;
- BIG GAME, objets du quotidien, du 10 juillet au 1^{er} septembre 2019 ;
- HORS PISTES, dialogues entre artisans et designers, du 10 juillet 2019 au 12 janvier 2020 ;
- Nez à Nez. Parfumeurs contemporains à Shanghai, Chine du 24 août au 25 octobre 2019 ;
- Sneaker Collab, du 19 septembre 2019 au 26 janvier 2020 ;
- Bijoux en jeu à Séoul, Corée du Sud du 1^{er} novembre au 8 décembre 2019 ;
- Chromatik à Mannheim, Allemagne du 1^{er} décembre 2019 au 26 avril 2020.

Musée Historique Lausanne (MHL)

Après une année riche en événements en 2018 organisés dans le cadre de sa réouverture, le MHL a connu en 2019 une hausse de fréquentation, totalisant 31'809 visiteur·euse·s (exposition permanente, événements particuliers et animations).

La principale exposition de l'année, Silhouette – le corps mis en forme, présentée du 12 avril au 29 septembre 2019, a représenté, en six mois d'ouverture, une part substantielle de la fréquentation.

Les animations et manifestations liées à cette exposition – conférences, ateliers, visites – ont connu un grand succès, confirmant l'importance toujours croissante de la médiation comme facteur de diversification des publics, de visibilité et d'attractivité.

Suite au départ de deux médiatrices, une transition s'opère depuis la fin de l'année 2019 avec une nouvelle personne.

Collection de l'Art Brut (CAB)

33'203 personnes ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- Acquisitions 2012-2018, du 8 juin 2018 au 3 mars 2019 ;
- Art Brut du Japon, un autre regard, du 30 novembre 2018 au 28 avril 2019 ;
- Carlo Zinelli, recto verso, du 19 septembre 2019 au 2 février 2020 ;
- Théâtres, 4^e Biennale de l'Art Brut, du 29 novembre 2019 au 26 avril 2020 ;

Deux expositions de la Collection de l'Art Brut ont été présentées hors les murs, à Aarau (29'470 visiteur·euse·s) et à Amsterdam (76'860 visiteur·euse·s).

Expositions en itinérance :

- Swiss Made – Kunst im Verborgenen, du 26 janvier au 28 avril 2019 à l'Aargauer Kunsthhaus Aarau ;
- L'Art Brut de Jean Dubuffet, du 30 janvier au 25 août 2019 à l'Outsider art museum d'Amsterdam.

L'année a été marquée par d'importants travaux, dont l'installation d'un ascenseur, le remplacement des vitrines du musée datant de 1976, la pose d'un monte-chaises entre le 2^e étage et les combles du bâtiment, la transformation de l'espace d'accueil du musée et de la librairie, le remplacement des deux chaudières à mazout par une chaudière centralisée à gaz et la création de nouvelles liaisons (gaz et eau chaude) entre les bâtiments.

L'année 2019 a également vu l'organisation de deux événements marquants : Art Brut XXL, une exposition de photographies grand format dans le parc du Château de Beaulieu et Les Jardins de l'Art Brut organisés en partenariat avec l'Auberge de Beaulieu.

Musée romain de Lausanne-Vidy

9'656 personnes, dont 1'324 écolier·ère·s, 1'141 étudiant·e·s et 1'610 enfants hors cadre scolaire, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires, permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- Le clou de l'exposition (et vice versa), du 16 mars 2018 au 20 janvier 2019 ;
- Que le meilleur gagne ! du 16 mars 2019 au 2 février 2020.

L'exposition Que le meilleur gagne ! était la première des manifestations culturelles mises sur pied en marge des JOJ 2020. Dépassant les cadres antique et sportif, elle a proposé un regard critique sur la compétition et ses dérives variées, notamment dans une société moderne où est instaurée la rivalité, où se propage la partition caricaturale entre *winner*s et *loser*s et où, comme dans l'Antiquité, la compétition sert de divertissement de masse. L'exposition fut accompagnée d'un Championnat du monde des visiteur·euse·s, sous forme de questions réparties en quatre épreuves.

Créée en 2003, l'exposition Futur antérieur, trésors archéologiques du 21^e siècle après J.-C., circule depuis 16 ans en France et en Belgique. En 2019, elle a été présentée au Musée ARCHEA Louvres à Roissy (France) puis au Musée départemental d'Epinal, où elle demeure ouverte jusqu'au 31 janvier 2020.

L'exposition Taube niveau, conçue en 2014, a quant à elle été présentée au centre d'exposition Vitrine des Ardennes de Charleville-Mézières, puis à l'Agora de Reims (France).

L'exposition Trop c'est trop ! Mythes et limites, conçue en 2017, est partie à Paris pour être présentée à l'Espace culturel de l'aéroport international de Roissy-Charles de Gaulle. Elle y a été parcourue par de nombreux visiteur·euse·s, en particulier des groupes scolaires au gré d'un programme d'animations également importé de Vidy.

Le programme des animations a maintenu son rythme : 69 ateliers divers ont été menés en 2019 pour 946 participant·e·s. Le musée a également conduit 28 visites guidées pour 544 personnes.

Les cycles de conférences Compléments d'objets, en marge des expositions temporaires, se sont poursuivis. Ces présentations ont attiré 146 personnes au total pour sept conférences. La Nuit des musées et ses animations a, quant à elle, attiré 1'023 visiteur·euse·s.

Plusieurs événements ponctuels ont été organisés ou accueillis au musée : journée de la division du travail du Secrétariat d'Etat à l'économie, activités du Good festival, rencontres, cours et séminaires variés.

Parc archéologique de Vidy

Piloté par le Musée romain de Lausanne-Vidy, avec le précieux concours de nombreux services de la Ville, le projet de réhabilitation du Parc archéologique de Vidy a été concrétisé le 19 juin 2019.

Les vestiges archéologiques de Vidy se retrouvent ainsi mieux mis en valeur, alors qu'une nouvelle signalétique et une installation de médiation permettent une meilleure perception de ce que fut autrefois le *forum*, l'antique centre-ville de Lausanne. Par ailleurs, à proximité immédiate, l'abri protégeant la mosaïque à décor géométrique noir et blanc a été remis à neuf et se retrouve mieux valorisé.

Enfin, une œuvre artistique d'Etienne et de Fabien Krähenbühl a été installée dans l'étang du parc archéologique. Clin d'œil à la zone portuaire d'antan, Horizons Lousonna a été réalisé à partir des pieux antiques découverts dans le cadre des fouilles préalable au chantier du nouveau siège du CIO.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention pour l'entretien de la maison et du parc, tire un bilan très positif de l'année 2019, avec une fréquentation totale de 83'539 visiteur·euse·s. Elle a présenté deux expositions en 2019 :

- La peinture anglaise, de Turner à Whistler, du 1er février au 2 juin 2019 ;
- Ombres, de la Renaissance à nos jours, du 28 juin au 27 octobre 2019.

Association des musées de Lausanne et Pully (AMLP) / Nuit des musées de Lausanne et Pully (NDM)

L'Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLP) a pour but de sensibiliser un large public aux activités des 22 institutions qui la composent. En 2019, les institutions membres ont organisé plus de 55 expositions temporaires et plus de 1'500 événements.

L'AMLP a également produit un support promotionnel édité à 36'500 exemplaires quatre fois durant l'année, soit 146'000 exemplaires distribués dans de nombreux hôtels des cantons de Vaud, Genève, Berne, dans plus de 100 musées en Suisse, dans les centres culturels de Lausanne, Genève et Fribourg ainsi que dans des offices du tourisme du pourtour lémanique. L'association a également organisé deux campagnes d'affichage.

En 2019, La Nuit des musées de Lausanne et Pully (NDM) a attiré près de 14'000 visiteur·euse·s. Elle s'est associée à Lausanne en Jeux! et à 24 clubs sportifs du canton. Ensemble, musées et athlètes ont imaginé des dizaines d'animations inédites, qui ont rencontré un vif succès. Au total, ce sont 32 expositions et 123 animations (concerts, performances, visites thématiques, ateliers participatifs) qui ont été présentées, de 14h à 2h du matin.

En date du 1^{er} janvier 2019, l'événement NDM a été intégré au sein de l'AMLP. L'ensemble des biens de l'association de la Nuit des musées a été repris par l'AMLP. Le coordinateur a été réengagé par l'AMLP au 1^{er} janvier 2019. L'association compte un membre de moins suite à la fusion du Musée monétaire cantonal avec le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

Soutiens dans le domaine des arts visuels

Durant l'année, la Commission des arts visuels a examiné 92 dossiers de demandes de soutien au cours de trois séances ordinaires. Elle a en outre visité quatre ateliers d'artistes.

Sur recommandation de la Commission, la Ville a soutenu des artistes lausannois·e·s pour 22 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de sept publications. Des aides ont également été apportées aux activités de l'association professionnelle des artistes visuel·le·s en Suisse, Visarte Vaud et du centre d'art contemporain Circuit, ainsi que de dix autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. Deux artistes ont bénéficié de résidences : quatre mois au Caire pour l'un, un mois à Gênes pour l'autre. Les manifestations Aperti, les Urbaines et la Nuit des images ont également été soutenues.

L'édicule de la Maladière a accueilli une résidence artistique organisée par l'espace d'art indépendant Urgent Paradise.

Dans le but d'optimiser ses soutiens, le Service de la culture a initié une démarche participative pour faire émerger un·e partenaire représentant·e de la scène artistique et en charge de développer l'offre d'ateliers d'artistes. Des discussions ont eu lieu avec les espaces d'art indépendants qui aboutiront à la signature à court terme de conventions pluriannuelles.

Art en Ville

Le projet Art en Ville met en valeur les œuvres et installations artistiques qui se situent dans l'espace public lausannois.

En 2019, un nouveau guide a été édité. Il présente une sélection subjective de 82 œuvres, réparties par zone géographique, et dont la découverte est encouragée par le biais de six parcours pédestres. Une balade thématique, appelée Drôles de bêtes urbaines, est à télécharger sous forme de podcast.

Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)

Des œuvres de Jessica Russ, Natacha Donzé, Laurent Kropf et David Gagnebin-de Bons ont été acquises pour la Collection d'art de la Ville de Lausanne, de même que des estampes de divers artistes.

Une vingtaine d'œuvres ont été accrochées dans les divers sites de l'administration communale. En tout, ce sont plus de 100 œuvres qui ont été déplacées cette année, pour photographie à l'atelier de numérisation, encadrement, restauration, accrochage ou retour dans les dépôts de la CAL. Un tableau de Jacques Berger a également été prêté au Musée d'art de Pully pour une exposition temporaire.

Afin de mettre à jour les valeurs d'assurance des œuvres de la CAL, la campagne d'évaluation de celles-ci, qui a débuté en 2018, se poursuit et devrait aboutir en 2021.

S'agissant de la sécurité des œuvres installées dans les bureaux de l'administration communale, une partie de celles-ci a pu être contrôlée dans le cadre d'un service civil, ce qui a conduit au rapatriement de certaines œuvres dont les conditions d'exposition n'étaient pas optimales ou qui nécessitaient une restauration. Pour le personnel de l'administration, l'emprunt d'œuvres de la CAL a été facilité et encouragé afin de faire davantage connaître et circuler ce patrimoine.

En parallèle et dans le but de présenter des œuvres dans l'espace public ou dans les collèges, des médiations pour les élèves de la Ville de Lausanne ont été créées et testées sur trois classes en 2019. Les animations en découlant seront données entre mars et juillet 2020 dans le cadre des activités culturelles proposées aux enseignant·e·s. En tout, ce ne sont pas moins de 66 classes qui en bénéficieront.

Dépôts des musées communaux et de la CAL

Les œuvres de la Collection de l'Art Brut ont dû être déménagées en urgence en début d'été 2019 dans un nouveau dépôt, pour pallier aux conditions de conservation insuffisantes des espaces existants. Les locaux mis à disposition pour la CAL ne sont pas climatisés et les conditions de conservation des œuvres restent loin d'être idéales. Toutefois, ces différents dépôts permettent de résoudre une partie de la problématique de l'entreposage des collections de musées, dans l'attente de dépôts sécurisés et climatisés inscrits dans le rapport-préavis N°2015/01 « *Politique culturelle de la Ville de Lausanne* ».

Les éléments muséographiques des quatre musées communaux sont déposés dans une halle industrielle dans la périphérie lausannoise.

Atelier de numérisation et base de données des collections

Rattaché au Service d'organisation et d'informatique depuis son transfert administratif en 2010 du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont environ 8'800 images d'objets culturels qui ont été prises en studio et numérisées en haute définition. Parallèlement, le SOI et le Service de la culture poursuivent la recherche d'une solution de remplacement à Museris, une refonte complète de cette plateforme de gestion des collections muséales étant nécessaire pour cause d'obsolescence technique.

THÉÂTRE

Théâtre Vidy-Lausanne

50'580 spectateur·trice·s ont assisté aux 65 spectacles du Théâtre de Vidy pour un taux de fréquentation de 80.74%. Le théâtre a connu une belle saison de tournées, avec 12 spectacles (302 représentations) en Suisse et à l'étranger.

La saison 2018-2019, composée de plus de 50 propositions, comprenait 16 créations à Vidy, dont celles des artistes lausannois·e·s suivant·e·s : Guillaume Béguin, Yasmine Hugonnet, Massimo Furlan, Guillaumarc Froidevaux et Nina Negrim, le collectif Gremaud/Gurtner/Bovay et la photographe Loan Nguyen.

Parmi les temps forts de la saison figurent la création *Les Idoles* de Christophe Honoré qui fut un succès public et critique tant à Vidy qu'en tournée, la venue du cinéaste Jean-Luc Godard, qui présentait en exclusivité son *Livre d'images*, le grand succès de la création *Les Italiens* de Massimo Furlan, ou encore le spectacle *Retour à Reims* de Thomas Ostermeier.

Cette saison a été marquée par la réflexion autour des travaux de rénovation et d'extension du Théâtre de Vidy. Une étude a été menée quant aux solutions de relogement temporaire, nécessaires à la poursuite des activités pendant les travaux : stockage des matériels déplacés ou démontés, création d'un lieu temporaire d'accueil du public (Kantina, bar, billetterie), transfert des postes de travail des espaces en rénovation.

Enfin, au cours de cette saison, le conseil de fondation a vu une partie de ses membres renouvelés avec les départs de Natacha Litzistorf, Elisabeth Wermelinger et Pascal Broulis, les arrivées de Caroline de Watteville, Chantal Prod'hom, Marie Neumann, Nathalie Lannuzel, Luc Meier, François Ansermet et Jean-Paul Felley.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

Plus de 12'000 spectateur·trice·s ont assisté aux représentations des créations et coproductions proposées par le TKM à Lausanne. La création *Ma Colombine* a été présentée et a également été jouée en tournée, dont trois semaines au festival d'Avignon. Une première coproduction et création a vu le jour au TKM avec le metteur en scène Cédric Dorier pour *Le Roi se meurt*. Elle est partie en tournée pour 50 dates en Suisse romande.

Une nouvelle collaboration a vu le jour avec la Fondation de l'Hermitage et une collaboration artistique s'est poursuivie avec le Théâtre de Carouge et le Théâtre Am Stram Gram à Genève.

En 2019 a également eu lieu la préparation du renouvellement de la convention de soutien entre les communes de l'ouest lausannois, Lausanne et le Canton de Vaud (renouvellement pour 2021-2024). Par ailleurs, le conseil de fondation a renouvelé le mandat de directeur à Omar Porras.

Théâtre Arsenic

14'802 spectateur·trice·s ont assisté aux 208 représentations des 52 spectacles et manifestations (accueils et coproductions théâtrales, chorégraphiques, pluridisciplinaires...) proposés dans le programme de saison.

Le théâtre, centre d'art dédié à la création contemporaine en danse, théâtre et performance, a poursuivi sa politique d'accompagnement artistique encourageant les nouveaux propos et les nouvelles esthétiques des artistes locaux, suisses

et internationaux. Les principaux événements internationaux en 2019 ont été le traditionnel Programme commun mais aussi la vitrine Swiss dance days, dont la moitié des œuvres sélectionnées se trouvent être ses propres coproductions. A la présidence de la Fondation, Florence Bettschart-Narbel a remplacé Jacques Zwahlen, arrivé à la fin de son mandat.

Théâtre Boulimie

10'375 spectateur·trice·s ont assisté aux 73 représentations lausannoises proposées par le Théâtre Boulimie.

La programmation a été marquée par les prolongations de M3 – La nouvelle Revue de Lausanne en début d'année, par le spectacle Exister, définition de Yann Marguet, créé à Boulimie, ainsi que par la création maison de Boulimie intitulée Que la vie est simple quand elle n'est pas compliquée.

L'année 2019 aura été marquée par le départ de Kaya Güner, co-directeur du Théâtre Boulimie avec Frédéric Gérard depuis la succession de Lova Golovtchiner et Martine Jeanneret en 2013. Une mise au concours pour la direction dès la saison 2020-2021 a été lancée.

Théâtre du 2.21

6'992 spectateur·trice·s ont assisté aux 176 représentations des 50 propositions artistiques de la saison (15 créations, 35 coproductions et accueils) ainsi qu'à 7 manifestations.

2019 a été une année prolifique en collaborations avec d'autres théâtres. Parmi les belles réalisations musicales, il convient de citer Le dernier rempart, Comme on glisse et Sweeney Todd. Durant cette année, un festival dévolu aux musicien·ne·s débutant·e·s a été mis en place.

Pulloff Théâtres

6'250 spectateur·trice·s ont assisté aux 162 représentations des 12 spectacles proposés dont 11 créations et un accueil.

En 2019, le co-fondateur du théâtre Joseph Voeffray est malheureusement décédé. La direction du Pulloff est passée d'un triumvirat à un binôme avec les co-fondateurs restants Jean-Gabriel Chobaz et Geoffrey Dyson.

Centre culturel des Terreaux

12'089 spectateur·trice·s ont assisté aux 64 représentations des 33 créations, coproductions et autres manifestations proposées. La saison 2018-2019 a été la dernière du premier directeur et co-fondateur de l'Espace culturel des Terreaux, Jean Chollet, parti à la retraite le 1^{er} juillet 2019. La saison 2019-2020 est la première programmée par Didier Nkebereza, nouveau directeur du Centre culturel des Terreaux entré en fonction fin 2018.

Le Petit Théâtre

22'895 spectateur·trice·s ont assisté aux 14 spectacles (5 coproductions et 9 accueils) pour un total de 226 représentations.

Cette année a été marquée par des productions comme Anacoluthé!, Il va où le blanc de la neige quand elle fond?, Nils, le merveilleux voyage ou encore les accueils Baby Macbeth et L'Oiseau migrateur. Les temps forts de la médiation culturelle ont été Bouche à oreille et Balade des p'tits malins.

En 2019, des travaux ont été effectués dans le foyer du théâtre.

Théâtre de marionnettes de Lausanne (association Double Jeu)

Le Théâtre de marionnettes a présenté cinq spectacles totalisant 53 représentations (dont 16 scolaires) qui ont été vues par 5'479 spectateur·trice·s.

Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)

La Commission des arts de la scène a étudié 65 dossiers pour la saison 2019-2020, s'est réunie à quatre reprises, et a soutenu 28 projets.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- un nouveau contrat de confiance a été attribué à la Cie Snaut, dirigée par Joël Maillard ;
- la Cie Marielle Pinsard et la Cie Jours tranquilles ont vu leur contrat de confiance renouvelés ;
- la Cie Les Voyages extraordinaires, la Cie Arts mouvementés dirigée par Yasmine Hugonnet, la Cie Emilie Charriot et la Cie Nicole Seiler ont bénéficié d'une convention de soutien pluriannuelle ;
- la 2b Company a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant également le Canton de Vaud ;
- la Cie Numero 23 Prod a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant également Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- la Cie Linga a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant également Pully et le Canton de Vaud ;
- la Cie STT a bénéficié d'une convention de soutien régional associant également la Ville de Genève, la Ville de Meyrin et le Canton de Genève.

Cie Marielle Pinsard

En 2019, la Cie Marielle Pinsard a entamé les répétitions de la création Je vous ai préparé un petit biotruc au four ou mais, où est donc passé Jean-Michel ? qui sera présenté en 2020 au Théâtre de Vidy puis en France. Marielle Pinsard et Noémie Griess ont orchestré une performance collective intitulée Le Cri, en ouverture du festival genevois Les Créatives. Au cours

de l'été, Marielle Pinsard a été invitée par le Conservatoire d'art dramatique de Montréal à animer un cours d'écriture de plateau destiné aux auteur·e·s professionnel·le·s canadien·ne·s.

Cie Jours tranquilles

Pour la Cie Jours tranquilles, dirigée par Fabrice Gorgerat, l'année 2019 a été consacrée à la mise en place de son dernier spectacle Nous ne monterons pas Peer Gynt, qui sera présenté en février 2020 à la Grange de Dorigny.

Cie Les Voyages extraordinaires

La Cie Les Voyages extraordinaires, dirigée par Christian Denisart, a créé son nouveau spectacle Koburo au Théâtre du 2.21 en mars. Cette tribu inconnue a tapé dans l'œil d'Omar Porras, qui a invité la compagnie à le jouer au TKM en octobre. La compagnie a également tourné La Ferme des Animaux en mars et Pâg en avril. La compagnie est arrivée au bout de ses deux contrats de confiance (Ville et Canton). Ses prochaines créations sont portées par des institutions (TKM et Petit Théâtre).

Cie Arts mouvementés

Régulièrement accompagnée depuis deux ans par le Théâtre de Vidy la compagnie continue de développer son singulier travail de création. Outre la présentation d'une nouvelle pièce (extension créée à Vidy en septembre) l'année 2019 a essentiellement été consacrée à la diffusion des créations récentes de la compagnie notamment dans le cadre du festival Programme commun ainsi que dans le cadre de la sélection des Swiss dance days.

Cie Emilie Charriot

Forte de son passage très remarqué à Avignon dans le cadre l'édition 2016 de la Sélection suisse et de l'obtention pour trois ans du Prix Prairie (modèle de coproduction du pour cent culturel Migros pour les compagnies de danse et de théâtre innovantes en Suisse), Emilie Charriot a poursuivi en 2019 la tournée de sa pièce Passion simple. Accompagnée dans son développement par le Théâtre de Vidy, Emilie Charriot a également lancé le chantier de sa prochaine création, Outrage au public, de Peter Handke, qui sera présentée en mars 2020 dans le cadre du festival Programme commun.

Cie Nicole Seiler

En 2019, la Cie Nicole Seiler a travaillé sur quatre créations : le parcours sonore Palimpsest, la création scénique The rest is silence, la performance I am not, en collaboration avec le festival de danse brésilien Dança em Transito et le film Trixie dont la sortie est prévue en 2020. La compagnie a donné 19 représentations dans 13 lieux différents, à Lausanne et à l'étranger.

2b Company

La 2b Company, dirigée par François Gremaud, a donné 167 représentations et participé à une exposition durant l'année 2019. 84 représentations dans 12 villes ont été données en dehors des frontières, ce qui représente 50% de l'ensemble des représentations. Si on ne prend en compte que les représentations publiques, 82% ont été données à l'étranger.

Cie Numero 23 Prod

La compagnie a consacré une partie de l'année à la création de deux spectacles au Théâtre de Vidy, Les Italiens, puis Le Concours européen de la chanson philosophique. Ces productions ont été présentées en tournée, ainsi que d'autres spectacles au répertoire. Le travail de recherche pour le projet Le Tuyau de Claveau (création en 2020) a été poursuivi. 60 représentations réunissant 23'687 spectateur·trice·s ont été données à Lausanne, en Suisse et en Europe.

Cie Linga

La Cie Linga, dirigée par Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo, a créé en 2019 le spectacle Walls, coproduit par la commune de Poschiavo et présenté à Pully, à Chemnitz, à Verscio et à Poschiavo. La compagnie a présenté quatre spectacles lors de neuf représentations à Lausanne et a tourné avec cinq productions pour 21 représentations. Elle a participé à la Polska platforma tanca et a conduit des activités de médiation, à l'instar du Bal de Linga à Pully et de Sporticon, créé pour la Nuit des musées.

Cie Super Trop Top (STT)

En 2019, la compagnie STT, dirigée par Dorian Rossel, a créé la pièce Laterna magica au Théâtre Forum Meyrin du 30 avril au 4 mai 2019. Pour lancer la diffusion de cette pièce, la Cie STT l'a présentée à Avignon du 5 au 23 juillet, tout comme L'Oiseau migrateur, pièce jeune public intégrée à la Sélection suisse en Avignon, et jouée au Festival Théâtre'Enfants du 9 au 23 juillet 2019. Outre ces deux moments importants, la Cie STT a tourné tout au long de l'année Le Dernier métro, pièce créée en mars 2018, et L'Oiseau migrateur.

Bourse de compagnonnage

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont attribué leur 10^e bourse de compagnonnage théâtral à la comédienne et metteuse en scène Myriam Demierre. Cette subvention sur deux ans est dédiée à la création théâtrale émergente de la région lausannoise. Durant la première année, le compagnon assiste un·e metteur·e en scène expérimenté·e et doit réaliser un stage hors de Suisse romande auprès d'une compagnie reconnue sur le plan européen. Pendant la deuxième année, le compagnon a la possibilité de réaliser sa propre création théâtrale en bénéficiant d'un dialogue étroit avec le·la metteur·e en scène expérimenté·e.

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, le Service de la culture s'efforce de les soutenir par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment aux soutiens de Pro Helvetia et de la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS). 23 projets de tournée de créations scéniques (théâtre et danse) ont été soutenus en 2019. Cinq autres projets ont été soutenus spécifiquement pour leur programmation dans le festival Off d'Avignon dans le cadre du projet Sélection suisse en Avignon piloté par Pro Helvetia et la CORODIS.

Le Service a également renouvelé son appui aux entités suivantes :

- la CORODIS, qui a soutenu la diffusion des créations romandes en Suisse et à l'étranger. En 2019, la CORODIS a accordé CHF 975'483.- aux producteur·trice·s romand·e·s. Ces montants ont été attribués grâce à la contribution de 23 villes et de sept cantons membres ainsi qu'au don de la Loterie Romande ;
- l'Association romande technique organisation spectacle (ARTOS) a notamment donné des formations courtes en administration. Pour la première fois, ARTOS était présente au Salon des métiers pour y présenter les métiers techniques et administratifs du milieu culturel ainsi que ses activités. A cette occasion, elle a invité La Manufacture (Haute école des arts de la scène) à partager son stand sur l'espace découverte, pour informer les visiteur·euse·s sur les métiers artistiques.

DANSE

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

Environ 96'000 spectateur·trice·s, dont 9'631 à Lausanne, ont assisté aux 51 représentations des spectacles du BBL. La nouvelle création de Gil Roman, Tous les hommes presque toujours s'imaginent, a rencontré un vif succès, tant à l'Opéra de Lausanne qu'en tournée à Athènes, Bucarest, Versailles et Cannes. Cette pièce, créée sur des musiques de John Zorn, permet à Gil Roman de marquer de son empreinte le présent du Béjart Ballet Lausanne.

Durant cette année, la troupe s'est rendue en France, en Belgique, en Italie, en Grèce, en Russie, en Roumanie, en Estonie et en Lituanie.

A la rentrée 2019, l'école-atelier Rudra Béjart Lausanne comptait 22 élèves (dont 13 en première année) originaires de Suisse, Chypre, France, Belgique, Etats-Unis, Italie, Ukraine, Grèce et Allemagne. Elle propose un enseignement gratuit et pluridisciplinaire dispensé sur deux ans. Durant l'année, les élèves ont pu se confronter à la scène et au public avec une invitation de l'ambassade de Suisse en Thaïlande pour le couronnement du roi de Thaïlande, la participation au festival de Spoleto et dans le cadre de deux représentations de son spectacle My French Valentino au Théâtre Barnabé de Servion.

L'année 2019 a été marquée par les travaux dans les locaux du chemin du Presbytère qui se termineront en février 2020.

Théâtre Sévelin 36

4'139 spectateur·trice·s ont assisté aux 37 événements chorégraphiques proposés à Sévelin 36, parmi lesquels Les Printemps de Sévelin, Les Quarts d'heure, Swiss dance days ou Sévelin Moves.

Le théâtre poursuit sa mission de soutien à la création et à l'émergence locale, accueillant et accompagnant des chorégraphes de la région. Le Théâtre Sévelin 36 a accueilli 42 compagnies en résidence, dont 2 coproductions et 11 dans le cadre de ses programmes d'accompagnement de la relève (Quarts d'heure, Demi-heures, Danse et dramaturgie). Il a en outre organisé 32 actions de médiation et sept workshops professionnels.

Cie Philippe Saire

La Cie Philippe Saire a créé Angels in America à l'Arsenic de Lausanne. La pièce a également été présentée au Théâtre des Martyrs à Bruxelles et à la Comédie de Genève, avec une tournée prévue en 2020 en Suisse. Par ailleurs, le projet jeune public Hocus pocus a continué sa route à travers le monde, tout comme Vacuum, Actéon et Black out.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseur·euse·s

3'676 personnes ont assisté aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne qui s'est déroulé du 4 au 9 février 2019 au Palais de Beaulieu. Pour la première étape du concours, 363 jeunes danseur·euse·s de 41 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le jury a sélectionné 71 candidat·e·s de 16 nationalités. Ceux-ci, avec les neuf candidat·e·s invité·e·s ou issu·e·s des présélections au Brésil, ont pu participer à la semaine de concours au Palais de Beaulieu à Lausanne. Sur les 21 finalistes, huit se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 75 écoles ou compagnies partenaires du Prix.

Flora Karasso Ruff a démissionné du conseil de fondation avec effet au 19 février 2019.

Fondation des archives suisses des arts de la scène (SAPA)

En 2019, la fondation SAPA a organisé 22 événements et actions, dont six à Lausanne, pour 3'247 participant·e·s (dont 431 à Lausanne). Des discussions ont été entamées avec la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) en vue d'une adhésion au catalogue Renouvaud et d'une intégration partielle de la bibliothèque SAPA à la BCU. Parallèlement, les travaux inhérents à l'accomplissement de la mission de SAPA se poursuivent : collecter et mettre à disposition de tous les publics les documents et objets constituant l'histoire des arts de la scène en Suisse, préserver les traces de ces arts éphémères et complexes pour les transmettre aux générations futures.

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

En 2019, l'AVDC a poursuivi son rôle d'interface privilégiée des acteurs du champ chorégraphique. Responsable de la coordination générale des Swiss dance days qui ont accueilli 4'500 spectateur·trice·s lors de 34 représentations, elle a également conçu et coordonné deux Fêtes de la Danse à Lausanne et à Vevey.

Lors de l'assemblée générale du printemps 2019, Selina von Schack a quitté le comité de l'association. Jolanda Herradi et Luigi Marra ont été élu·e·s au sein de ce comité.

Association Danse transition

L'association Danse transition accompagne les danseur·euse·s professionnel·le·s romand·e·s dans le développement de leur carrière et dans leur intégration professionnelle après la scène. Elle les aide à définir un projet de reconversion et à planifier les étapes de sa mise en œuvre de manière cohérente et réaliste.

Durant l'année, elle a proposé un accompagnement personnalisé à 28 danseur·euse·s, accompagné 11 danseur·euse·s au bénéfice d'une bourse et organisé des séances publiques de sensibilisation et d'information en tant qu'association ressource ainsi que des ateliers et des séances d'informations pour les professionnel·le·s et les jeunes à l'aube de leur carrière.

Création scénique indépendante

Voir ci-dessus sous THÉÂTRE.

MUSIQUE

Dans ce domaine, l'année 2019 a notamment été marquée par la renaissance du festival Electrosanne. Après plusieurs années de recherche d'un lieu adapté, la manifestation emblématique des musiques électroniques s'est installée pour trois jours à l'Arsenic à la rentrée de septembre réunissant plus de 4'000 festivalier·ère·s. Lausanne compte par ailleurs de nombreuses autres manifestations permettant au public d'assouvir sa curiosité pour des genres ou des niches musicales particulières. C'est notamment le cas du Holy Groove festival (funk), du festival Onze plus (jazz), du Festival de musiques improvisées, du Prémices Festival (nouvelles tendances et émergences), du LUFF (musique expérimentale) ou du Festival Bach (musique baroque). A noter qu'en 2019 se sont également tenus avec succès deux festivals bisannuels: le festival de musique de chambre Sine nomine et le festival de slam Lauslaam (qui revenait cette année après trois ans d'absence).

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

En 2019, l'Opéra de Lausanne a accueilli au total 34'856 spectateur·trice·s, pour 41 levers de rideau, sans compter les répétitions générales parfois ouvertes au public. L'opération La Route lyrique 2019 a attiré 3'390 spectateur·trice·s dans 18 villes et villages de Suisse romande.

A cheval sur deux saisons artistiques, l'année 2019 a été riche de six productions lyriques Mam'zelle Nitouche, Anna Bolena, Ariadne auf Naxos, Orphée et Eurydice, Les contes d'Hoffmann et La Belle Hélène et d'un spectacle pour jeune public Pierre et le loup. Quatre concerts et trois représentations du BBL ont complété cette programmation.

La qualité des opéras produits à Lausanne est largement reconnue sur le plan international. Plusieurs productions de l'Opéra de Lausanne sont reprises dans des théâtres à l'étranger. De même, La Belle Hélène a fait l'objet d'une captation pour être diffusée sur la RTS, Arte Concert, TV5 Monde, etc.

Parallèlement à son activité lyrique, musicale et chorégraphique, l'Opéra de Lausanne continue de proposer et de développer une large offre pour le jeune public et leurs parents, ainsi que pour les établissements scolaires de la région lausannoise. L'intégration professionnelle des jeunes diplômé·e·s des Hautes écoles de musique reste également un point fort de l'Opéra de Lausanne.

La Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique – Opéra de Lausanne – a vécu une riche année artistique 2019 et a connu une bonne stabilité au niveau de sa gouvernance.

Au niveau de son organisation et de ses infrastructures, l'Opéra de Lausanne a fermé ses ateliers le 31 décembre 2019 en raison de la vétusté des locaux loués. En collaboration avec la Ville de Lausanne, plusieurs halles ont été visitées en vue d'abriter non seulement de nouveaux ateliers, mais également pour le stockage des productions lyriques valorisées auprès de théâtres internationaux. Dans l'attente de ces nouvelles infrastructures, les constructions de décors sont confiées à des ateliers en Suisse et à l'étranger, sans mettre en péril l'activité artistique de l'Opéra de Lausanne.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

En 2019, l'OCL a donné 91 concerts devant 60'342 spectateur·trice·s: 75 à Lausanne (dont 23 représentations d'opéra réparties sur cinq productions et un concert lyrique), neuf en Suisse (Genève, Martigny, Sion, Tannay, Rolle, Nyon) et sept à l'étranger (un à Bakou en Azerbaïdjan et six avec le pianiste Lucas Debargue à Rome, Evian, Dresde, Cologne, Stuttgart et Innsbruck).

L'OCL a poursuivi ses collaborations avec l'HEMU, la Manufacture, la Cinémathèque suisse, les sociétés chorales vaudoises et la Nuit des musées. Pour la première fois, l'orchestre a joué au Paléo Festival et s'est associé au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et au Point d'eau.

Parmi les événements marquants de l'OCL en 2019 figurent également deux sessions d'enregistrement, un 3^e concert Portes ouvertes, un 2^e dîner de Gala, un projet de merchandising avec Caran d'Ache et le 1^{er} anniversaire du Club OCL pour les jeunes. La collaboration avec le pianiste Lucas Debargue (huit dates en tout – six à l'étranger et deux Grands concerts en novembre 2019), un projet avec le CHUV pour un concert spécial sur les effets de la musique sur le cerveau, la création suisse du Concerto pour piano et orchestre de Caroline Shaw, joué lors du Grand Concert 10, co-commande de l'OCL à la plus jeune récipiendaire du Prix Pulitzer de musique, la création mondiale du Cantico delle Creature de Gianluca Cascioli, joué lors des Entractes du 18 juin 2019 ou encore la création suisse Un Grande sospiro de Sauli Zinovjev, joué lors du Grand Concert 4, co-commande de l'OCL à ce compositeur finlandais.

Les jours de concert d'abonnement ont été changés dès la saison 2019-2020 passant du lundi/mardi au mercredi/jeudi.

Cette année encore, l'OCL a bénéficié d'une très large diffusion dans les médias avec la diffusion télévisuelle de trois concerts pour le compte de la RTS, Arte Concerts et Mezzo ainsi que la diffusion en direct sur RTS Espace 2 et la mise à disposition en écoute à la carte sur internet de tous les Grands concerts.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta de Lausanne a débuté sa saison le 1^{er} août, la deuxième de David Reiland à la direction musicale. La saison d'abonnement a été suivie par plus de 3'300 spectateur·trice·s.

En 2019, l'orchestre a proposé 31 prestations (13 programmes). Il a été présent à l'Opéra de Lausanne, aux Gardenparties de Lausanne et au Montreux Jazz Festival. Il a animé sept scolaires, s'est produit avec les chœurs Ars vocalis et Voix de Lausanne et a entamé un cycle les publics empêchés.

Suite à la baisse du soutien annuel de la Ville de Lausanne, la saison 2019-2020 a été réduite et de nouveaux partenaires ont été approchés. Un renforcement de la collaboration avec l'HEMU est en discussion.

Martine Chalverat a succédé à Marc Savary à la présidence de la Fondation et Alexandre Flückiger a été nommé vice-président. Catherine Zoellig (directrice exécutive) a cessé ses activités en fin d'année ; le poste a été repris par Emmanuel Dayer.

Quatuor Sine Nomine

En 2019, le Quatuor Sine Nomine a donné 41 concerts, principalement en Suisse. Le festival Sine Nomine 2019 a eu lieu à la Salle Paderewski. Comme points forts, Heinz Holliger a dirigé l'Orchestre de l'HEMU et une collaboration s'est concrétisée avec le festival BDFIL.

L'activité pédagogique du Quatuor a été foisonnante, avec des concerts dans les classes secondaires à Bulle, des cours de musique de chambre au Conservatoire de Fribourg et une matinée au gymnase de Provence à Lausanne. En outre, le Quatuor s'occupe de la direction artistique de l'Orchestre des jeunes de la Suisse romande, avec qui il a joué lors de concerts à Champéry, Blonay et au festival Sine Nomine.

Festival Bach de Lausanne

Le Festival Bach de Lausanne a proposé neuf concerts dans le cadre de sa 22^e édition attirant 2'254 spectateur·trice·s, correspondant à un taux de remplissage de 74%.

Quatre concerts phares ont marqué cette édition, celui des Gabrieli Consort & Players, par leur relecture novatrice des grandes œuvres de Bach, celui des Talents Lyriques et du Wiener Kammerchor, sous la baguette de Christophe Rousset et, pour la première fois au Festival, le Concerto Köln, dirigé par Evgueny Sviridov, dans un époustouflant programme Bach-Händel avec Emöke Baráth, ainsi que le Concerto italiano en guise de concert final. Pierre-Yves Tribolet a quitté le conseil de fondation.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

13'838 spectateur·trice·s ont assisté aux 22 représentations des 17 concerts donnés par l'EVL, dont sept à Lausanne.

Sept concerts ont été donnés à l'étranger (La Folle journée de Nantes et régions, festival de La Chaise-Dieu), avec des invitations dans des lieux de prestige en Suisse (Gstaad Menuhin Festival, Théâtre du Jorat, Concerts Bach de Lutry, Concerts de Romainmôtier, etc.) ainsi que deux productions propres Stravinsky – Noces et Haydn – La Création à Paderewski et à la Cathédrale de Lausanne.

Fin 2018, le conseil de fondation a décidé de mandater deux expert·e·s externes pour réaliser un audit sur le fonctionnement général et artistique de l'EVL. Un grand travail de restructuration est en cours. En outre, Pierre-Fabien Roubaty a été nommé directeur général et artistique.

Conférence des sociétés chorales vaudoises de concert (CSCVC)

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, pour la saison 2018-2019, 18 concerts devant 9'523 auditeur·trice·s dans différentes églises et salles lausannoises.

Concerts

- L'association des Concerts de Montbenon a organisé neuf concerts de musique classique dans la Salle Paderewski ;
- l'association Ensemble enScène a organisé 11 concerts et une manifestation suivis par 1'970 auditeur·trice·s ;
- les Concerts des paroisses historiques regroupent l'association des Concerts de Saint-François ;
- l'association des Amis de l'Abbaye de Montheron a organisé 81 manifestations pour 2'424 participant·e·s ;

- la Société des concerts de la Cathédrale de Lausanne a organisé 24 concerts réunissant 5'561 spectateur·trice·s ;
- la Société de musique contemporaine a organisé 13 manifestations pour 985 auditeur·trice·s.

Association Les Goûts réunis

L'association de concerts de musique ancienne a permis, cette année encore, de faire découvrir à près de 500 personnes des styles musicaux allant de la musique du Moyen-âge (Sollazzo, Ensemble issu de la Schola cantorum basiliensis) au préromantique (concert-conférence avec Marcia Hadjimarkos autour de la compositrice Hélène de Montgeroult), en passant par le baroque (l'ensemble bernois Les Passions de l'âme). Deux des huit concerts ont été enregistrés et diffusés par Espace 2.

Orchestre Amabilis

L'Orchestre Amabilis a présenté deux programmes musicaux lors de six représentations durant l'année 2019, attirant 1'325 spectateur·trice·s. Le premier, au printemps, deux concerts avec Michel Tirabosco en tant que soliste invité. Le second, en automne, La Voile, une création du chef de l'Orchestre Amabilis, Ferran Gili-Millera, pour chœur, orchestre et récitant.

Début 2019, le président de l'orchestre, Yves Golay a quitté son poste après avoir conduit les activités de l'orchestre durant 18 ans, il a été remplacé par Maria Gili. Le poste de secrétaire est par ailleurs nouvellement occupé par Delphine Renard.

Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne (OSUL)

En 2019, l'OSUL a présenté deux programmes suivis par 1'770 spectateur·trice·s : trois œuvres chorales de l'Est (Dvořák, Moussorgski et Taneyev) à la Cathédrale de Lausanne, en collaboration avec le Chœur Universitaire de Lausanne, et des œuvres d'Elgar et Tchaïkovski à la Salle Métropole.

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu 16 projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association pour la musique improvisée de Lausanne pour la 23^e édition de son festival ;
- l'Association des Amis d'art-en-ciel, qui a proposé trois créations et deux reprises à Lausanne et en tournée à 10'400 spectateur·trice·s lors de 41 représentations ;
- en 2019, l'ensemble Babel a conçu cinq nouveaux concerts/spectacles, repris un projet précédent – Concerto(s) – et développé par plusieurs déclinaisons ainsi qu'un enregistrement, sa collaboration avec le groupe Leon de Louis Schild. Ainsi, 16 représentations ont eu lieu à Lausanne, dans le Canton de Vaud et en Suisse. Babel s'est aussi produit dans des cadres institutionnels : musique contemporaine à Genève ainsi qu'au Musikfestival Bern, et théâtre à la Grange de Dorigny. Cette saison a également été l'occasion de créer des liens artistiques (entre autres avec Stéphane Blok) qui déboucheront sur de nouvelles créations dans les années à venir.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES

Chorus – Fondation Promojazz

95 concerts publics ont été donnés en 2019 par près de 500 musicien·ne·s. La collaboration avec la HEMU et l'Ecole de jazz et de musique actuelle de Lausanne (EJMA) s'est intensifiée (concerts gratuits tous les jeudis, 16^e festival Chorus-HEMU-EJMA, deux cartes blanches à Daniel Humair et Emil Spanyi). A noter, le concert spécial pour les 50 ans de carrière de François Lindemann. La présence de nombreuses références de la scène actuelle du jazz a encore renforcé le rayonnement international de Chorus. Au terme de 2019, 3'210 concerts publics s'étaient déroulés à Chorus.

Festival Onze plus

Près de 5'000 personnes ont assisté à la 32^e édition du festival qui s'est déroulée du 30 octobre au 3 novembre 2019.

Parmi les temps forts, le concert événement de Charles Lloyd, la présence de la prodige du jazz vocal Youn Sun Nah qui a donné un concert en compagnie des musiciens Cyril Regamey, Valentin Conus, Blaise Hommage, Mark Priore et du guitariste franco-vietnamien Nguyễn Lê.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu 17 projets par le biais de soutiens ponctuels (sept créations, dix diffusions) dont en particulier un soutien à :

- l'association Eustache, qui a mené durant l'année 2019 sept projets scéniques et pédagogiques, dont Orient-Eustache, Choose, Des rêves ou du vent, Mites et Mythes, ainsi que deux stages d'improvisation, des concerts pendant les Garden-parties de Lausanne et la sortie d'un album du Grand Eustache. Les dix concerts donnés à Lausanne et en tournée ont été suivis par 568 spectateur·trice·s ;
- l'Ensemble Rue du Nord.

MUSIQUES ACTUELLES

Les Docks

53'606 personnes ont assisté aux 117 événements, dont 84 soirées concerts, au cours desquels 195 artistes ou groupes ont été programmés. Pendant cette saison, au cours de laquelle 19 soirées ont affiché complet, les Docks ont accueilli des têtes d'affiche internationales telles que Youssoupha, Foals, Rodrigo y Gabriela, Raphael Saadiq, Rival Sons, Vampire

Weekend, Catherine Ringer, Oxmo Puccino, Skid Row, The Aveners, Mark Lanegan Band, Royal Blood, Foals ou encore Hot Chip.

La scène suisse ne fut pas en reste : 77 artistes et groupes ont foulé les planches des Docks cette année. Trois d'entre eux ont joué à guichets fermés (The Young Gods, Bastian Baker et Eluveitie).

L'année 2019 marque également une étape importante dans l'évolution du soutien à la scène locale. Le travail d'optimisation entamé depuis quelques années s'est consolidé avec la création du Pôle Suisse, qui a pour ambition de devenir un vrai centre de compétences pouvant étendre son action au-delà des murs de la salle des Docks, avec l'engagement d'un chargé de projet pour ce secteur.

En 2019, les Docks ont notamment collaboré avec la Fête de la musique, la Fête des vigneron·ne·s 2019, la Gustav Académie, l'Opération Iceberg, Swiss live talents ainsi qu'avec des structures locales telles que l'association SOS Méditerranée, l'association 360°, la Geneva pride, la Fête du slip, le Blues Rules Crissier Festival, la Fondation Delafontaine – L'Elan, La Fièvre, l'association des étudiants de La Source, Soldout Productions, l'Ecole romande d'arts et communication, Onze plus, Les Urbaines ou encore EEEspace Libre.

Dans le cadre de leur participation au module d'approfondissement Action culturelle et développement de projets de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), les Docks ont également accueilli et suivi une nouvelle volée de quatre étudiant·e·s en travail social.

Le Romandie

En 2019, le Romandie a poursuivi sa mission de programmation de qualité dans des styles aussi éclectiques que possibles et de promotion d'artistes suisses émergent·e·s et confirmé·e·s. Cette année, le nombre de concerts a augmenté, surpassant le nombre de soirées disco, tout en préservant une excellente moyenne de fréquentation. 11 soirées se sont jouées à guichets fermés dont près de la moitié avec des têtes d'affiches suisses.

Pendant l'année, le club a accueilli 60 concerts suivis par 13'376 spectateur·trice·s et organisé 52 *aftershows* et discos auxquels 22'149 personnes ont participé.

L'année fut notamment marquée par les prestations de Daughters, Sandor, Tropical Fuck Storm, The Psychotic Monks, Adam Green, Chynna et La Gale, ainsi que par les artistes de la nouvelle génération Videoclub, Lolo Zouai, Requin Chagrin, OH MU, Arma Jackson, Badnaiy, etc.

Le club a également poursuivi ses collaborations avec des structures et festivals de la région, accueillant des soirées programmées avec le LUFF, Les Urbaines, Les Créatives, la Fête de la Danse, le Holy Groove Festival, la Fête de la musique ainsi que deux nouvelles collaborations avec l'Inhumano Fest, et le Female*bandworkshop de l'association Helvetiarockt. Ces collaborations permettent d'élargir l'offre culturelle proposée au Romandie et de toucher un public encore plus large.

Le club a célébré ses 15 ans avec 15 événements répartis sur la saison 2018-2019 ponctuée le 15 juin avec le Super Bowl, événement organisé au bowl de Vidy.

Le Romandie reste également actif dans le réseau PETZI, association faîtière nationale promouvant la culture accessible, associative et à but non-lucratif. Il a notamment accueilli la soirée vaudoise des Portes ouvertes des clubs suisses avec deux groupes de la région.

Le Bourg (Association du Salopard)

9'481 spectateur·trice·s ont assisté aux 110 spectacles (coproductions et accueils) proposés par le Bourg, avec comme point d'orgue le double concert de la légende Thurston Moore. Un poste à 10% dédié aux relations presse a été transformé en poste à 10% consacré à la recherche de fonds.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

La Fondation CMA œuvre pour la prise en compte des artistes romand·e·s des musiques actuelles suisses, en se chargeant de développer des mécanismes de soutien, des conseils et des formations, des mises en perspectives tant aux niveaux cantonaux, nationaux, transfrontaliers et internationaux.

En 2019, la FCMA a notamment clôturé la quatrième volée du Certificat de manager socioculturel en musiques actuelles 2018-2019 en collaboration avec la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (17 participant·e·s), coordonné le module Artiste et environnement du Bachelor en musiques actuelles de la HEMU à Lausanne (55 élèves sur les trois volées) et organisé sept formations sur le business de la musique pour 87 participant·e·s. Elle a pu répondre aux sollicitations de plus de 90 artistes et leur fournir des conseils et informations.

La fondation a également coordonné le projet transfrontalier Opération Iceberg 4 (avec Organ Mug choisi par le Romandie et Les Docks) grâce aux soutiens des villes partenaires, dont Lausanne, la Fondation Suisa et Pro Helvetia. En outre, les projets francophones ont soutenu six artistes romand·e·s émergent·e·s grâce à Pro Helvetia.

Albane Schlechten a été engagée en janvier 2019 en tant que nouvelle directrice de la FCMA. Une nouvelle administratrice a également débuté en juillet 2019. Le bureau est désormais composé de trois employées : la directrice à 100%, une responsable de projets et formations à 70% et une administratrice à 60%.

Autres soutiens aux musiques actuelles

La Ville a soutenu 26 projets par le biais de soutiens ponctuels (20 créations, 6 diffusions), dont en particulier un soutien à :

- l'étape lausannoise du projet Diagonale jazz, projet intercantonal de promotion des jeunes talents dans le domaine du jazz ;
- le festival Holy Groove.

ÉCOLES DE MUSIQUE

Suite à la pleine entrée en vigueur de la loi sur les écoles de musique au 1^{er} août 2018, 2019 est la première année qui voit les trois écoles de musique lausannoises reconnues par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) évoluer entièrement sous ce nouveau régime qui s'est déployé sur les six dernières années.

Conformément au rapport-préavis N°2015/01 « *Politique culturelle de la Ville de Lausanne* », l'enseignement de base et préprofessionnel est assuré par le Conservatoire de Lausanne et par l'EJMA, tandis que l'enseignement de base est assuré par l'Ecole de Musique Lausanne (EML).

Le projet de regroupement Conservatoire – EJMA reste suspendu. Les deux écoles se sont mises d'accord pour un report à un temps ultérieur plus propice au développement d'un projet institutionnel commun.

En revanche, issue du regroupement en 2018 de cinq écoles de musique, l'EML s'est bien développée en 2019, confirmant par une stabilité de son effectif et par le développement de ses cours collectifs la réussite de ce projet ambitieux.

Ecole de Musique Lausanne (EML)

Cette nouvelle institution offre, grâce au soutien de la Ville, une pratique de la musique accessible à toutes et à tous, adaptée à tout âge. Une riche offre de cours à option vient compléter les cours individuels permettant le partage de la musique en groupes.

Issue du regroupement de l'Ecole de musique de la Ville de Lausanne, de l'Ecole sociale de musique de Lausanne, de l'Harmonie des écoles de Lausanne, de l'Institut de Ribaupierre et de l'Institut Musica viva, et inaugurée en 2018, l'EML tire un bilan très positif de cette première année d'existence tant au niveau pédagogique que financier. Plusieurs manifestations ont marqué le courant de l'année, notamment la Fête de la musique, les concerts des orchestres en classe et des chœurs PCL en partenariat avec l'OCL, ainsi que Au temps pour toi, spectacle créé pour l'appel à projets C'est la base lancé par la Ville.

Barbara de Kerchove, représentante la Ville de Lausanne, Olivier Voirol représentant du corps professoral, ainsi que Anne Montandon membre de l'association des professeur-e-s ont rejoint le conseil de fondation de l'EML.

Pour mieux répondre aux enjeux de la nouvelle institution, l'administration a été renforcée par l'engagement de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs et le rôle des doyen-ne-s élargi. Faute d'avoir trouvé un complément financier, le nombre de classes d'orchestre en classe a dû être réduit.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois-e-s		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'711	155	1'440	81	2'740	1'212	1'528

Conservatoire de Lausanne

La Fondation de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne abrite sous un même toit institutionnel l'HEMU, qui offre une formation professionnelle dans le cadre de la HES-SO, et le Conservatoire de Lausanne, qui offre une formation classique non professionnelle. En 2019, le Conservatoire de Lausanne a dispensé des cours à 1'236 élèves.

L'année 2019 a été ponctuée de nombreux projets incluant des élèves et ensembles du Conservatoire, notamment :

- l'Ensemble à Vent a présenté le 13 février, au BCV Concert Hall, un spectacle musical d'Ernesto Felice, avec la participation des élèves de l'Ecole de théâtre Diggelmann de Lausanne ;
- la Maîtrise Horizons du Conservatoire de Lausanne a chanté la Missa brevis op. 67 de Valentin Villard le 16 mars à l'Eglise Saint-François, en collaboration avec le chœur de la Schola de Sion et l'Annonciade, Maîtrise de la Glâne ;
- l'orchestre du Conservatoire de Lausanne s'est produit le 7 avril au Théâtre du Pré-aux-Moines de Cossonay, sur invitation de l'école de musique locale, dans le cadre de sa journée Portes ouvertes ;
- les 17 et 18 avril, la Maîtrise Musique-Ecole s'est jointe à l'ensemble Gli Angeli pour proposer au public de l'Eglise St-François une vibrante Passion selon Saint-Matthieu de Bach.

Suite aux différentes réflexions menées durant l'année 2018, les statuts et règlements d'organisation de la Fondation ont fait l'objet d'une révision totale, de manière à adapter la gouvernance de l'institution à l'évolution de ses missions et à la croissance de ses activités.

La composition du conseil de fondation est dorénavant la suivante : Josiane Aubert, présidente, Barbara Vauthey, vice-présidente, représentant le Canton de Fribourg, Maya Breitenstein Knobel, représentant la Ville de Lausanne, Jean-Pierre Melchner, représentant les amis du Conservatoire, Jacques Cordonier, représentant le Canton du Valais, Michael Fiaux, représentant le Canton de Vaud, Helena Maffli et Pierre Barrois, représentant les milieux professionnels, Evan Rothstein et Christoph Brenner, représentant un établissement d'enseignement supérieur. Noémie L. Robidas, nommée directrice générale en automne 2018, a pris officiellement ses fonctions le 1^{er} mars 2019.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois-e-s		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'236	41	637	13	2'444	887	1'557

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à 1'022 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du canton à avoir été reconnue pour l'enseignement du jazz.

La section pré-HEM a eu l'occasion de se produire au Montreux Jazz Festival dans le cadre de l'événement Music in the parc, ainsi que tous les soirs du festival Onze plus. Dans le cadre d'une nouvelle collaboration, ces mêmes élèves ont animé quatre soirées d'un caveau lors du prestigieux Cully Jazz Festival.

Un partenariat avec le festival BDFIL a permis à des élèves de l'EJMA de participer à une performance entre musicien·ne·s et dessinateur·trice·s.

Le comité de direction de l'EJMA a accueilli un nouveau membre en la personne de Laurent Jaquenoud, qui a repris le poste de trésorier laissé vacant suite à la démission de Philippe Hebeisen à fin mars 2019.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois·e·s		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
643	379	379	180	1'443	887	556

CINÉMA

Cinémathèque suisse

En 2019, 31'725 spectateur·trice·s ont assisté aux 502 films projetés lors des 896 séances organisées par la Cinémathèque suisse. Cette dernière a également proposé 16 avant-premières suivies par plus de 4'531 spectateur·trice·s.

En marge des projections, l'institution a accueilli et organisé diverses manifestations réunissant plus de 10'000 spectateur·trice·s, dont les Rencontres du 7^e art (5'007 spectateur·trice·s), la Nuit des musées (219 spectateur·trice·s), les cours Histoire du cinéma en mots et en images avec l'UNIL (1'690 participant·e·s), les séances scolaires hors programme (385 spectateur·trice·s) et les projections au Centre de recherche et d'archivage à Penthaz lors des Journées portes ouvertes (2'749 spectateur·trice·s).

Parmi les temps forts de l'année figurent le FILMFEST (Journées du cinéma germanophone), le Ciné-concert Nosferatu avec l'OCL, les hommages à Yves Yersin, Claude Goretta et Freddy Buache, les projections gratuites lors de la grève des femmes, l'organisation d'avant-premières de films suisses, le vernissage du coffret DVD Lausanne, la soirée de fermeture du Capitole ou encore le Congrès mondial de la Fédération internationale des archives du film au Casino de Montbenon.

En 2019, M. François Emery a quitté le conseil de fondation.

Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

La commission sélective de Cinéforum s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2019. Elle a soutenu notamment 53 projets en aide à la réalisation pour un montant total de CHF 3'961'594.- (lettres d'intention).

Dans le cadre de son nouveau soutien à l'innovation, six projets pour un montant total de CHF 300'000.- ont été soutenus. Lancé en 2019, ce nouveau format est destiné au soutien sélectif de projets innovants en matière de nouvelles écritures numériques.

Au conseil de fondation, Christine Salvadé a remplacé Patrice Neuenschwander parmi les représentant·e·s des collectivités publiques, alors que pour les représentant·e·s des milieux professionnels, Joëlle Bertossa, Pierre-Adrian Irlé et Daniel Wyss ont remplacé Jean-Marc Frohle, Luc Peter et Frédéric Gonseth, arrivés en fin de mandat.

Lausanne underground film and music festival (LUFF)

La 18^e édition du LUFF, qui s'est déroulée du 16 au 20 octobre 2019, a attiré 11'207 spectateur·trice·s qui ont profité de 130 projections et manifestations ainsi que de 36 concerts. Cette édition a vu la création d'une programmation de vidéos à la demande, de diffusion de courts métrages pour de jeunes réalisateur·trice·s et la naissance d'une programmation radiophonique.

Parmi les temps forts figurent notamment la performance sonore d'un pilier de l'underground, Phill Niblock, la venue de l'artiste philippin pluridisciplinaire Khavn, une carte blanche liée au cinéma philippin, un workshop qui a permis le tournage d'un film diffusé lors de la cérémonie de clôture, ainsi que la création LUFF de la pièce Film sans images du biennois Laurent Güdel.

Festival cinémas d'Afrique

Le festival, dont la 14^e édition s'est déroulée du 22 au 25 août, a attiré plus de 8'000 spectateur·trice·s. Le festival a programmé 51 films dans différentes sections : Panorama, composé de 36 films issus de 23 pays offrant une vision large de la production récente ; Rétrospective, consacrée à la vie de Nelson Mandela et à la lutte contre l'apartheid ; Focus, centré sur le jeune cinéma soudanais ; Carte blanche aux Rencontres cinématographiques de Bejaïa. Débats, rencontres avec les cinéastes invités, Table ronde sur le thème cinéma et musique, exposition photographique d'Ager Oueslati et soirées musicales ont accompagné la manifestation tout au long de cette édition.

Autres soutiens

La Ville a également accordé son soutien aux bénéficiaires suivants :

- l'association Base-Court a fêté ses 20 ans de défense du court-métrage en 2019. 92'000 spectateur·trice·s ont assisté aux différentes activités proposées dans toute la Suisse. Le point fort est l'événement de la tournée romande des Nuits du court en Suisse romande, et surtout la grande Nuit du court métrage de Lausanne qui s'est tenue le 22 novembre 2019 au cinéma Pathé Les Galeries pour sa 22^e édition ;

- l'association BelEcran, qui soutient la programmation 2019 du Cinéma Bellevaux, a permis d'attirer 10'463 spectateur·trice·s. En 43 semaines d'exploitation, le cinéma a accueilli en moyenne 15 séances hebdomadaires, soit 13 séances régulières et deux séances événementielles pour un total de 243 spectateur·trice·s. Dans le cadre des 60 ans de la salle, un abonnement annuel agrémenté depuis le mois de décembre l'offre tarifaire du cinéma ;
- la 9^e édition de la Nuit des images s'est déroulée le 22 juin 2019 au Musée de l'Elysée. Près de 6'000 spectateur·trice·s ont pu découvrir le travail de 40 artistes et photographes qui sondent la photographie et l'image sous toutes ses formes. Parmi toutes les projections, animations, performances, concerts et installations, la programmation 2019 s'est principalement axée autour des femmes, auteures et sujettes. En vue des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020, une collaboration s'est également tissée avec le Musée Olympique pour développer une animation en lien avec les sportives et leur image ;
- l'association Ciné-Clap/Cinéma Oblò : l'année 2019 a vu la salle accueillir 1'638 personnes lors de 75 événements. De nombreux films ont été présentés au public, en mettant toujours l'accent sur la programmation de films sortant des circuits commerciaux habituels ainsi que des films régionaux. Le cinéma a pu rénover ses équipements techniques, afin de les adapter aux normes de diffusion des cinémas standards ;
- l'association Lux-db : en 2019, Pierre-Yves Borgeaud a travaillé sur la finalisation du tournage et montage du documentaire La Lutte finale et a entre autres réalisé les portraits d'artistes vaudois·es et d'artisan·e·s suisses ainsi que plusieurs vidéos avec des musicien·ne·s et chorégraphes ;
- le Zinéma a diffusé 91 films, dont 31 films suisses, vus par 7'474 spectateur·trice·s.

FESTIVALS ET ANIMATIONS

De la Fête de la musique au Festival de la Cité en passant par les Garden-parties de Lausanne, la Ville propose de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Festival de la Cité

En 2019, la 48^e édition du Festival de la Cité a été marquée par le succès d'une nouvelle grande scène adossée au Château Saint-Maire rénové, qui a permis d'accueillir des spectacles d'envergure et proposer des infrastructures plus organiques et mieux intégrées à la géographie du lieu. La friche du Vallon, qui n'avait plus été exploitée depuis l'édition 2015 a été investie par le chapiteau du cirque Trottola pour quatre représentations du spectacle Campana. L'édition 2019 a accueilli plus de 100'000 spectateur·trice·s venu·e·s assister aux représentations de quelques 89 projets artistiques différents.

Fête de la musique

L'édition 2019 de la Fête de la musique a attiré 40'000 spectateur·trice·s. 150 concerts ont été programmés sur 57 scènes, dont dix scènes en plein air, 25 scènes intérieures, 12 *street stages* (scènes sur lesquelles chacun peut monter et jouer) et dix scènes Off.

Au comité, Julien Feltin, directeur de l'EJMA, a cédé sa place à Tanguy Ausloos dans sa fonction de représentant du pool de programmation jazz et musiques actuelles. Rodolphe Moser, représentant de la HEMU et du Conservatoire de Lausanne, a cédé sa place à Mathieu Fleury, directeur administratif de la même institution. David Agocs, représentant de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), a cédé sa place à Gayanée Rossier.

Les Garden-parties de Lausanne

Pour cette seconde année, les Garden-parties de Lausanne ont pris place dans cinq parcs de la ville. La programmation, faite en grande partie avec la collaboration d'associations locales, a plu au grand public puisque ce sont plus de 8'000 personnes qui ont été accueillies sur toute la durée de cet événement itinérant. Balades pour les enfants, contes, concerts, art de rue, spectacles étaient programmés et chaque activité a rencontré un vif succès auprès du public.

Les Urbaines

Près de 7'000 personnes ont participé à la 23^e édition du festival, qui s'est déroulée du 6 au 8 décembre 2019. Le festival, dédié aux arts émergents, a une nouvelle fois proposé une programmation qui s'affranchit des codes et décroïsonne les disciplines pour rendre compte et interroger les évolutions de la création contemporaine. 45 projets été proposés gratuitement dans une dizaine de lieux à Lausanne, Renens et Chavannes. Ce sont 53 représentations, 15 spectacles et performances, 6 DJ sets, 13 concerts, 3 ateliers, 1 exposition, 6 visites guidées, 28 accueils et 17 créations qui étaient proposés.

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Réseau des bibliothèques de la Ville de Lausanne

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau des bibliothèques (six sites et le bibliobus) qui consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics, tenant compte de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial. Cette politique veille à offrir un accueil de qualité (horaires, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupe, notamment scolaires.

Archives de la Ville de Lausanne

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique se traduit par la constitution d'archives historiques, complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les archives veillent à garantir un accès aisé à leurs fonds tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées.

Centre BD de la Ville de Lausanne

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers des recherches, des expositions et des manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL.

Politique du livre

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux auteur·e·s et aux libraires et par l'organisation de manifestations publiques.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.25	7.40	7.25
Les Bibliothèques de la Ville	43.12	43.87	43.12	42.77
Total service	51.82	52.42	51.82	51.32

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	9	7.25	9	7.25
Les Bibliothèques de la Ville	65	43.87	64	42.77
Total service	76	52.42	75	51.32

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Les Archives de la ville	1		0	
Les Bibliothèques de la Ville	2		1	
Total service	3		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	6	6
	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	6	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

Le chef de service ayant quitté ses fonctions début 2019, l'adjointe au chef de service et responsable des ressources humaines a assumé l'intérim jusqu'à l'arrivée de la nouvelle cheffe de service le 1^{er} septembre 2019. Durant cette période de vacance de poste couplée à deux absences maladie et à deux congés maternité, les équipes en place ont été fortement sollicitées.

Afin de délivrer l'ensemble des prestations, des auxiliaires sont intervenus pour différents remplacements et animations ponctuels.

Enfin, le service a accueilli :

- 17 personnes qui ont bénéficié de la semaine découverte du métier d'agent-e en information documentaire ;
- 7 stagiaires HES ou pré-HES (spécialiste en information documentaire) ;
- 3 stagiaires dans le cadre du programme Passerelle culturelle mis en place sur une durée de trois ans pour aider des jeunes dans un processus d'insertion professionnelle spécifique.

Alors que le service travaille sur la définition d'une politique de formation interne, le personnel fixe a bénéficié de 47 jours de formation continue. Enfin, une formation interne a été mise sur pied pour appréhender au mieux l'utilisation de liseuses et de la plateforme numérique bibliomedia.

PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE

Acteur social et culturel à part entière, le Service bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne rassemble trois unités : le réseau des bibliothèques, les archives et le Centre BD. Institution communale spécialisée dans la gestion de l'information documentaire, le service assume de nombreuses prestations en faveur de la population. A ce titre, il répond à plusieurs missions conformes à la législation :

- une mission d'information et de conservation. Situé au cœur de la ville et des quartiers, le service offre un lieu de vie et de recherche qui accueille tous les publics sans distinction d'âge, de sexe, de provenance, de culture, de langue ou de religion. Première mission du service, l'accès à l'information est gratuit et ouvert à toutes et à tous. Cette mission se pense à travers la médiation et les prestations rendues par le personnel chargé d'orienter et accompagner toutes les demandes en se fondant sur les fonds patrimoniaux et les collections disponibles ;
- une mission sociale. Le service favorise l'insertion sociale et l'apprentissage permanent par l'incitation à la lecture et la mise à disposition facilitée de ses ressources documentaires. Il contribue à la lutte contre l'illettrisme. Il vise à réduire la fracture numérique et agit pour limiter toute exclusion liée à un handicap ;
- une mission culturelle. Le service veille à préserver les conditions propices à la liberté de penser et à l'enrichissement culturel. Il pilote la politique du livre et de la lecture de la Ville de Lausanne. A travers le réseau des bibliothèques, le service favorise l'accès du public à la diversité culturelle en offrant un espace de rencontres et d'échanges entre cultures et générations. Dans ce contexte, il agit pour garantir la diversité et la promotion de la création, grâce à des actions régulières de médiation et d'animations ;
- une mission de formation. En complément à d'autres structures lausannoises, le service agit pour promouvoir la formation continue. Il propose pour cela des prestations qui vont de la constitution d'une offre documentaire réfléchie à l'aide à la recherche, y compris patrimoniale ou historique, en passant par des actions de médiation autour de la lecture. Il collabore avec les enseignant-e-s et les bibliothécaires des établissements scolaires, pour faire valoir auprès des élèves et des étudiant-e-s le plaisir de la lecture comme l'importance de maîtriser l'information dans son contexte de production ;
- une mission pour un imaginaire vivant. Lecture-plaisir, loisir ou divertissement illustrent l'importance de l'imaginaire comme élément d'épanouissement personnel.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La fréquentation (sans prêt), nettement en hausse de manière générale, principalement sur les sites d'Entrebois et Montriond, prouve que la bibliothèque s'affirme de plus en plus comme un lieu de vie, d'échanges et de partage. Ce succès est dû à l'engagement de l'ensemble des collaborateur-trice-s qui proposent des animations ciblées tout en privilégiant un accueil exemplaire.

Site	2019	2018	Evolution 2018-2019
Chauderon	169'584	144'724	+17%
Jeunesse	75'668	74'736	+1%
Montriond	102'783	79'593	+29%
La Sallaz	72'906	64'774	+13%
Entre-Bois	49'668	39'822	+25%
Total	470'609	403'649	+17%

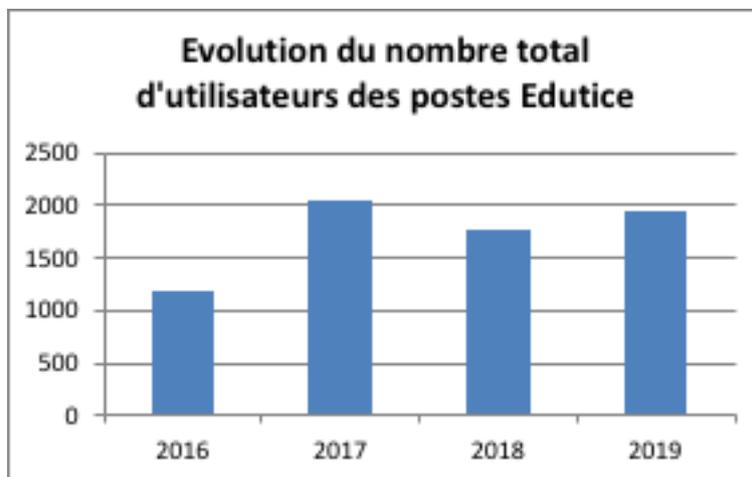
Le nombre de prêts et de prolongations enregistrés dans le logiciel des bibliothèques témoigne de la bonne santé du réseau lausannois de lecture publique : avec 994'158 unités (contre 940'249 en 2018), l'accroissement de 6% par rapport à l'année dernière (et de 12% depuis 2017) souligne l'importance de continuer à soigner l'accès à la culture en proposant une offre destinée à tous les publics. Il convient de relever que tous les sites de quartier (bibliobus compris) enregistrent une augmentation des transactions de prêt et de fréquentation. On relèvera une augmentation du nombre d'actifs entre 30 et 50 ans (+10,9% depuis 2017) alors que la tendance pour les autres tranches d'âges est stable. La nette hausse de fréquentation en regard de la stabilité du nombre de nouveaux abonnements témoigne de la capacité du réseau des bibliothèques à fidéliser le public.

68.5% des actifs sont lausannois, représentant 10.3% de la population lausannoise. 64% des usager·ère·s sont des femmes. Ces chiffres sont stables par rapport à l'année dernière.

L'offre numérique propose un catalogue en ligne de quelques 6'000 éléments dont l'accès est gratuit pour les usager·ère·s. La collection Toutapprendre.com enregistre une augmentation de fréquentation de 62% en comptabilisant 15'550 connexions (9'714 en 2018), soit 42.6 connexions par jour pour un total de 6'268 heures environ. L'utilisation des différents catalogues est largement dominée par l'apprentissage des langues.

Concernant le nombre d'abonné·e·s pour l'offre numérique, il est largement en hausse et s'élève à 2'688 (925 en 2018). Par contre, le nombre de téléchargements est stable.

L'offre de presse en ligne rencontre un succès grandissant : 19'305 téléchargements, soit plus de 9% de plus qu'en 2018 (17'690), sont enregistrés. Cette augmentation confirme le changement progressif d'habitude des usager·ère·s.



L'utilisation des postes internet sécurisés des bibliothèques offrant des sessions gratuites d'une heure est le seul indicateur en baisse avec 10'641 sessions (11'386 en 2018). Il faut noter que des problèmes d'impression (d'une durée d'environ un mois en août-septembre 2019) suite à un changement réseau sur l'adressage IP des imprimantes du système ont impacté négativement tous les sites cette année, sauf Entrebois. Par contre, le nombre des utilisateur·trice·s est stable. Il est même remonté légèrement après une petite baisse en 2018, ceci malgré les soucis de connexion aux imprimantes.

Cette année a été marquée par la participation des archives et de la bibliothèque à la manifestation Lire à Lausanne, qui a eu lieu au Forum de l'Hôtel de Ville du 28 août au 5 septembre 2019. Les Archives de la Ville ont profité de leur présence pour mettre en avant la politique de patrimonialisation de la littérature adulte mise en place entre les archives et les bibliothèques municipales.

Pour la septième année consécutive, la bibliothèque s'est déplacée à la piscine de Bellerive. 21 bibliothécaires, épaulé·e·s par deux étudiant·e·s et trois auxiliaires, se sont porté·e·s volontaires pour travailler hors les murs. Le bilan est positif en termes de collaboration avec le Service des sports de la Ville. Durant sept semaines (en déduisant 16 jours d'absence suite à une météo capricieuse), le nombre de personnes touchées s'élève à 3'369, ce qui représente 6.9% du pourcentage sur les entrées. Les usager·ère·s baigneur·euse·s ont emporté ou lu sur place 2'999 ouvrages. Les animations telles que les contes ont attiré 335 personnes, adultes et enfants confondus. Le constat après ces sept années d'expérience, souligne que la présence des bibliothèques à la piscine est une formidable opportunité de faire la promotion des services et des collections auprès de la population. Elle répond pleinement aux missions sociales, culturelles des bibliothèques de la Ville mais également à la mission pour un imaginaire vivant.

Le Centre BD, dans sa collaboration avec le festival BDFIL, a présenté une exposition sur la conquête spatiale dans la bande dessinée. L'exposition s'articulait autour des documents marquants – bande dessinée ou rédactionnel – entre 1957 (Sputnik 1) et 1969 (Mission Apollo 11), majoritairement dans la presse francophone. 70 documents originaux et 30 reproductions étaient présentés. Une sélection d'archives audio était également proposée. A cette occasion, trois visites guidées de l'exposition ont été faites pour le public du festival. Le Centre BD a également contribué à l'édition de la revue du festival.

La reprise régulière du service du bibliobus, pour le plus grand plaisir des habitué·e·s de ce site mobile, ne va pas sans difficulté : les problèmes liés au comportement irrespectueux d'automobilistes en recherche de places de stationnement sont récurrents. En accord avec la police pour trouver une solution acceptable, certains arrêts ont été repositionnés pour assurer la sécurité des usager·ère·s tout en améliorant l'attractivité du bibliobus, ceci en partenariat avec le Service des routes et de la mobilité. Le bibliobus a également rencontré un vif succès en mars lors de la manifestation le Samedi des bibliothèques à la Place de l'Europe. Il a été visité par environ 200 personnes.

Enfin, il faut noter que le projet de Maison du livre et du patrimoine semble définitivement abandonné. Aussi, la recherche de nouveaux locaux est un objectif prioritaire si on entend développer les bibliothèques, les archives et le Centre BD.

Le programme de médiation culturelle se décline en deux semestres ; il propose une moyenne de 2.5 animations par mois qui sont organisées, pour certaines activités, avec l'engagement d'intervenant·e·s. Sans surprise, ces dernières, de type événementiel, sont beaucoup plus onéreuses mais ont aussi drainé plus de publics. Les raisons du succès s'expliquent

par la présence d'une personnalité reconnue (animateur radio) d'une part et, par le réseau du public concerné d'autre part (Journée de l'autisme).

Le deuxième semestre voit le succès remporté par les animations liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ 2020), dont les activités ont commencé lors du dernier trimestre 2019. Les animations avec intervenant ayant rencontré le plus vif succès sont la Journée de l'autisme et la prestation de Philippe Ligron.

Les clubs de lecture ont la meilleure fréquentation en animation interne et ont amené 1/5 de la fréquentation totale des animations.

POLITIQUE DU LIVRE

Prix des lecteur·trice·s de la Ville de Lausanne 2019

Les 5^e et 6^e saisons du Prix des lecteur·trice·s de la Ville de Lausanne prouvent que le prix a trouvé sa vitesse de croisière: sous la houlette du comédien, humoriste et éditeur Vincent Kucholl, les six juré·e·s-citoyen·ne·s ont récompensé au printemps 2019 le roman « Là-bas, août est un mois d'automne » (éditions Zoé) de l'écrivain vaudois Bruno Pellegrino lors d'une cérémonie rassemblant environ 350 personnes au Théâtre de Vidy. Lancée en août 2019, l'édition 2020, dont le jury est placé sous la présidence de Romaine Jean, rassemble une fois par mois quelques 200 lectrices et lecteurs au Lausanne Palace pour les rencontres avec les six auteur·e·s de la Sélection 2020: Antonio Albanese, Mélanie Chappuis, Matthieu Mégevand, Quentin Mouron, Fabienne Bogadi et Roland Buti. La librairie Basta assure la partie librairie/dédicaces des rencontres.

Les Dimanches du livre à Boulimie

Un cycle de six rencontres dominicales avec des personnalités du monde du livre, animée par la déléguée à la politique du livre, a été lancé au Théâtre Boulimie afin de compléter l'offre en médiation littéraire en proposant non seulement des auteur·e·s romand·e·s dans le cadre du Prix des lecteur·trice·s de la Ville de Lausanne, mais également des auteur·e·s dans les domaines des sciences humaines ou des auteur·e·s non francophones. Ont été ainsi reçus avec succès (théâtre complet) des personnalités telles Luc Ferry, Rosette Poletti, Alex Capus ou Fabrice Midal. La librairie Basta assure la partie librairie/dédicaces des rencontres. Une participation moyenne de 150 passionné·e·s par rencontre est à souligner (capacité maximale du Théâtre).

Soutien aux éditeur·trice·s, à la médiation littéraire et aux auteur·e·s

Le soutien aux éditeur·trice·s en particulier et à la scène du livre à Lausanne en général se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Une soixantaine de projets de publication ou de médiation littéraire émanant d'éditeur·trice·s, de collectifs, associations, librairies ou revues littéraires ont bénéficié d'un soutien financier allant de CHF 300.- à CHF 3000.-. Cinq maisons d'édition lausannoises sont au bénéfice d'une convention annuelle de soutien bipartite avec le Canton de Vaud pour la période 2019-2021 pour des montants allant de CHF 5'000.- à CHF 10'000.-: Plaisir de Lire, Antipodes, En Bas, uTopie, Art & Fiction. La scène du livre étant très dynamique et créative en Suisse romande en général et à Lausanne en particulier, les demandes de soutien augmentent de manière régulière.

Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne

La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2019 a été attribuée à l'écrivaine et poétesse Claire Genoux, parmi une trentaine de candidatures. La commission d'attribution était constituée, en plus de la cheffe du Service BAVL et de la déléguée à la politique du livre, par Dominique Hauser, directrice du Théâtre La Grange de Dorigny et Michel Caspary, directeur du Théâtre du Jorat. Lausanne Région s'y est associée pour la première fois cette année, permettant de renforcer le montant de la bourse de CHF 10'000.- à CHF 15'000.- et d'élargir la participation aux habitant·e·s des 27 communes que rassemble l'association.

Lire à Lausanne

Une opération de valorisation et de promotion des éditeur·trice·s et auteur·e·s lausannois·e·s intitulée Lire à Lausanne a été mise sur pied au Forum de l'Hôtel de Ville au moment de la rentrée littéraire du mois d'août 2019. Durant huit jours, un espace librairie, un coin bibliothèque, une programmation vivante pour tous les publics et une halte café ont été proposés au public, qui pouvait ainsi découvrir les activités de la politique du livre de la Ville. Cette opération, qui a permis d'attirer l'attention des médias ainsi que d'un public estimé à 1'500 personnes environ.

Prix du Polar romand 2019

Porté par le service, le Prix du Polar romand 2019 a été remis à l'écrivain Frédéric Jaccaud pour son ouvrage Glory Hole (Les Arènes) lors d'une cérémonie publique au Théâtre de Vidy. Le prix est doté de CHF 3'000.- et son jury 2019 était composé de Valérie Daetwyler, bloggeuse polar, Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, Jean-Luc Gremaud, chef de la police judiciaire de Lausanne, Cécile Lecoultré, journaliste au journal 24Heures et Michel Sauser, co-programmateur du Théâtre du 2.21. A noter que ce prix est le seul de ce type en Suisse romande. Il valorise un genre devenu phare en une décennie et connaissant un regain d'activité littéraire et éditoriale important.

Livre « Le poème et le territoire. Promenades littéraires en Suisse romande »

A l'initiative de la déléguée à la politique du livre, l'ouvrage « Le poème et le territoire. Promenades littéraires en Suisse romande » a été publié par les éditions Noir sur Blanc et co-dirigé par Isabelle Falconnier et Antonio Rodriguez, professeur à l'UNIL.

Concours de poésie pour enfants

Un concours de poésie pour enfants de 6-10 ans intitulé Si j'avais un super-pouvoir !?, ouvert aux individuels comme aux classes lausannoises, a été organisé avec succès dans le cadre du Printemps de la poésie 2019. La cérémonie de lecture et remise des prix s'est tenue à la Bibliothèque jeunesse devant une centaine de jeunes, parents et enseignant·e·s. Organisé pour la deuxième année consécutive, il vise à encourager la pratique de la création littéraire auprès de la jeunesse.

COMMUNICATION

Les quelques 320 animations annuelles organisées au sein du service et dans le cadre des activités de la politique du livre ainsi que de la médiation culturelle, font l'objet d'une communication. Celle-ci est déclinée sur support papier, sur le web et divers portails en ligne.

Cette année, une collaboration avec deux illustrateur·trice·s romand·e·s – Stéphane Devidal et Sarah Haug – a permis d'enrichir la publication des deux programmes d'animation culturelle de magnifiques visuels, repris pour la diffusion web.

Une collaboration a été mise en place avec le Bureau de la communication de la Ville de Lausanne afin de promouvoir les événements du BAVL sur les canaux de diffusion de la Ville de Lausanne.

La refonte et la mise en ligne de l'ensemble des sites ont été pensées pour les entités du service selon la nouvelle arborescence du site de la Ville. Le recours à une agence numérique spécialisée dans la communication culturelle et pour les familles permet de renforcer le dispositif et la notoriété du service.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Faits marquants

Au niveau de la politique d'accueil, la mise en place d'un nouveau statut a été créée : tout touriste de passage à Lausanne ou dans la région peut emprunter et bénéficier des Services des bibliothèques de la Ville en s'acquittant d'une caution de CHF 100.-. Cet abonnement est valable trois mois, renouvelable une fois. La fiche ainsi que la directive d'inscription ont également été mises à jour afin de tenir compte de ce nouveau statut.

Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

Nombre de documents par site

	Nombre de documents	Pourcentage
Chauderon	78'697	34%
Jeunesse	39'505	17%
Entre-Bois	22'143	10%
Montriond	27'050	12%
La Sallaz	25'438	11%
Bibliobus	4'905	2%
Chailly	8'282	4%
Réserve	24'994	11%
Total	231'486	100%

La bibliothèque possède 231'486 documents (-12% avec réserve; -4% sans la réserve). Cela représente 1.6 documents imprimés ou films par habitant·e.

Tous supports confondus, les recommandations de la communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP) pour une bibliothèque de cette taille sont de 1.5 documents par habitant·e. En ajoutant ressources imprimées, ressources électroniques et DVD, ce nombre est largement atteint pour le public lausannois. En élargissant à Lausanne Région, la bibliothèque possède au moins un document par habitant·e, ce qui n'est pas négligeable en considérant que l'offre documentaire totale disponible à Lausanne est plus large (notamment grâce à l'offre de la BCU, accessible dès l'âge de 14 ans).

Les livres imprimés représentent la quasi-totalité des collections (93.4%).

La réserve représente 11% des collections en volume, mais un tri a réduit son volume de 50% (projet du dépôt à la réserve active).

Avec 23'012 nouveautés (91% de livres), le taux de renouvellement est de 11.4% pour l'ensemble des collections en libre accès (sauf périodiques). La recommandation CLP suggère 10%.

64'961 documents ont été supprimés (dont 40% à la réserve), dont 16% de revues et 82% de livres imprimés.

Animations dans les bibliothèques

Animations transversales organisées dans tous les sites (liste non exhaustive) :

- les Bibliothèques de la Ville ont participé au projet C'est la base. L'animation retenue, Marques de respect, a bénéficié du soutien financier de la Ville. Elle a eu lieu dans les sites de Chauderon, Jeunesse, Entre-Bois, Chailly et à La Sallaz;
- Né pour lire : accueil de bébés à la bibliothèque. Il s'agit d'offrir la possibilité de partager un moment privilégié autour du livre, des histoires et ainsi, favoriser l'éveil à la lecture des tout-petits;

- JOJ 2020 : à travers un panel de jeux vidéo et d'expériences en réalité virtuelle, l'association Gaming Federation a proposé au public présent (principalement des jeunes) de participer aux Jeux Olympiques d'une manière ludique ;
- Clubs de lecture (pour adultes et enfants) : l'occasion d'échanger autour des livres en toute simplicité et convivialité est une animation très appréciée.

Animations spécifiques à la bibliothèque jeune ;sse :

- dans le cadre de l'animation Né pour lire, des rencontres ont été organisées au Musée de la main et au Centre de vie enfantine des Jardins de Prélaz afin d'offrir une animation multilingue avec les 1001 histoires (espagnol, arabe, portugais) ;
- Lis-moi une histoire : une animation intergénérationnelle qui ravit petit·e·s et grand·e·s une fois par mois ;
- dans le cadre des visites de groupes/classes : une offre d'animations particulières ciblées jeunesse est proposée les lundis matins, avec des visites de la bibliothèque et lectures les après-midis ;
- Journée des 13 ans : un rituel de passage entre la bibliothèque jeunesse et celle de Chauderon, pensé comme une transition entre l'enfance et l'adolescence. Les jeunes élargissent leurs univers de lectures ;
- A vos Bobines ! (Bobines de Valency) : un lien entre le cinéma et la littérature ;
- Hors les murs : des lectures de contes, comptines et albums au square de l'avenue d'Echallens ;
- Radio-biblio : une première, les jeunes ont réalisé, micro en main, une émission en direct depuis la bibliothèque sur le thème de la bibliothèque idéale.

Animations spécifiques à La Sallaz :

- un cycle d'animations a eu lieu autour de la recherche d'emplois. Les participant·e·s ont pu aborder de manière approfondie sur trois séances la rédaction d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, des conseils pour l'entretien d'embauche et finalement profiter d'un débriefing individuel ;
- les dimanches ont eu lieu différents ateliers, notamment Jardiner en pots et en bacs, Ma bibliothèque est en guimauve (fabrication de bonbons), fartage de skis et stopmotion qui ont rencontré un franc succès.

Animations spécifiques à Entrebois :

- A quoi tu joues ? : un après-midi de découverte du monde des jeux de société avec un goûter offert ;
- un atelier d'initiation à la risographie, technique d'impression mécanique.

Animations spécifiques à Montriond :

- Atelier brico-tricot. Pendant le deuxième semestre 2019, des tricotés ont été réalisés en faveur de la Fondation Mère Sofia (couvertures pour les familles et accessoires d'hiver pour les personnes passant l'hiver dehors) ;
- Les mardis d'écriture. Ce sont des ateliers qui sont destinés à toute personne voulant expérimenter l'écriture créative ;
- 123 Albums. Il s'agit de rencontres entre des classes du secondaire, des EMS et une unité d'accueil temporaire, ainsi que des locataires d'appartements protégés. Une présentation des albums sous forme scénographiée et rencontres pour des lectures épicées en EMS sont organisées ;
- Livres-à-vous. Il s'agit d'une collaboration avec le Mouvement des aînés (MDA) qui propose la livraison d'ouvrages à des personnes qui ne peuvent plus se déplacer à la bibliothèque ;
- Lectures à haute voix. Une formation de bénévoles du MDA est proposée par les bibliothécaires de Montriond. Ces bénévoles interviennent ensuite pour lire à la Bibliothèque jeunesse et à La Sallaz ;
- Lire ça déchire. Un projet pilote soutenu par l'Office fédéral de la culture vise à inviter les jeunes en formation professionnelle à embarquer dans les plaisirs de la lecture et de l'écriture.

Plusieurs de ces activités se font en partenariat avec la Maison de quartier Sous-gare. Grâce à cette collaboration, quelques 2'500 flyers sont intégrés dans leurs envois trimestriels.

Accueil de groupes dans les bibliothèques

L'action des bibliothèques se traduit aussi par une offre destinée à des groupes, souvent des jeunes. Des classes, des centres de vie enfantine, des accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS), des unités d'accueil pour écolier·ère·s (UAPE), des garderies, ou associations, écoles et centres de ressources agissant dans le domaine de la formation, de l'intégration ou de l'accompagnement, sont régulièrement reçus. Plus de 800 visites de groupes ont été dénombrées (2018 : 750), dont 326 à la bibliothèque jeunesse, 230 à Montriond, 181 à La Sallaz, 22 à la bibliothèque de Chauderon, une quarantaine à Chailly et à Entrebois. Il convient de relever que de nombreux petits groupes se présentent spontanément et ne figurent pas dans cette statistique.

Reliure et entretien des livres

En 2019, l'atelier de reliure a traité 14'539 livres neufs (2018 : 14'972) et effectué 416 réparations (2018 : 548) pour éviter d'éliminer des livres encore demandés par le public. A cela s'ajoutent 38'630 (2018 : 28'623) travaux spéciaux pour l'équipement des livres (étiquetage de radio-identification notamment). Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours activement à la préparation matérielle des expositions et à l'élaboration d'agencements mobiliers pratiques et peu onéreux. En 2019, l'atelier de reliure a été impacté par des absences.

LE CENTRE BD DE LA VILLE (CBD)

Collections et inventaires

Les collections et les fonds de collectionneur·euse·s privé·e·s trouvent leur place au sein du centre sans qu'il ne soit toujours possible de les traiter au fur et à mesure. Cependant, grâce au soutien de stagiaires, le travail de classement et de conditionnement des périodiques a pu se poursuivre. Par ailleurs, 3'771 notices ont été créées dans le catalogue du Centre BD (2'792 notices en 2018). Le nombre total de notices BD s'élève à 10'729.

Des collaborations permettent de trouver des moyens pour assurer le traitement des collections. Aussi, le projet Sinergia, financé par le fonds national suisse de la recherche scientifique et piloté par l'EPFL et l'UNIL, visait à numériser 200'000 pages de périodiques BD du CBD.

La sélection des documents a été faite par l'UNIL en partenariat avec le CBD. La numérisation a été effectuée par l'entreprise 4digitalbooks. Les périodiques numérisés sont: Journal de Mickey (1952-1968), Tintin France (1949-1964; 1970-1972), Spirou (1955-1966; 1968-1971), Pilote (1959-1963; 1965-1968), Cœurs Vaillants (1953-1957), L'Intrépide (1949-1956), Vaillant (1954-1955; 1957). Les fichiers sont disponibles en formats pdf et jpeg. Un traitement de reconnaissance de texte a été effectué, permettant une recherche textuelle dans les fichiers pdf.

En complément des achats courants – nouveautés BD francophone, anglophone et alémanique – les collections du Centre BD se sont enrichies à travers notamment des achats et des dons suivants :

- une collection incomplète de la revue satirique Suisse Nebelspalter de la période 1942 à 1976 de la collection Thomas Schüller, Zurich ;
- sept planches de la dessinatrice suisse Frida Bünzli (Debrah Bühlmann) couvrant la période 1987 à 1993 ;
- collection des fanzines américains sur la BD des années 1960 et 1970, la collection Wolfgang J. Fuchs, Munich ;
- achat de deux planches de Jean Solé avec référence à la Ville de Lausanne ;
- collection des livres secondaires concernant le années 1960 et 1970, Etats-Unis, de la collection Karlheinz Borchert, Wuppertal ;
- collection des premières éditions des Tintin en langue allemande, publiées par Casterman. Des documents très rares de la collection Louis Marchand, Basel ;
- collection complète de 39 magazines Underground de la dessinatrice Simone Baumann, Zurich ;
- dernier versement des archives Achim Schnurrer, Nuremberg. Achim Schnurrer nous a déjà vendu ses documents de l'édition Volksverlag et Edition Kunst der Comics il y a quelques années ;
- collection importante des Astérix et Obélix, Lucky Luke et d'autres séries en différentes langues comme le suédois, finlandais, etc. La collection vient du traducteur BD Horst Berner, Altdorf ;
- dons de Laurent Kilchoer de 79 périodiques de la revue Tchô, Rolf Burger (589 BD en langues française, allemande et anglaise), Laurent Nussbaum (12 jeux liés à la BD), Alice Bavaud (76 BD en français), Daniel Thurre (quatre cartons de service de presses et articles sur la BD), Nicolas Favre (80 BD dont des collections presque complètes des publications en français de Matsumoto et Nihei), Alessio Charruau (lots de Cœurs Vaillant et Spirou), Pierre Tardy (46 BD en français), Matthias Schmid (plusieurs dons pendant l'année concernant surtout la production de la BD à Genève) ;
- toutes les planches originales du projet « Lausanne imaginée » deviennent la propriété du Centre BD.

BDFIL

La traditionnelle rencontre suivie d'un repas entre grand·e·s collectionneur·euse·s suisses a été organisée par le Centre BD pendant la manifestation. Cette rencontre a réuni une trentaine de passionnés.

Le quatrième numéro de la revue Bédéphile est paru pour le festival. Cette revue abondamment illustrée se veut un miroir de l'événement et propose de nombreux articles liés aux expositions et rencontres du festival. A cette occasion, le Centre BD a fait paraître dans la revue l'article « Le bibliothécaire du Centre BD – On va marcher sur la lune : La conquête spatiale dans les journaux de Tintin et de Spirou (1957-1969) ».

Le Centre BD est intervenu pour soutenir des expositions, des publications ou des recherches, notamment :

- conseil à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds pour l'équipement de sa collection historique ;
- divers conseils, scans, et prêts de documents pour des éditions, revues et expositions en Suisse, en Allemagne et en Autriche ;
- nombreuses recherches et mises à disposition de documents dans le cadre de colloques universitaires, rédactions d'articles spécialisés, travaux et formations académiques.

Délégation, conférences et communication

Le bibliothécaire du Centre BD a continué à donner un cours, Bande dessinée : formes et usages, à la HES-SO de Genève dans le cadre de la formation en information et documentation (dix périodes de cours de trois heures durant le semestre d'hiver 2019-2020). Pour cette fonction de chargé de cours, qui n'entre pas dans le cadre du travail au Centre BD et constitue une activité professionnelle additionnelle, environ 150 bandes dessinées du centre sont utilisées durant le cours ainsi qu'une vingtaine de documents de littérature secondaire. Le bibliothécaire a également organisé une visite du Centre BD et de la section BD de Chauderon pour les étudiant·e·s.

Au cours de l'année, le bibliothécaire du Centre BD a accordé de nombreuses interviews à des journaux et revues, à la radio et à la télévision suisses et européennes.

Plusieurs visites du Centre BD sont à signaler, notamment :

- Dominique Bertail, dessinateur de BD, visite du dépôt pendant BDFIL pour faire un reportage BD sur le Centre BD. Le reportage va être publié dans la revue BDFIL 2020 ;
- neuf personnes de la Bibliothèque nationale suisses, visite du dépôt ;
- 14 étudiantes de l'UNIL, Faculté des lettres avec Evelyne Dueck, section d'allemand/traduction ;
- le 29 juin, 112 équipes de deux personnes (au total 224 personnes, uniquement des femmes), visite du dépôt du Centre BD dans le cadre de l'évènement Pop in the City, qui se déroule dans toute la ville. Le Centre BD est présent avec des petites visites commentées et plusieurs jeux pour les participantes ;
- 15 participant·e·s à la Journée découverte organisée par la bibliothèque de Chauderon.

ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Faits marquants

Le projet de programme de gouvernance documentaire a été momentanément mis entre parenthèse suite au changement de chef·fe·s du Service d'organisation et d'informatique (SOI), du BAVL, et du gestionnaire du programme au SOI, ainsi qu'au congé maternité de l'archiviste adjointe. Le nouveau comité de pilotage s'est réuni deux fois pour revoir les objectifs et le périmètre du projet. Il a validé le lancement de plusieurs sous-projets qui débiteront dès janvier 2020.

L'apprentie a réussi sa troisième année et a obtenu son CFC d'agente en information documentaire.

L'archiviste adjoint a intégré le comité de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) ainsi que le groupe de travail de l'AVA Description et diffusion. Il a également participé à la consultation menée par la Centrale des autorisations en matière de construction en vue de la mise place d'un nouveau système informatisé de gestion des permis de construire. Dans le cadre de l'hommage rendu au journaliste Louis Polla, décédé le 4 mars, il a participé à l'organisation d'un débat sur les dénominations des rues et des places publiques, en hommage au journaliste, auteur des ouvrages « Rues de Lausanne » et « Places de Lausanne ».

Concernant la migration des données du logiciel documentaire des archives, un nouveau projet a été redéfini par la société Docuteam avec la dernière version du logiciel Atom sur un serveur de la Ville. En collaboration avec le SOI, une évaluation et une planification du projet a été menée en vue d'une mise en œuvre en 2020.

Animations – Exposition – Recherche – Valorisation

Dans le cadre du programme culturel du service, les archives ont proposé une conférence sur les testaments des évêques de Lausanne et une autre sur les infrastructures sportives à Lausanne.

Les archives ont effectué des recherches documentaires pour les publications ou expositions suivantes : PLOT – Atlas d'une particularité lausannoise (Forum d'architecture Lausanne), Riponne/Tunnel : Lausanne entre deux places, exposition et ouvrage produits par le Service de l'urbanisme, Time off – L'usage des loisirs (MHL), Jean-Philippe Chenaux : Les cinq vies du « bon docteur Messerli ».

Archives historiques (versements et inventaires)

En 2019, 47 versements (2018 : 42) ont été effectués dont dix de l'administration communale (2018 : six). On citera en particulier ceux effectués par le Parti socialiste lausannois, la styliste Geneviève Mathier, l'association de la Fête de la musique, la famille Rumpf-Nicole et la fille de l'architecte Gaston Mollet.

Les archives privées comptent désormais 779 fonds de provenances différentes (2018 : 767). 19 inventaires ont été réalisés (2018 : 19). Parmi ceux-ci, on peut relever le traitement des archives de la famille Creux (P 536), de la Télévision de la région lausannoise (P 241), de l'Association pour l'entraide familiale (P 325), de l'écrivain Benjamin Dolingher (P 771), du commerce de sellerie Lefort (P 683 et des éditions lausannoises Plaisir de Lire (P 740).

Huit services de l'administration et six institutions ou personnes privées ont sollicité les archives pour des préparer des versements d'archives.

La base de données des actes notariés passés par la Ville compte 1'664 références (2018 : 1556). La révision de l'inventaire Poncer relatifs aux parchemins de l'Abbaye de Montheron s'est poursuivie. Une série de retranscriptions des registres du Consistoire de Lausanne du 18^e siècle est venue compléter les sources des archives mises en ligne, offrant aux chercheur·euse·s de nouvelles possibilités de recherche plein texte.

Consultation

912 personnes (2017 : 790), dont 510 bénéficiant d'une nouvelle inscription (2017 : 446), ont eu recours aux services des archives. 1'524 prestations ont été dénombrées (2018 : 1556). 13 % des demandes proviennent de l'administration communale.

Restauration – Numérisation

Le nombre de documents restaurés en 2019 s'est élevé à 32, ce qui porte le nombre total à 1'228 documents restaurés (2018 : 1'196). Grâce à un financement pris en charge par la section technique du Service du logement et des gérances, un imposant plan du domaine de Mon-Repos de 1843-1844 (220x165 cm), versé par le Service des parcs et domaines, a pu être restauré.

L'atelier de numérisation a pu renouveler son scanner de livres (format A2), améliorant ainsi sensiblement la qualité du travail fréquemment interrompu par des pannes incessantes de l'ancien appareil. La numérisation de documents originaux

a nécessité 7'144 prises de vue (2018 : 7'390), dont 2'496 pour les plans de la police des constructions (2018 : 3'764). La rétro-numérisation de microfilms a engendré la réalisation de 61'864 fichiers (2018 : 59'666). Une part significative de ces fichiers concernant les registres d'inscription des décès, qui remontent à 1821, en vue de leur future mise en ligne depuis le site internet des archives. Le travail de numérisation des parchemins anciens restaurés continue à être mené.

La collection numérique s'est vue enrichie de 38'313 éléments en 2019 pour un total de 2'535'995.

Web TV

Au 31 décembre 2019, 7599 documents ont été téléchargés sur la plateforme web (2018 : 6794), dont 7360 sont disponibles au public (2018 : 6'596), soit un accroissement de 764 vidéos (2018 : 629). 87 autres documents téléchargés doivent être corrigés ou indexés.

En 2019, 26% des 8'835 utilisateur-trice-s de la plateforme étaient Lausannois-e-s, 11% Genevois-e-s, suivi de personnes provenant de Zurich (4%) et Paris (4%).

Autres prestations principales :

- numérisation de 34 films pour les Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- tournage, montage ou encodage vidéo pour le Prix des lecteur-trice-s, quatre conférences du Cercle Catholique, montage pour l'exposition Time Off au MHL, Interact Lausanne Telling stories, film transport Nobs, DVD Lausanne Cosandey.

Bibliothèque et documentation aux Archives de la Ville

La réorganisation des ouvrages en salle de travail est terminée et une nouvelle signalétique a été installée pour la classification de la bibliothèque.

Une nouvelle politique documentaire a été rédigée et validée en début d'année. Celle-ci met désormais en avant l'acquisition de documents de tout type et de tout format, concernant en priorité Lausanne et sa région immédiate. Ces documents sont toujours de nature encyclopédique, couvrant des sujets variés sur la vie lausannoise et le développement de la ville. Suite à cette nouvelle politique, la sélection des livres a donc été plus restreinte et a eu pour effet une diminution du nombre de livres acquis à 210 ouvrages (2018 : 244), dont 92 achats, 88 dons, 30 tri d'archives.

Acquisitions particulières

- Carte du canton de Vaud, avec indication des localités, dessinée par le cartographe Nicolas Sanson (1600-1667) ;
- « Les vérités et les devoirs de la religion chrétienne, ou catéchisme pour l'instruction de la jeunesse », Daniel de Superville (père, 1657-1728) ; Genève, pour la Société des libraires, 1707 ;
- « Les Confessions de Saint-Augustin : traduction nouvelle », Augustinus, saint ; Paris, 1741 ;
- « Procès de Jésus devant Caïphe et Pilate : Réfutation du Chapitre de M. Salvador intitulé : jugement et condamnation de Jésus » / par M. Dupin, aîné ; Paris, Paul Ledoux, librairie, 1828 (ce livre faisait partie de la bibliothèque d'Alexandre Vinet) ;
- « Histoire de la révolution religieuse ou de la réforme protestante dans la Suisse occidentale », Charles-Louis de Haller ; Paris : A. Vaton, 1838 ;
- « Théologie pastorale ou théorie du Ministère évangélique », Alexandre Vinet ; Paris : Chez les auteurs, 1850 ;
- « Nouvelles études évangéliques », Alexandre Vinet ; Paris : Chez les éditeurs, 1851 ;
- « Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle, tome 2 » Alexandre Vinet ; Paris : Chez les éditeurs, 1853.

Catalogage, indexation et prêts externes

Plus de 3'000 articles de presse provenant de différents médias et concernant Lausanne ont été importés dans les bases de données documentaires. La base Documentation compte à ce jour 48'501 notices et la base Argus compte 29'342 notices. Le nombre d'ouvrages catalogués dans Renouvaud s'élève à 292.

La base de données du Bulletin du Conseil Communal compte 11'705 notices. Les différents objets traités lors des séances du Conseil communal sont indexés individuellement et disponibles en texte intégral jusqu'à la séance du 15 juin 2016.

En 2019, on compte 15 prêts entre bibliothèques et 2 prêts pour des expositions.

SERVICE DE L'URBANISME (URB)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS), et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), dans le but de :

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (Plan directeur, Plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier)
- contrôler la conformité des projets de construction aux outils précités et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.60	4.20	4.50	4.20
Agglomération (Urbanisme)	1.80	1.80	1.80	0.00
Atelier maquettes & expositions	4.00	3.80	4.00	3.55
Bureau permis construire - urb	16.60	15.30	16.30	14.60
Patrimoine (Urbanisme)	2.20	2.50	2.20	2.50
Planification (Urbanisme)	8.90	8.80	9.30	6.70
Total service	38.10	36.40	38.10	31.55

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.20	5	4.20
Agglomération (Urbanisme)	2	1.80	0	0.00
Atelier maquettes & expositions	4	3.80	4	3.55
Bureau permis construire - urb	18	15.30	17	14.60
Patrimoine (Urbanisme)	3	2.50	3	2.50
Planification (Urbanisme)	10	8.80	8	6.70
Total service	42	36.40	37	31.55

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	5	0
	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	5	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	5

La conseillère en ressources humaines, outre le suivi des dossiers courants, a contribué à l'engagement de plusieurs nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs, au déploiement du projet Bien-être et santé au travail et à la gestion des absences.

FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par le départ à la retraite du chef de service fin juin. Une période de transition a été menée à bien par deux collaborateurs du service (chef de service et adjoint au chef de service, ad interim). Fin novembre, un nouveau chef de service a pu être nommé; le poste d'adjoint.e sera remis au concours début 2020.

35 procédures de planification sont en cours d'étude, parmi lesquelles la révision du Plan général d'affectation (PGA) pour les territoires forains et urbains et le Plan directeur communal. 2 plans sont entrés en vigueur. 862 demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux ont été traitées par le Bureau des permis de construire. 256 enquêtes publiques ont généré 637 oppositions ou interventions. Enfin, plusieurs des quinze mesures préconisées par la Cour des comptes concernant le traitement des permis de construire ont d'ores et déjà été mises en œuvre en 2019 ou sont en voie de l'être.

SECTION PLANIFICATION

Le nombre de procédures en cours découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) suivies par le Service de l'urbanisme est toujours important; il s'élevait à 37 à fin décembre 2019 (33 en 2018, 38 en 2017), dont deux hors territoire communal.

A noter que la révision du PGA a mobilisé très fortement l'équipe de planification en 2019, tant sur le territoire urbain que sur les territoires forains. Les demandes d'ouverture de procédures, normalement traitées par plan spécial, sont de plus en plus souvent intégrées à la révision du PGA.

Plans d'affectation et planification directrice sur territoire communal

Le nombre de procédures LATC en cours sur territoire communal s'élevait à 35 à fin décembre 2019, dont 33 plans d'affectation.

La Municipalité a ouvert quatre nouvelles procédures de plan en 2019 :

- élaboration d'un plan d'affectation (PA) pour l'extension de la Haute école des arts de la scène La Manufacture à la rue du Grand-Pré;
- élaboration d'un PA pour permettre la mutation des halles Nord du Palais de Beaulieu et du Front Jomini;
- révision du PA n°503 situé à l'avenue de la Chablière afin de protéger un ensemble de bâtiments et de réorganiser les droits à bâtir restant, en adéquation avec l'environnement bâti;
- révision du PA n°573 situé entre l'avenue de Rumine, le chemin de Lucinge, la rue Belle-Fontaine et l'avenue Georgette afin d'y développer une densification qualitative et une amélioration des espaces extérieurs.

Un plan a été mis à l'enquête publique :

- PA n°649 au lieu-dit Boissonnet afin de permettre la modernisation et l'extension de l'infrastructure médico-sociale de la Fondation Boissonnet.

Un plan a été soumis à consultation publique :

- Plan directeur communal (cf. ci-dessous).

Deux plans ont été approuvés par le Conseil communal et mis en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement :

- PA au chemin de Rovéréaz concernant le développement des fondations La Rozavère et Eben-Hézer;
- PA permettant la réalisation d'un parc éolien EolJorat Sud.

Aucun plan n'a été abandonné.

Statistiques sur les procédures en cours sur territoire communal

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Procédures en cours	20	42	41	47	47	39	36	36	35	31	35
dont plans d'affectation communaux	17	34	34	38	41	35	34	34	33	29	33
dont plan d'affectation cantonal (PAC)	3	5	5	7	5	2	0	0	0	0	0
dont Plan directeur localisé (PDL), Plan directeur communal (PDCOM)	0	3	2	2	1	2	2	2	2	2	2
Mises à l'enquête publique / consultation publique	4	6	6	8	7	7	4	1	3	1	2
Approbations par le Conseil communal	4	3	5	2	8	3	6	3	2	1	2
Mises en vigueur par le département cantonal	3	2	3	4	7	6	5	3	5	1	2

Plans d'affectation sur des communes voisines

Deux plans d'affectation portant sur des propriétés communales sises sur des communes voisines sont en cours :

- un plan sur le site de l'Arzillier (Epalinges), qui vise à réaliser sur foncier communal un nouveau quartier d'habitation;
- un plan sur le site de Malley (Prilly et Renens): « Malley Gazomètre ». Avec les PQ Malley-gare et le PPA Viaduc, ce plan d'affectation constitue la dernière pièce urbaine de la centralité de Malley. Il concerne les terrains compris entre le chemin de l'Usine à Gaz et les avenues de Longemalle et du Chablais.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le PDCOM fixe les lignes directrices en matière d'aménagement du territoire communal pour les quinze prochaines années. Les intentions exprimées dans le PDCOM forment le socle de la révision du PGA en cours.

La consultation publique du PDCOM selon l'article 28 LATC a eu lieu du 21 février au 22 mars 2019, en lien étroit avec le lancement de la révision du PGA. Cette consultation s'est déroulée autour des événements suivants :

- une soirée d'information publique pour comprendre en détails les enjeux et les principaux objectifs de développement, en présence de représentants de la Municipalité ;
- une exposition publique sur la vision Lausanne 2030 au Service de l'urbanisme durant toute la durée de la consultation, avec la mise en place de permanences pour des échanges de qualité avec les citoyen·ne·s.

Le fruit de cette démarche sera recueilli dans un rapport de consultation synthétisant l'ensemble des contributions reçues.

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (AUPARAVANT PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION – PGA)

Le Plan d'affectation communal (PACOM) (nouvelle dénomination légale du PGA) est un document opposable aux tiers, qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. Sa révision a été initiée en 2017 et intégrera les orientations du nouveau PDCOM.

Afin de tenir compte des spécificités du territoire communal, la révision est séparée en deux procédures, l'une portant sur le territoire urbain, l'autre sur les territoires forains. Les enjeux à traiter sont en effet différents :

- sur le territoire urbain, la révision a pour objectif principal une meilleure prise en compte des aspects qualitatifs du développement urbain, à savoir des actions territoriales différenciées au centre-ville et dans les quartiers, par la préservation de leurs patrimoines bâti et naturel et par la valorisation de leurs potentialités (renforcement des centralités, espaces verts, etc.) ;
- dans les territoires forains, la révision devra mettre en conformité la planification avec les nouvelles bases légales, en réduisant la surface affectée en zone à bâtir (dézonages), en mettant à jour les dispositions réglementaires et en intégrant de nouvelles thématiques (zones de danger, patrimoine, nature, etc.). Pour rappel, dans l'attente du nouveau plan, une zone réservée communale a été mise en place en 2018 sur le secteur des Râpes.

Un premier diagnostic urbanistique et patrimonial, réalisé sur le terrain, quartier par quartier, a été entrepris par l'équipe de projet interne au service de 2018 à 2019. Pour les territoires forains, le diagnostic et les premières intentions municipales concernant les dézonages ont été présentés à la population et aux propriétaires en novembre-décembre 2019 (soirée d'information et exposition commentée).

En 2020, ce diagnostic sera complété par l'expertise des habitant·e·s lors d'une démarche participative ; des ateliers avec les associations professionnelles concernées sont également prévus.

DOSSIERS DE PLANIFICATION LIÉS À MÉTAMORPHOSE ET À PÔLE GARE

En tant que service métier, le Service de l'urbanisme a accompagné le Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM) et la cellule Pôle Gare dans le développement de grands projets territoriaux répondant aux ambitions communales.

Le Service de l'urbanisme travaille en étroite collaboration avec le BDM sur différents secteurs pour mener à bien les processus de planification :

- écoquartier des Plaines-du-Loup, étapes 2 et 3 : une première image directrice élaborée en 2018 a mis en évidence le besoin de préciser certains aspects par des études de faisabilité supplémentaires (localisation d'une centralité publique et commerciale, modération ou fermeture de l'avenue du vélodrome, etc.). En parallèle, l'évolution du contexte, notamment celui des planifications supérieures, ainsi que l'émergence de nouveaux enjeux (enjeux climatiques et de durabilité, conservation du patrimoine bâti et végétal) ont fait évoluer les réflexions. Afin d'intégrer ces différents éléments, un atelier thématique ouvert aux différents services de la Ville et accompagné par des expert·e·s externes a été organisé. Il a permis d'élaborer une nouvelle image directrice qui servira de base à la phase d'avant-projet des plans d'affectations ;
- secteurs des Prés-de-Vidy et de l'Etablissement horticole : faisant suite au mandat d'études parallèles (MEP), puis à un schéma directeur validé par la Municipalité, deux projets de PA ont été initiés sur les sites appelés à être densifiés. Ils ont fait l'objet d'un examen préliminaire auprès du Service du développement territorial de l'Etat de Vaud en 2019. En parallèle, le concept urbain qui va orienter les plans d'affectation est en cours de précision.

Le Service de l'urbanisme a secondé la cellule Pôle Gare dans ses missions relatives au développement de la gare et ses alentours, notamment dans le suivi du projet d'agrandissement de la gare, de la nouvelle place de la Gare et des espaces publics sous-gare.

De plus, le service est en charge du suivi de l'élaboration du PA La Rasude, secteur qui est actuellement au stade de la finalisation du projet et qui a fait l'objet d'une pré-consultation auprès des principaux services communaux concernés. Différentes coordinations avec les services cantonaux sont désormais à engager pour pouvoir transmettre le dossier à l'examen préalable.

AGGLOMÉRATION / RÉGION

L'unité dédiée au projet d'agglomération et aux planifications régionales assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du PALM et des schémas directeurs. Elle assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL). A ce titre, le délégué, responsable de l'unité, est membre permanent de la direction technique du PALM, regroupant les représentant·e·s du Canton et des schémas directeurs.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

- PALM 2007 et PALM 2012 (PALM de 2^e génération) : la réalisation des mesures A du PALM 2007 (période 2011-2014) et des mesures A du PALM 2012 (période 2015-2018) est en cours ;

- PALM 2016 (PALM de 3^e génération : au terme des débats au Parlement fédéral, le PALM 2016 a bénéficié d'un cofinancement de CHF 135.26 millions pour les mesures à réaliser pendant la période 2019-2022. Les mesures lausannoises concernées sont notamment la seconde étape du métro m3 (tronçon Flon-Blécherette), des mesures d'amélioration du métro m2, ou encore de nouvelles mesures en faveur de la mobilité douce ;
- en 2018, les partenaires du PALM ont décidé de ne pas réaliser de projet de 4^e génération, afin de se concentrer sur la mise en œuvre des mesures des projets précédents. Des études sont en cours concernant l'élaboration d'un système de gestion des zones d'activités à l'échelle régionale, la définition d'une planification énergétique à l'échelle du PALM et la mise en place d'un plan directeur intercommunal, tel qu'exigé par la nouvelle LATC.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Les études suivies par l'unité dans le cadre de ce schéma portent en particulier sur :

- la planification du secteur de Vernand : après l'abandon des planifications visant au développement de nouveaux quartiers de logement sur le site de Vernand et sur la partie nord de la Commune de Romanel-sur-Lausanne, une nouvelle vision directrice est en cours d'élaboration, sous le pilotage du Canton et du SDNL. Elle vise à renforcer le site comme un pôle stratégique pour les activités industrielles et artisanales. Les propriétaires et entrepreneur·e·s sont associé·e·s aux réflexions ;
- la mise en œuvre du concept du parc d'agglomération de la Blécherette : des études sont menées afin d'affiner le concept de parc d'agglomération esquissé en 2012, de définir une vision d'ensemble partagée par les communes territoriales, les services cantonaux, les propriétaires et les exploitant·e·s agricoles et de proposer des mesures opérationnelles.

Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)

Le SDCL est une plateforme de coordination facilitant les collaborations intercommunales entre les communes de Lausanne et d'Epalinges, et assurant la défense des intérêts des communes dans les structures du PALM.

Commission permanente de politique régionale (CPPR)

L'unité agglomération / région gère le secrétariat de la CPPR. Aucune séance de commission ne s'est déroulée en 2019.

ESPACES PUBLICS

Le Service de l'urbanisme participe aux réflexions concernant les espaces publics avec différents services communaux. Cette collaboration transversale permet de créer une étroite coordination entre les différents plans d'affectation (PA) et le réseau des espaces publics lausannois. Par ailleurs, la thématique des espaces publics est l'un des éléments de réflexion guidant la révision du PGA, car le lien entre bâti et espaces publics influe sur la valeur d'usage et l'identité des quartiers. Le Service de l'urbanisme a réalisé les objectifs, prévus et annoncés dans le rapport de gestion précédent, pour la préparation de l'aménagement des places de la Riponne et du Tunnel à l'horizon 2020-2024 :

- réalisation des nombreux moments participatifs avec les habitant·e·s, usager·ère·s, professionnel·le·s et le monde académique. Le résultat de cette démarche participative ambitieuse peut être consulté sur les sites internet conçus à cette fin : www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/riponne-tunnel ou www.riponne-tunnel.com/le-blog ;
- suivi et réalisation des études préalables au lancement d'un concours d'idées : études urbanistiques, de mobilité et accessibilité, stratégie participative et historique. L'étude historique a été capitalisée sous la forme d'une exposition sur les espaces publics du secteur tenue au printemps 2019 ;
- mise en place d'un concours d'idées SIA 142. Sur la base des résultats de la démarche participative et des études préalables, les concurrent·e·s ont exposé leur vision d'aménagement des places du Tunnel et de la Riponne et de la rue des Deux-Marchés. Le jugement de ce concours, en novembre 2019, a été réalisé de manière très innovante, en associant au jury quatre représentant·e·s de la population et en ouvrant au public l'analyse, le jugement et le choix des projets primés. Les projets feront l'objet d'une exposition prospective en 2020. Une image directrice permettra de mettre en évidence les idées forces des projets primés.

Collaborations Ville – Université

En 2019, le Service de l'urbanisme – associé à l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL – a été sélectionné pour la deuxième année consécutive dans le cadre de l'appel à projet Interact. Le projet, dénommé Riponne-Tunnel 2026 – Acte II, a porté sur l'analyse et l'évaluation des dispositifs participatifs qui sont mis en place pour le réaménagement du secteur Riponne-Tunnel. Dans le cadre de cette collaboration, un second workshop réunissant urbanistes, chercheur·euse·s et étudiant·e·s a été organisé. Les étudiant·e·s en urbanisme de l'UNIL ont par ailleurs eu l'opportunité de présenter leurs diagnostics et propositions pour le développement du secteur dans le cadre d'un grand week-end participatif sur la place de la Riponne en mars 2019.

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Cellule patrimoine

En application de l'article 73 du règlement du Plan général d'affectation, la cellule protection du patrimoine a traité plus de 700 dossiers d'envergure variable concernant des travaux sur des objets figurant au recensement, bâtiments, ensembles ou encore jardins historiques. De nombreux déplacements et visites ont permis de formuler des objectifs de conservation avant le dépôt d'un dossier auprès de l'administration et de répondre ainsi aux questions des architectes, gérant·e·s ou propriétaires. L'application de plusieurs lois (énergie, personnes handicapées) ou normes (prévention des risques de

chutes, prévention incendie) soulève régulièrement des difficultés pour assurer la conservation de la substance historique des bâtiments de valeur patrimoniale de même que la préservation des qualités et de l'identité des quartiers anciens. Elles nécessitent l'élaboration de solutions sur mesure avec les partenaires concernés.

Les contacts réguliers avec la Section monuments et sites de l'administration cantonale permettent de traiter les dossiers des objets bénéficiant d'une protection cantonale. Grâce à une participation financière de la Ville de Lausanne, la section a procédé à un complément du recensement architectural dans un périmètre défini par l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse qui fait l'objet de mutations sensibles.

Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud offrent des opportunités de contact constructives à propos du patrimoine lausannois.

Plusieurs études historiques ont été réalisées, à la demande de la déléguée à la protection du patrimoine bâti, par des mandataires externes afin d'orienter les projets d'interventions à venir, notamment à propos du collège de la Barre, du bâtiment administratif de la station d'épuration des eaux de Lausanne (STEP), de l'église du Sacré-Cœur ainsi que d'un quartier situé à proximité de l'hôtel Beau-Rivage; cette dernière étude a été doublée d'une étude paysagère, en raison des jardins historiques du secteur.

Suite à la préoccupation des Lausannois·e·s et des élu·e·s portant sur l'avenir des vieux bistrotts de la Ville, l'étude concernant la révision du recensement des cafés-restaurants historiques a mis en évidence une quarantaine d'établissements historiques authentiques ainsi que de nouveaux établissements installés dans des bâtiments anciens. Leur mise en valeur et la révision des notes de recensement sont en cours.

Dans le cadre du projet Riponne-Tunnel, la déléguée a coordonné le montage d'une exposition historique tous publics qui a été inaugurée le 6 mars sur les sites concernés, réunissant une riche iconographie servant de support aux réflexions sur l'avenir de ce secteur. Afin de pérenniser ce travail, elle a réalisé ensuite un ouvrage publié par la Ville aux éditions Favre.

Plusieurs planifications à l'étude requièrent une participation de la déléguée en raison de leurs enjeux patrimoniaux. Dans le cadre de l'établissement du nouveau PACom (révision du PGA de 2006), la cellule patrimoine a établi un premier diagnostic patrimoine de l'ensemble du territoire communal. Fondé sur un important travail d'observation sur le terrain et complété d'informations historiques concernant le bâti et les aménagements lausannois historiques, il contribuera à une meilleure préservation de l'identité de notre cité et de ses quartiers. Ce travail est complété par l'élaboration de fiches concernant les ensembles bâtis identifiés.

La déléguée a participé à un mandat d'études parallèles portant sur le domaine de Riant-Pré, afin que les enjeux de conservation des bâtiments recensés et protégés soient pris en compte de manière adéquate. Elle a poursuivi son activité au sein de la commission spéciale pour l'évaluation du patrimoine bâti du XX^e siècle qui a rendu son rapport à la Direction générale des immeubles et du patrimoine.

Les Journées européennes du patrimoine sur le thème national des couleurs ont attiré les 14 et 15 septembre près de 400 visiteur·euse·s pour apprécier les faux marbres et autres décors peints de la cage d'escaliers de l'immeuble route de Berne 7. Environ 250 personnes ont pu découvrir le décor monumental et l'orgue de l'église Saint-Jean de Cour.

La collaboration avec l'EPFL s'est poursuivie avec la participation de la déléguée à l'Unité d'enseignement Architecture et réhabilitation conduite par le Professeur Luca Ortelli.

BUREAU DES PERMIS DE CONSTRUIRE (BPC)

La tâche du BPC découle principalement des articles 17, 103 et 104 de la LATC. Son rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. Ainsi, le bureau assure la gestion des dossiers de demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnel·le·s de la branche concernant les droits à bâtir.

En 2019 :

- 629 séances de travail (contre 630 en 2018) avec des constructeur·trice·s, des administré·e·s et d'autres services de l'administration communale ou des audiences au tribunal, ont été menées;
- 256 enquêtes publiques (contre 267 en 2018) ont été ouvertes;
- 637 oppositions/interventions (contre 633 en 2018) dont 26 collectives (contre 13 en 2018) ont été déposées.

Il est à relever que le nombre de séances avec les requérant·e·s, leur durée, ainsi que le nombre de renseignements dispensés par téléphone ou courriel représentent une part importante de l'activité du bureau. Les collaborateur·trice·s ont aussi pris part, en collaboration avec les avocat·e·s de la place ou du premier conseiller juridique de la Municipalité, à l'instruction de 21 procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (dix en 2018) voire, dans certains cas, du Tribunal fédéral.

Le nombre de projets déposés par les constructeur·trice·s potentiel·le·s demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un examen (862 en 2019, contre 813 en 2018). Au surplus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérant·e·s, qu'ils soient professionnels ou non.

Plusieurs projets de lois ayant fait l'objet de consultation à l'échelle cantonale ont été préavisés par le BPC, tels que la LATC, pour sa partie police des constructions la loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites. A noter également que les nouvelles bases légales entrées en vigueur en 2018 (la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif et son règlement d'application; la partie générale de la LATC), introduisent de nouvelles dispositions réglementaires.

Le délai de traitement des dossiers complexes soumis à permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions) reste important. La qualité lacunaire des dossiers demeure un problème majeur souvent dû à la méconnaissance des exigences réglementaires locales.

Les résultats de l'audit de la Cour des comptes publiés en février 2019 amènent des perspectives intéressantes pour faire évoluer la pratique du BPC. Plusieurs des quinze mesures préconisées par la Cour des comptes ont d'ores et déjà été mises en œuvre en 2019 par le Service de l'urbanisme ou sont en voie de l'être.

Parmi les projets de constructions autorisés en 2019, on peut relever en particulier quelques dossiers importants :

- avenue de Valmont 30 : construction du bâtiment administratif de la Maison de l'environnement ;
- chemin de Bocharon 5 : construction, après démolition, d'un immeuble de 22 logements ;
- chemin Isabelle-de-Montolieu 83 : construction, après démolition, d'un bâtiment de 23 logements protégés ;
- chemin Guillaume-de-Pierrefleur 86 et 88 : construction d'un immeuble comprenant 70 logements, un centre de vie infantine et des surfaces administratives ;
- avenue de la Sallaz 76 : construction, après démolition, d'un immeuble comprenant 92 logements, commerces et café-restaurant ;
- chemin de Rovéréaz 23 : construction, après démolition, d'un EMS pour la fondation La Rozavère comprenant 66 lits ;
- chemin Jean-Philippe-Loys-de-Villardin 15 : construction, après démolition, d'un immeuble de 21 logements ;
- avenue de Béthusy 7 : construction d'un bâtiment scolaire de 16 classes ;
- chemin de la Colline 4, avenue de Provence 7 : construction de deux bâtiments comprenant 77 logements et des surfaces commerciales.

En marge de ce qui précède, le secrétariat du service assure la permanence du guichet des enquêtes publiques.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers :

Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions / interventions

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Enquêtes publiques	312	358	319	267	256
Oppositions/interventions	303	713	398	633	637

Recours

Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	54	67	42	38	31
Petites constructions (garages- boîtes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	66	62	58	65	72
Transformations	226	226	245	223	233
Aménagements extérieurs	55	62	54	47	54
Démolitions sans reconstruction	5	9	7	2	3
Permis de construire complémentaires	42	52	44	45	32
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	324	337	292	347	337
Total	772	815	742	767	721

Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Projets de (en CHF) :					
- moins de 0,2 million	257	316	277	222	216
- de 0,2 à 1 million	92	83	88	102	93
- de 1 à 5 millions	68	66	57	63	73
- de 5 à 10 millions	14	14	12	19	10
- plus de 10 millions	17	18	16	16	13
Total des projets	448	497	450	422	405
Investissement total (en millions pour les projets > CHF 200'000.-)	815	903	972	748	880

En général, les montants pour les projets inférieurs à CHF 200'000.- ne sont pas annoncés.

Stationnement : nombres de places autorisées

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Parkings souterrains	701	601	1311	456	356
Garages-boîtes et couverts extérieurs	20	16	43	16	23
Places de parc extérieures	64	209	546	254	163
Total places réalisées	785	826	1900	726	533
Places supprimées	352	302	683	252	130
Différence	433	524	1217	474	403

Traitement des permis de construire

On dénombre 405 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire en 2019 (contre 417 en 2018), dont cinq décisions négatives (trois en 2018).

Pour les 400 décisions municipales d'octroi d'un permis en 2019, il s'est écoulé en moyenne huit mois entre le dépôt de la demande et la décision d'octroi du permis.

Le nombre de demande de permis de construire soumises à l'enquête publique s'élève à 256 (265 en 2018, 285 en 2017, 340 en 2016). En moyenne, entre la fin de l'enquête publique et la décision, il s'est écoulé 3.2 mois.

Initiée en 2016, la tendance à la réduction de la durée de traitement des permis de construire ne s'est pas poursuivie en 2019. Hors dossiers particuliers qui faussent les statistiques en raison de leur traitement différé (délai demandé pour négocier avec les opposant-e-s, modification du projet initial qui induit un retour à la case départ, documents demandés pour compléter le dossier non produits dans un délai raisonnable et/ou des raisons financières), la statistique 2019 présente des durées moyennes de procédures légèrement plus longues de une à deux semaines.

Projets soumis à enquête publique (sans les dossiers particuliers)

Année	2019	2018	2017
Nombre	178	217	240
	<i>Durée des procédures en mois</i>		
Moyenne	6.8	6.7	6.2
Médiane	6.5	6.5	5.8
Quartile Q1*	4.2	4.4	4.3
Quartile Q3**	9.1	8.4	7.5
Décile D1***	3.0	3.4	3.5
Décile D9****	10.8	10.3	9.8

* au moins 25% des valeurs sont inférieures ou égales à Q1

** au moins 75% des valeurs sont inférieures ou égales à Q3

*** au moins 10% des valeurs sont inférieures ou égales à D1

**** au moins 90% des valeurs sont inférieures ou égales à D9

Projets non soumis à enquête publique (sans les dossiers particuliers)

Année	2019	2018	2017
Nombre	139	126	149
	<i>Durée des procédures en mois</i>		
Moyenne	4.3	4.1	3.7
Médiane	4.0	3.5	3.3
Quartile Q1	2.9	2.3	2.4
Quartile Q3	5.2	5.7	4.9
Décile D1	2.1	1.6	1.5
Décile D9	7.6	6.9	6.6

Police des constructions – hygiène et salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particulier, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations).

Dossiers de mise à l'enquête : analyse du point de vue de la salubrité des constructions

2018	2019	Types
592	588	nombre de demandes de permis de construire examiné
320	331	nombre de dossiers présentant des lacunes
872	1040	nombre de remarques formulées sur des questions de salubrité

En 2019, 536 requêtes ou plaintes (500 en 2018) concernant la salubrité des logements et l'aménagement des commerces, locaux publics et lieux de réunion, y compris les établissements soumis à licence, ont été déposées relatives aux causes suivantes :

2018	2019	Causes
23	16	humidité, moisissure et température trop basse ou trop élevée
12	4	infiltrations d'eau, refoulements d'eaux usées, problèmes d'eau chaude ou froide
12	9	odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO
23	26	présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs
10	17	problème de ventilation
47	25	entretien de logements
1	6	ordures ménagères
8	6	entretien cages d'escaliers, locaux communs, parcelles et abords d'immeubles
281	307	examen de locaux commerciaux, publics, de réunions ou d'établissements soumis à licence
49	68	création ou transformation d'établissements publics
34	52	visites de fin de travaux ou de réouverture d'établissement soumis à licence

Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

Le Service de l'urbanisme assure le traitement et le suivi d'enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l'Office fédéral des transports ou l'Office fédéral des routes. En 2019, cela a représenté quatre procédures fédérales et deux cantonales. Le service est également chargé de l'affichage des enquêtes portées par les autres services communaux (six enquêtes en 2019, dix enquêtes en 2018).

SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent :

- la réalisation et la mise à jour de la maquette globale de l'ensemble du territoire urbain au 1/500^e. Lorsqu'elle sera terminée, elle comptera 283 modules de 40x80 cm. A ce jour, environ 45% du territoire est réalisé, soit 127 modules ;
- la mise à jour de la maquette au 1/200^e de la zone centrale ; elle couvre un périmètre allant du nord au sud de la place du Tunnel à celle de Saint-François, et d'est en ouest de l'avenue Benjamin Constant à la place Chauderon. Celle-ci est visible dans les sous-sols du bâtiment de la rue des Côtes-de-Montbenon 7 ;
- l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

L'élaboration de projets de maquettes pour des sites de projet, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateur·trice·s ;

- réalisation d'une maquette au 1/500^e pour le projet Riponne-Tunnel (trois modules) ;
- réalisation d'une maquette au 1/500^e pour le PA Roseneck (un module) ;
- réalisation d'une maquette au 1/500^e pour le PA Bellefontaine (un module) ;
- réalisation d'une maquette au 1/500^e pour les réflexions urbanistiques portant sur les secteurs Sévelin / Malley-Martinet (six modules) ;
- réalisation d'une maquette au 1/1000^e pour les Plaines-du-Loup.

En 2019, l'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions comme l'exposition Graines d'avenir portée par le Service des parcs et domaine (SPADOM), au Forum de l'Hôtel de Ville.

Enfin, l'atelier a effectué divers travaux de publication pour le Service de la jeunesse et des loisirs, le SPADOM, le Bureau de la communication, la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers ou encore Lausanne à Table.

En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, les collaborateur·trice·s ont entretenu, en relation avec les différents PA, la mise à jour des archives. L'atelier a continué le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques du Service d'organisation et d'informatique, permettant ainsi l'accès aux images.

CONTRÔLE DES FINANCES DE LA VILLE DE LAUSANNE (CFL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision.

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes, des directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud, et de la recommandation d'audit suisse 6p (RA 60)
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, et les entités désignées dans la directive relative à l'octroi et au suivi des subventions accordées par la Ville de Lausanne et dans la directive relative au suivi des participations de la Ville de Lausanne. Les divers types de mission sont :

- audit financier et de gestion
- audit de gouvernance
- audit de performance
- audit de fraude
- audit de conformité
- missions spéciales

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - CFL	7.70	7.50	7.50	6.60
Direction & Secrétariat - CFL	2.00	2.00	2.00	2.00
Total service	9.70	9.50	9.50	8.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
Total service	- 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Audit - CFL	8	7.50	7	6.60
Direction & Secrétariat - CFL	2	2.00	2	2.00
Total service	10	9.50	9	8.60

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement sup. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Les entreprises de révision sont agréées pour cinq ans. L'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR) a réexaminé les conditions d'agrément du CFL au cours du deuxième semestre 2019. L'ASR a renouvelé la durée de l'agrément du CFL en qualité d'expert-réviseur jusqu'au 23 décembre 2024.

La directive municipale sur le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne a fait l'objet d'une révision partielle et la nouvelle version est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2019, impliquant notamment de recentrer l'activité du CFL sur l'audit interne élargi aux entités subventionnées et aux entités dans lesquelles la Commune détient une part prépondérante.

MISSIONS D'AUDIT

Le CFL a délivré en 2019 :

- 2 rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé) ;
- 15 rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint ou procédures convenues) ;
- 5 rapports d'homologation de billetteries ;
- 3 rapports de contrôle de la subvention ;
- 1 rapport de contrôle de conformité pour une entité immobilière ;
- 12 rapports d'audit interne.

Le CFL se concentre sur ses principales missions à savoir l'audit des comptes communaux et l'audit interne.

La totalité des temps affectés sur ces diverses missions par les membres du CFL s'élève à 10'765 heures (contre 11'344 heures en 2018), le restant des heures travaillées étant réparti sur la formation et les divers projets internes d'amélioration de la qualité du service.